

A S S O C I A T I O N A R C H ' A S I E

BULLETIN

D'ARCH'ASIE



Volume 1, numéro 2.

ISSN : 1776-3118

© 2005 – Association Arch'Asie



COMITE D'HONNEUR

Denise BERNOT, Jacqueline de la FONTINELLE, Solange THIERRY, Waneé POOPUT, Gilles DELOUCHE, Pierre-Bernard LAFONT, Pierre Lucien LAMANT.

COMITE SCIENTIFIQUE

Florence CONG, Marie-Sybille de VIENNE, Pensiri CHAROENPOTE, Michel ANTELME, Michel AUFRAY.

COMITE DE REDACTION

Caroline BRICAUD, Emilie TESTARD, Florence CONG, Odette KHANH, Emmanuel TJIBAOU.

CONCEPTION ET REALISATION

Mickaël DESMOUSSEAUX, Stéphane SIVILAY.

COORDINATION DE LA PUBLICATION

Theeraphong INTHANO.

Le Bulletin d'Arch'Asie est une revue semestrielle interdisciplinaire consacrée à la recherche en Asie du Sud-Est et en Océanie. En tant que publication imaginée, conçue et réalisée par des étudiants, le Bulletin d'Arch'Asie tend à promouvoir les travaux des jeunes chercheurs ainsi que des spécialistes confirmés.

Tous les contenus de ce bulletin sont couverts par le droit d'auteur. Toute reprise est dès lors conditionnée à l'accord de l'auteur en vertu de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Ce document a fait l'objet d'un dépôt légal horodaté auprès d'un huissier de justice.

Pour soumettre vos propositions d'articles ou apporter des remarques, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : contact@archasie.org

Association Arch'Asie
INALCO
2, rue de Lille
75343 PARIS CEDEX 07

Site Internet : <http://www.archasie.org>

AVANT-PROPOS

Quelques six mois se sont écoulés depuis la parution en ligne du premier Bulletin d'Arch'Asie. Ce laps de temps aura permis à l'association Arch'Asie de développer des partenariats qui, nous l'espérons, permettront de développer les activités de l'association et de lier de nouveaux contacts avec des auteurs-contributeurs aux parcours les plus divers. Ce second numéro reste fidèle aux objectifs de l'association : permettre à de jeunes chercheurs et à des spécialistes sur les études sud-est asiatiques et océaniques de présenter leurs travaux auprès d'un large public, grâce notamment à une diffusion sur la toile et à des efforts de communication auprès des étudiants.

L'Asie du Sud-Est continentale est particulièrement présente dans ce numéro, composé de cinq articles rédigés par des enseignants chercheurs et par une étudiante de l'INALCO. Il y est question des paysages ethnologiques birman et thaï au travers de deux études, l'une sur la place du Soleil en pays Theravādin (Birmanie), l'autre sur la communauté Mrabri du Nord-Est de la Thaïlande dont la pérennité de la culture est aujourd'hui remise en question. Par ailleurs, deux spécialistes de linguistique nous livrent un volet de leurs recherches, l'un sur le rôle de l'absence ou de présence de marqueurs en vietnamien et l'autre sur le problème des dialectes dans les enquêtes de terrain au Cambodge. Enfin, il est question de relire et d'analyser des cartes françaises du XVII^e siècle de l'Asie du Sud-Est en général et du Siam en particulier.

Nous remercions les cinq auteurs de ce Bulletin pour leur contribution, malgré le temps et la distance et espérons continuer à diffuser aussi régulièrement que possible des articles originaux et de qualité, présentant un visage toujours actuel de cette région du monde. Nous ne saurions passer sous silence la collaboration essentielle de M. Michel ANTELME, Maître de conférences de Khmer, qui nous a consacré une part de son temps pour la relecture et la mise en page des différentes contributions.

Vos commentaires et remarques, tout ce qui pourrait améliorer le contenu comme la forme de ce Bulletin demeurent toujours les bienvenus.

L'équipe d'Arch'Asie

S O M M A I R E

Le soleil en pays Theravādin : l'exemple de la Birmanie	Page 05
Marie-Hélène CARDINAUD	
Mrabri, les « Âmes de la Grande Forêt » : les origines et l'avenir de cette fragile culture millénaire remis en question ?	Page 14
Yuwadee BOOTWAIWOOTHI	
L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs (đã, ròì, chưa, đàng, vừa, sắp, sế) en vietnamien	Page 24
Danh Thành DO-HURINVILLE	
Quelques cartes françaises de la fin du xvii^e siècle concernant le Siam des collections de la Bibliothèque nationale de France	Page 45
Laurent HENNEQUIN	
Le problème des dialectes dans les enquêtes de terrain : le cas du Khmer	Page 58
Michel Rethy ANTELME	

**LE SOLEIL EN PAYS THERAVĀDIN :
L'EXEMPLE DE LA BIRMANIE**

Marie-Hélène CARDINAUD,
Maître de conférences
à l'INALCO.

Né au sud du Népal au VI^e siècle avant Jésus-Christ, le bouddhisme s'est répandu en Asie du Sud-Est à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ, grâce à l'œuvre missionnaire du roi Maurya, Aśoka.

C'est la « Voie des Anciens » ou Theravāda – que ceux du Grand Véhicule ou Mahāyāna, nomment avec une certaine condescendance Petit Véhicule ou Hīnayāna – qui prévalut au Laos, au Cambodge et en Thaïlande et Birmanie.

La Birmanie est par excellence le pays de ce bouddhisme traditionnel, et évoquer le rôle que jouent à la fois le soleil et les mythes et légendes qui s'y rattachent ou en découlent, revient finalement à analyser les composantes hétérogènes d'une culture où se mêlent l'histoire et l'Histoire, les religions et la Religion, éléments « importés » aussi bien qu'autochtones.

Il ne saurait être question dans un espace aussi réduit de prétendre à l'exhaustivité, mais il paraît néanmoins indispensable de présenter ce travail en fonction de trois axes : le soleil dans le bouddhisme, la lignée solaire des rois de Birmanie, et enfin le soleil « au quotidien » tel qu'il est perçu par l'homme du commun au XXI^e siècle, et tel qu'il le fut par celui de jadis, celui des temps immémoriaux, qui forgea les mythes des ethnies bouddhistes ou non, qui le mettent en scène.

1. Soleil et Bouddhisme

Issue du brahmanisme, la doctrine bouddhique n'a pas renié les divinités traditionnelles du panthéon hindou ; ces dernières sont en tant que telles, soumises au Bouddha, et pour certaines, garantes de la Loi.

En pāli, le soleil a deux noms : Suriyo (Sūrya) et Ādicca. La *Lokapaññati*, cosmogonie rédigée entre le XI^e siècle et le XII^e siècle de notre ère, nous dit que Sūrya est à la fois « le palais céleste et le fils du dieu qui y réside ¹ ». La culture birmane a bien intégré cette ambiguïté : dieu incontestablement mineur, Sūrya ne figure que timidement dans l'iconographie sous forme anthropomorphique et divine ; en revanche, en tant que planète, il est bien présent dans la tradition. On ne recense que deux figures de Sūrya dans l'art, l'une en Arakan, l'autre à Pagan. Les critères qui permettent de l'identifier sont les mêmes que ceux de l'iconographie indienne : le char à roue unique, à sept chevaux (celui de la lune en comporte dix), et le lotus, unique, double, ou triple dans la main droite ². Il est à noter à cet égard que les canons indiens de la représentation de Sūrya dénotent probablement une origine iranienne, puisqu'il lui serait attribué des bottes de cavalier et une tunique à ceinture ³. Ces détails sont toutefois absents dans l'imagerie populaire (cf. ill. 1).

¹ DENIS E. *La Lokapaññati et les idées cosmologiques du bouddhisme ancien*, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 53.

² DAWEEWARN D., *Brahmanism in South-East Asia*, New Delhi, Sterling, 1982, pp. 100 sq.

³ *Id.*, *ibid.* et FRÉDÉRIC L., *Dictionnaire de la civilisation indienne*, Paris, Lafont, coll. Bouquins, 1987.

À Angkor, Sūrya apparaît également une fois, assis, au Prasat Thom ⁴.

En fait, ce serait dans l'art de Dvāravati (royaume mên établi au Sud de la Birmanie et en Thaïlande aux VII^e et VIII^e siècles), qu'apparaîtrait le mieux la conception ambiguë que le bouddhisme se fait du soleil : Sūrya figure, tenant deux lotus et soutenant la Roue de la Loi au dessin solaire (cf. ill. 2).

Pour le bouddhisme en effet, la roue symbolise depuis toujours la Loi, c'est-à-dire la doctrine du Bouddha. Nombreuses sont, dans l'art, les représentations de cette roue aux rayons multiples évoquant le disque solaire et les rayons qui s'en échappent (cf. ill. 3). La Roue est également l'attribut principal du « Monarque universel » (le Cakravartin de la tradition indienne), qui se déplace toujours accompagné d'un disque de gemme, comparable au soleil, puisque la foule s'écrie sur son passage : « il y a deux soleils ⁵ ».

Le traité de cosmologie bouddhique qui demeure la référence du bouddhisme du Theravāda, *Les Trois Mondes*, stipule, également que le soleil est apparu, avec la lune, « à cause de la puissance des mérites acquise par les êtres pour dispenser la vue aux hommes », et cite un texte antique, selon lequel le nom de Sūrya viendrait de « dissiper les craintes, donner du courage », peut-être d'après le nom pâli « suro » qui désigne un héros, ou un brave ⁶.

Dans la tradition bouddhique, sous le nom d'Ādicca ou de Sūrya, le soleil est surtout une planète que le Bouddha qualifie d'« astre divin », mais qui nonobstant sa divinité, lui rend hommage. Dès l'enfance, l'astre assiste le futur Bouddha en changeant (pour épargner la chaleur des rayons à l'enfant) la direction des arbres environnants ⁷. Plus tard, c'est le Maître lui-même qui vient en aide au soleil « victime d'une éclipse », et qui en lui rendant hommage, lui demande sa protection ⁸.

Il est donc admis dans le bouddhisme que, comme il est dit dans le *Lalitavistara*, histoire traditionnelle de la vie du Bouddha : « Dans les cités de Cakra, de Brahma, de Sourya (le soleil) et de tchandra (dieu de la lune), nul n'est égal à lui ⁹ ». Car il est bien établi que « celui qui éclaire le monde, le protecteur du monde qui produit la lumière ¹⁰ », n'est pas le soleil mais bien le Bouddha lui-même, appelé aussi « Lampe du monde ¹¹ ».

Au sein du bouddhisme, le soleil est donc plutôt considéré comme une planète, un astre vu et « analysé » suivant des critères scientifiques : « Ce palais est fait de cristal de roche recouvert d'or, plein de feu » ¹². Il s'agit donc bien ici d'une description toute matérielle...

⁴ LE BONHEUR A. et al., *L'Art de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Citadelles et Mazenod, 1994, p. 175.

⁵ CÉDÈS G. et ARCHAIMBAULT C., *Les Trois Mondes*, Paris, EFEO, 1973, p. 101.

⁶ *Id.*, *Ibid.*, p. 226.

⁷ BIGANDET P., *Vie ou légende de Gaudama, le Bouddha des Birmans*, Paris, Ernest Leroux, 1878, p. 164.

⁸ *Les Trois Mondes*, op. cit. p. 66.

⁹ DE FOUCAUX P. E. trad., *Le Lalitavistara, l'histoire traditionnelle de la vie du Bouddha Çakyamuni*, Paris, les Deux Océans, 1988, p. 237.

¹⁰ *Id.*, *Ibid.*, p. 299.

¹¹ *Id.*, *Ibid.*, p. 353.

¹² DENIS E., *La Lokapaññati*, op. cit., p. 53.

En tout état de cause, l'un des points communs entre le soleil-dieu et le soleil-planète est que l'un dans l'autre, l'un et l'autre sont inférieurs à celui qu'aussi bien les textes que l'iconographie nous montrent comme générateur de « rayons glorieux ».

2. La ligne solaire des rois

« Gouverneur de la mer et de la terre, seigneur du soleil levant, monarque issu de la lignée solaire », voici quelques-uns des titres que portait encore Thibaw, dernier roi de Birmanie, déposé par les Anglais en 1885. À en croire les noms et les titres d'autres monarques d'Asie du Sud-Est, à commencer par les Sūryavarman du Cambodge, la lignée avait de nombreuses ramifications...

Il est certain, quoi qu'il en soit, que depuis les origines, les souverains birmans se réclament de cette ascendance. C'est d'ailleurs ainsi que débutent les chroniques de l'histoire birmane : « Nous allons à présent relater l'histoire complète des rois de Birmanie, issus dès l'origine de la noble dynastie solaire des Śākya ¹³ ».

La dynastie des Śākya, née donc du soleil, est celle à laquelle appartient le Bouddha, nommé aussi Śākyamuni ou « sage des Śākya ». Le premier Śākya, fut selon la tradition indienne, Mahāsamata, « roi du commencement du monde ». La chronique dit :

« Il y eut un roi, Mahāsamata
De la famille du soleil
Paragon et potentat
D'un mérite fort et pur
Œil du monde
Par son aveuglante vertu
Il dissipa les ténèbres et brilla
Splendide comme un second soleil ¹⁴. »

Le père du Bouddha historique, Suddodhana, qui par parenthèse ne fut que son père adoptif, serait son... 334 458^e successeur, des listes minutieuses l'attestent, paraît-il ! L'un des membres de cette glorieuse famille, un jour poursuivi par des ennemis, prit la fuite et arriva à l'Irrawaddy, fleuve qui traverse la Birmanie du Nord au Sud, où il fonda le royaume pyu (proto-birman) de Tagaung.

Son descendant, portant le nom de solaire de Thado Adeissaraza, eut un fils qui fut adopté par un couple de Nāgas (divinité ophidienne, très populaire et souvent représentée dans la culture et le folklore de Birmanie) ; et, confié à la garde d'un ermite, il reçut d'Indra l'arc et les flèches magiques ; puis il s'en alla fonder Pagan, qu'il libéra des ennemis qui l'opressaient. Selon la *Grande Chronique* :

« Le descendant solaire, à Arimaddana (Pagan)
A transpercé, vainqueur, libérant le pays,
L'ogre-oiseau et le sanglier furieux,

¹³ *Hmannan yazawindawgyi*, Première partie, Mibagon Pitaka, Meiktila, 1958, p. 175, et PE MAUNG TIN et LUCE, G. H., *The glass palace Chronicle of the kings of Burma*, Rangoon University Press, 1960, p. 1.

¹⁴ *Id.*, *Ibid.*, p. 37.

Affamés, dévorants, mangeurs de chair ¹⁵. »

La race solaire du vainqueur est reconnue par le roi régnant alors, qui lui donna sa fille en mariage.

Il est frappant de constater que, si toutes les relations de cette descendance ne s'accordent pas vraiment, toutes néanmoins le mentionnent. Ainsi, il existe une seconde version qui raconte qu'une nāgī (nāga au féminin) eut « des rapports » avec le solaire et se retrouva enceinte. Abandonnée par son séducteur, lorsqu'elle fut sur le point d'accoucher, elle dépêcha jusqu'au soleil une corneille blanche ; cette dernière n'accepta de repartir qu'après que le soleil lui eut remis un paquet contenant un rubis. La corneille prit le chemin du retour, et, apercevant des marchands en train de prendre leur repas, elle abandonna son précieux fardeau sur fourche d'un arbre, pour aller picorer les miettes du repas. Les marchands trouvèrent le rubis, et le remplacèrent par la terre ou même des excréments séchés. Fort attristée de trouver ce piètre présent, la nāgī s'en retourna dans son pays, non sans avoir pondu ses œufs dans la montagne. Un chasseur trouva la couvée, s'en empara, mais lors de la traversée d'une rivière en crue, elle lui échappa des mains : un œuf se brisa dans la terre de Mogok – célèbre pour ses mines de pierres précieuses (rubis et saphirs), encore exploitées de nos jours –, l'autre donna naissance à un « joyau de fille », et le troisième aborda non loin de Pagan où il fut recueilli par un vieux couple : il en éclôt un prince à qui, lorsqu'il eut atteint l'âge convenable, son père le soleil en personne rendit visite pour lui remettre un arc et des flèches ornés des pierreries pour « conquérir ses ennemis ¹⁶ ».

Quoi qu'il en soit de leurs points communs et de leurs divergences, ces deux légendes font clairement apparaître l'importance de ce lignage pour les rois birmanes à deux niveaux au moins : d'abord la première insiste moins en fait sur une parenté seulement solaire, que sur une origine commune avec le Bouddha, alors que la seconde décrit une filiation purement birmane où l'ascendance solaire semble le point le plus important.

Et bien que les « Sages », disent les Chroniques, contestent cette légende, parce qu'historiquement invraisemblable, elle n'en demeure pas moins le témoignage – non bouddhique – de l'imaginaire birman qui pour avoir intégré la culture indienne, n'a pas pour autant renié son folklore ni ses mythes autochtones.

Des rois de « droit solaire », on arrive au XX^e siècle où ... est-ce un hasard si le dictateur Shu Maung, auteur du coup d'État de 1962, a changé son nom en Ne Win « Soleil couchant », lui que l'on dit si influencé par les astres ?

3. L'imaginaire et la vie quotidienne

Parallèlement au bouddhisme et au culte de nats ou génies, l'astronomie birmane, partiellement issue de l'astronomie indienne, joue un grand rôle à la fois dans la vie et dans la culture des Birmans qui croient que les planètes déterminent leur destin. Des planètes dépendent pour un Birman, non seulement son nom, mais sa vie entière.

¹⁵ *Id.*, *Ibid.*, pp. 32-33.

¹⁶ *Id.*, *Ibid.*, p. 35.

En tant que planète du dimanche, le soleil comporte des caractéristiques qui sont : le Nord-Est pour l'orientation, les lettres A, U, I, O, É, Ê, pour l'initiale du nom, le *galon* (ou *garuḍa*, oiseau mythique) pour la monture ; de plus il est maléfique (ainsi que les mardi, samedi, etc.)¹⁷.

Bien qu'il n'existe plus de nos jours à proprement parler de cultes solaires, certains analysent certaines cérémonies comme des vestiges de ce culte. Ainsi, celle dite « des neuf bouddhas », aux origines vraisemblablement pré-bouddhiques, honore et invoque simultanément, mais au cours de deux rituels distincts, à la fois les neuf planètes – Soleil, Lune, Mars, Vénus, Katé, Mercure, Rāhu, Jupiter et Saturne –, et le Bouddha, accompagné de huit arahats ou assistants, si bien que l'on ne sait exactement qui le terme « bouddha » – en birman *pheya*¹⁸ – désigne dans le titre de la cérémonie¹⁹... Cette cérémonie constitue d'ailleurs un excellent exemple d'intégration par le bouddhisme de cultes pré-existants.

De même, parmi les festivals que célébraient les Birmans depuis les temps les plus anciens, figure encore, entre le 10 et le 15 avril de chaque année la traditionnelle « Fête de l'Eau » ou « Thingyan ». On relève ici encore deux légendes ; en effet si, à l'heure actuelle, on célèbre la descente sur terre du dieu gardien du Bouddhisme Indra – en birman Thagya –, il semble bien qu'à l'origine, ce n'était pas Indra mais le Soleil lui-même qui descendait sur terre pour célébrer l'équinoxe. C'est alors que prenait place au temps des rois, le rituel du lavement des cheveux, ainsi que le lâcher de poissons indiquant que le soleil venait de quitter le signe des Poissons.

Il s'agirait donc encore d'une manifestation pré-bouddhique, d'une forme de culte solaire en quelque sorte « récupéré » ; la Guilde des Astrologues semble confirmer ce point, et si la proximité des termes Thingyan-Thagya laisse planer un doute, il est manifeste pour beaucoup que le dieu de Thingyan, n'est autre que le soleil²⁰.

Voyons à présent ce que disent les contes. Ils nous montrent assurément différents types de soleil : il y apparaît alors dans toute l'ambiguïté de sa nature.

Chez les Kachins (Tibéto-Birmans non bouddhistes du Nord), le dieu-soleil est celui qui fit don aux hommes des plants de riz qui assurent la subsistance, plants de riz gigantesques, leur laissant escompter des moissons pléthoriques ; hélas par la faute du caméléon, leurs espérances et leurs récoltes seront considérablement réduites²¹.

La dualité de la relation entre les hommes et le soleil apparaît dans le conte arakanais *Phalanget* (l'Arakan, tour à tour royaume, puis province et enfin État, est situé sur la côté occidentale de Birmanie, ses habitants sont ethniquement très proches des Birmans et ils sont bouddhistes).

¹⁷ MAUNG HTIN AUNG, *Folk Elements in Burmese Buddhism*, Rangoon, Religious Affairs Department Press, sans date, p. 7 sq.

¹⁸ En birman « dieu, objet de culte, seigneur, maître », et ... donc Bouddha.

¹⁹ *Id.*, *Ibid.*

²⁰ *Id.*, *Ibid.*, pp. 23-37.

²¹ LUDU U HLA, *Contes Kachins*, Mandalay, 1964.

Le titre du conte est le nom du héros qui, parce que sa mère a laissé sécher une jupe trop longtemps au soleil, est condamné à « avoir la taille d'une phalange ». Celui qui le condamne ainsi est le « grand roi soleil-lune », sans doute écho des anciennes lignées royales arakanaises Candra-Sūrya lune-Soleil, elles aussi d'essence originelle solaire ; il est significatif que dans le conte, le roi commande aux éléments et après un parcours initiatique dont le héros sortira victorieux, il lui attribue une taille normale et lui offre de plus, non seulement la moitié de son royaume, mais aussi sa fille en mariage ²².

Dieu et roi irascible et susceptible – la vue d'une jupe de femme qui sèche offense encore de nos jours la pudeur –, le roi soleil-lune se montre aussi bienveillant et généreux, ambivalent à l'image du soleil, dispensant conjointement une lumière salutaire ou éblouissante, et une chaleur réconfortante ou intenable.

Masculin dans la plupart des cas, le soleil est une femme dans un autre conte kachin : une jeune fille poursuivie par un tigre lubrique et dévorant est attirée au ciel pour lui échapper ; elle devient le soleil dont la mission est de « donner la lumière de la chaleur pendant le jour ²³ ».

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les contes et mythes qui font intervenir, sous quelque forme que ce soit, le soleil, mais il est sûr que l'astre ou le dieu qui y réside ne laisse pas d'intriguer et de « faire travailler » l'imaginaire de tous les Birmans.

Dispensée en première instance par le soleil, la chaleur et les notions qui s'y rattachent sont négatives en birman. « Il fait chaud » ne peut qu'être une plainte, et se dit « le soleil est chaud ». « Avoir l'esprit chaud », c'est « s'inquiéter, se faire du souci » ; par opposition, tout ce qui est frais ou ombragé implique bien-être, protection ou même sérénité, état tellement prisé des bouddhistes.

Bon ou mauvais, le soleil est naturellement omniprésent au quotidien, et les proverbes l'attestent, qui se réfèrent à sa beauté, son rythme ou encore sa lumière : « Comme le soleil avec la lune, l'or avec l'émeraude » correspond à notre « Qui se ressemble s'assemble » ; « Ne faire sécher son grain (de paddy) que lorsque le soleil est couché », implique qu'il faut s'y prendre à temps et que « trop tard, c'est trop tard » ; « Avec la lumière de l'aube (solaire), le lotus fleurit », peut se traduire par « l'occasion fait le larron »...

Ainsi, le rôle du soleil dans le climat, la langue, la religion des peuples des pays theravādin, est donc déterminant. Roi, dieu ou planète, il apparaît bien aussi comme un miroir de ces cultures composites. Héritages de la nature, son ambiguïté trouve aussi un reflet dans la culture.

²² *Id.*, *Contes arkanais*, 1966.

²³ *Id.*, *Contes Kachins*, *op. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

Cf. les œuvres citées dans les notes de bas de page, à savoir :

La Lokapaññati,
Les Trois Mondes,
Le Lalitavistara,
La vie du Bouddha de Bigandet,
Les chroniques birmanes
Folk elements in Burmese Buddhism,
Les contes de Ludu U Hla.

Les trois premiers ouvrages sont des traductions qui constituent, ainsi que le quatrième, des textes de référence sur le bouddhisme.

ILLUSTRATIONS

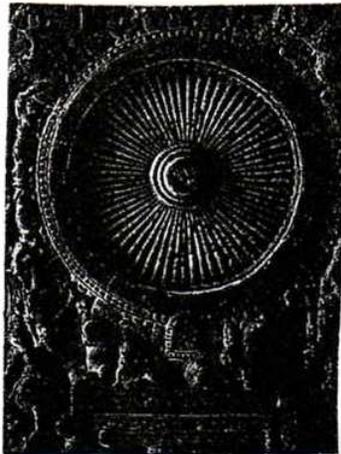


Sūrya

Tiré de Temple R.C., *The Thirty Seven Nats, a Phase of Spirit Worship prevailing in Burma.*
London, Griggs, 1966.



Dharmacakra soutenu par des dieux atlantes
Calcaire bleuté, époque de Dvāravati VII^e- VIII^e siècles.
L'Art de l'Asie du Sud-Est, Citadelles et Mazenod.



Dhammacakra
BOISSELIER J., *La Sagesse du Bouddha*.
Gallimard, Découvertes, p. 120.

**MRABRI, LES « ÂMES DE LA GRANDE FORÊT » :
LES ORIGINES ET L'AVENIR DE CETTE FRAGILE CULTURE
MILLÉNAIRE REMIS EN QUESTION ?**

Yuwadee BOOTWAIWOOTHI,
Étudiante en DEA de l'INALCO-SORBONNE III.

Quelques groupes nomades de chasseurs-cueilleurs circulent dans les lambeaux de forêt subsistant encore au Nord de la Thaïlande, au Laos, et peut-être au Myanmar. Ils sont environ 300 Mrabri survivant toujours en Thaïlande et 27 au Laos dont 22 encore nomades. Chassés par la déforestation sauvage, les mines et l'arrivée de nombreux réfugiés, certains se sont sédentarisés à proximité de villages Hmong, de village Mien ou, en Thaïlande, dans un village gouvernemental. L'auteur anonyme d'un bref article mentionne la présence de nombreux Mrabri dans la forêt de Sam Tao à l'Est de Kengtung avant la seconde guerre mondiale. Ils se seraient séparés en quatre groupes dont l'un serait parti vers le Laos parce que les soldats circulant dans la région les tuaient. L'auteur de l'article n'a jamais pu rencontrer de femmes. Il n'y a pas d'étude sur ces populations ni sur leur nombre au Myanmar ¹.

Ce peuple minuscule, craintif et très discret, a souvent été méprisé et décimé ² par les autres ethnies montagnardes. Les observations écrites le concernant sont rares avant 1980. Auparavant, ils pouvaient survivre à l'abri de la forêt qui demeurait pour eux une protection. Les autres populations ne les considéraient pas comme des Humains mais comme des esprits malfaisants qu'il fallait détruire. Aujourd'hui encore, la place des Mrabri n'est pas clairement définie dans l'esprit des autres ethnies, citoyens bien qu'ils soient citoyens thaïlandais depuis 1998. Leur nom lui-même demeure un sujet de mépris et d'incompréhension pour les autres populations. Esprits insaisissables ou toujours esclaves, ils demeurent, dans l'esprit de beaucoup, un groupe à part.

Plusieurs fois, dans le passé ³, ils ont été considérés comme pratiquement disparus ou en voie de disparition. Leur origine est inconnue ; depuis les premières études sur les Mrabri en 1936, les chercheurs pensaient que ce groupe était un descendant direct des Hoabinhiens ⁴ qui peuplaient cette région à la préhistoire. Les travaux menés par le professeur Surin Pookajorn ⁵ à partir de 1982 allaient dans ce sens. Une nouvelle hypothèse, rejoignant les légendes, vient d'être proposée, se basant sur des analyses ADN et des observations linguistiques.

Depuis l'été 2004, après des années d'oubli, un soudain regain d'intérêt matériel des autorités pour la communauté Mrabri de Ban Huey Yuak ⁶ a amené plusieurs chocs dans leurs conditions de vie. Cette bienveillance, quelquefois précipitée, ne risque-t-elle pas de menacer profondément cette culture fragile ?

¹ «No Place Left for the Spirits of the Yellow Leaves» Intensive logging leaves few options for the Mabri people in Shan State, The Lahu National Development Organization (LNDO) January 2005, pp. 16-17, Chiang Mai GPO, 50000 Thaïlande.

² Le Docteur Garland Bare, médecin de l'hôpital de Pua note, entre 1950 et 1962, plusieurs cas de « chasse » par les Yao (Mien).

³ en 1936, en interrogeant les villageois qui les côtoient, le Pr. Bernatzik dénombre 45 Mrabri dans l'Est de la province de Nan.

⁴ Population préhistorique de la péninsule indochinoise. Madeleine Colani, L'âge de la pierre dans la province de Hoa-Binh (Tonkin), Hanoï, impr. d'Extrême-Orient, collection : Mémoires du Service géologique de l'Indochine ; v. 14, fasc. 1.

⁵ Archéologue thaïlandais de l'Université Silpakorn, Bangkok. Décédé en juillet 2004. Il a participé aux travaux du Pr. Stoneking.

⁶ Village gouvernemental de regroupement situé dans la province de Nan au Nord de la Thaïlande.

Génétique, Linguistique et Origine des Mrabri

En mars 2005, la revue scientifique PLoS ⁷ Biology ⁸ a publié les résultats d'une étude de chercheurs allemands, japonais et thaïlandais menée au Nord de la Thaïlande. Elle concernait la génétique comparée de sept groupes ethniques, dont les Mrabri. Ces chercheurs, sous la direction du professeur Mark Stoneking, émettent une nouvelle hypothèse sur l'origine des Mrabri :

« Un très petit groupe d'agriculteurs sédentaires serait retourné dans la forêt pour reprendre une existence de chasseurs-cueilleurs et serait à l'origine du peuple Mrabri »

Cette supposition s'appuie sur trois points déjà connus :

- **Une analyse génétique** sur un échantillon de population de cinquante-huit Mrabri, révèle que le mtDNA ⁹ étudié présente une homogénéité absolue et que la diversité du chromosome Y est très réduite par rapport aux six autres populations. Les auteurs en concluent que l'origine des Mrabri serait donc « *un petit groupe de trois à six individus dont deux femmes ou peut-être même une seule* ».

- **Une analyse linguistique** qui note, dans la langue des Mrabri, la présence de termes ayant trait à la culture et à l'élevage, alors que les Mrabri ne pratiquent pas l'agriculture et que les croyances animistes confortent cette interdiction. Les auteurs en concluent que les Mrabri ont été agriculteurs dans le passé.

- **Une légende ancienne** raconte qu'il y a plusieurs siècles, les villageois Tin Praï ont chassé deux enfants et les ont laissés sur un radeau au fil du courant. Ils ont survécu, se sont échappés dans la forêt et sont devenus les Mrabri en devenant chasseurs-cueilleurs. Les auteurs en concluent que les légendes confirment l'hypothèse ci-dessus.

L'article de PLoS Biology propose deux théories appuyant la présence d'une ancêtre unique pour le groupe Mrabri étudié :

- Le retour à la forêt d'un très petit groupe d'agriculteurs.
- La quasi disparition d'une population qui, ensuite, se serait reformée à partir de quelques survivants. Pour privilégier la première hypothèse, on s'appuie sur la présence de termes agricoles dans la langue et la légende.

Cette supposition, quelque plausible qu'elle soit, appelle cependant quelques précisions supplémentaires et des réserves sur cette hypothèse comme l'on indiqué eux-mêmes les auteurs de l'article et une intervention d'un lecteur ¹⁰ dans la même revue PLoS Biology.

⁷ Public library of Science.

⁸ Revue scientifique en ligne : <http://biology.plosjournals.org/> Mars 2005 pp.362-363 et 536-542. La presse a repris cette information dans plusieurs articles : le Monde 3 avril 2005 et la recherche mai 2005.

⁹ ADN mitochondrial : ADN mitochondrial contenu dans le cytoplasme et transmis par la mère.

¹⁰ Professeur Waters Tony, Université de Chico, Californie, USA.

L'analyse génétique

Le groupe Mrabri étudié se trouve dans une région où sa présence est signalée de façon régulière depuis longtemps ¹¹. Les estimations concernant la population Mrabri est incertaine et les évaluations passées très variables, entre quelques dizaines d'individus et un millier. Même le nombre actuel de 300 Mrabri reste toujours approximatif.

Les aires de migration étaient réduites et les conditions de vie dans la forêt extrêmement difficiles ¹². Les petites hordes comptaient de trois à quinze personnes. Ces groupuscules nomades peuvent avoir été, à une certaine période de l'histoire, proche de l'extinction totale comme les Youmbri rencontrés par Hugo Adolf Bernatzik en 1936 ¹³. La population actuelle pourrait très bien descendre des survivants d'un seul petit groupe.

En 1963, le docteur Gebhard Flatz avait déjà remarqué l'uniformité du groupe sanguin chez les Mrabri qui sont tous de groupe A. L'hypothèse d'une origine commune restreinte avait déjà été émise timidement à cette époque ¹⁴.

Les relations avec les autres ethnies montagnardes, bien qu'elles soient restées rares, existent et on cite quelques cas de métissage ¹⁵ dès 1911. L'isolement évoqué dans cette étude est très relatif et ne peut être comparé à des populations insulaires vraiment isolées comme celles des îles Andaman. Mais les mariages sont conclus, encore aujourd'hui, uniquement dans le groupe Mrabri.

La recherche n'a concerné que des groupes ethniques vivant hors de la province de Nan et ne parle pas d'analyses chez les Mien, les Tin, les Lau ou les Khmou, populations géographiquement plus proches des Mrabri.

Les termes agricoles dans la langue des Mrabri

L'analyse linguistique note la présence de termes concernant l'agriculture et se sert de cette présence pour confirmer l'analyse génétique et expliquer l'idée d'un retour à la forêt d'agriculteurs sédentaires.

Les plus anciens témoignages ¹⁶ concernant les Mrabri font tous états de travaux agricoles effectués pour le compte des populations sédentaires voisines. Les relations, souvent conflictuelles, des Mrabri avec les populations voisines étaient limitées, distantes et empreintes de méfiance mais les Mrabri eux-mêmes ont toujours eu des échanges avec leurs voisins ; ils n'ont donc pas été coupés du monde comme certaines populations insulaires.

Les chants et la langue utilisés par les Mrabri lors de la rencontre de 1963 sont proches du Khmou, langue que parlait le professeur Kraïsri Nimmanhaeminda. La langue est particulière mais comporte des emprunts très anciens aux langues de la région.

Les apparentements de langues originelles sont souvent assez hasardeux et difficilement vérifiables ¹⁷. Ce qui est sûr, c'est que les Mrabri ont subi l'influence des populations tibéto-birmanes voisines.

¹¹ Premier témoignage avéré au milieu du XIXe siècle.

¹² En 1936, le Pr. Bernatzik H.A. donne une mortalité infantile de 80% et il ne recense dans la région de Nan que 47 Youmbri. Il énumère les causes de mortalité : maladies, tigres accidents et chasseurs Yao (Mien) qui voient les Mrabri comme un gibier.

¹³ Se nommant Youmbri (Mlabri C), rencontrés en 1936, ils ont peut-être disparu.

¹⁴ Notes personnelles du Pr. Bunserm Satraphai.

¹⁵ Métissage accompagné d'un départ du groupe et de l'installation dans un village.

¹⁶ Témoignages écrits depuis 1926 (Phra Winit Wanadorn) et oraux depuis 1850 (Dr. Garland Bare).

¹⁷ A l'exemple de la classification linguistique afro-asiatique proposée par le Professeur Greenberg mais qu'il n'a jamais pu démontrer.

La présence de vocabulaire agricole ne suffit pas à justifier l'hypothèse du retour à la forêt, les interactions entre les langues étant permanents dans cette région.

Les légendes d'origine

Au moins trois légendes différentes sont actuellement connues à propos de l'origine des Mrabri. Il en existe probablement d'autres. La fable la plus souvent reprise par les livres et les guides touristiques est celle de deux enfants perdus sur une rivière qui en arrivant dans la forêt ont fondé le peuple Mrabri.

La seconde, évoque un Roi des TinTaï, qui, pour répondre à un oracle, aurait demandé aux cent meilleurs sujets de son royaume de partir pour un an dans la forêt avec des graines et des animaux. Arrivés dans la forêt, ils trouvèrent tellement de nourriture qu'ils abandonnèrent les animaux et laissèrent moisir les graines. Ils sont devenus les Mrabri chasseurs-cueilleurs.

La troisième, recueillie auprès des Mrabri en août 1962, est extraite des notes du professeur Bunserm Satraphaï :

« Il était une fois deux frères Khmou. L'un est parti travailler dans les champs cultiver des melons. Il est devenu plus tard l'ancêtre des Khmou. L'autre est parti dans la forêt pour chasser, ramasser des tubercules et des racines sauvages. Il est devenu plus tard notre ancêtre et nous ne pouvons absolument pas faire de plantations ni d'agriculture. Sinon nous violerions les coutumes. Si quelqu'un ne suit pas ces lois, il sera puni par les esprits. »

Dès 1936, avec les écrits du professeur Bernatzik, on trouve une référence, sans doute involontaire, à ces légendes avec une photo d'un couple sous un abri : il évoque Adam et Ève...

Pour confirmer cette hypothèse d'une origine restreinte du peuple Mrabri, les analyses génétiques réalisées à Ban Huey Yuak doivent donc être approfondies et étendues aux autres groupes de Mrabri.

Linguistiquement, il n'y a pas un peuple Mrabri homogène. On distingue trois¹⁸ groupes différents nommés A, B, et C. Le plus important est le groupe A dont fait partie le village gouvernemental de Ban Huey Yauk. C'est le plus étudié. Le sous-groupe B (Minor Mlabri) est probablement disparu et le sous-groupe C au Laos comporte vingt-sept personnes. Des incertitudes subsistent sur le classement des Youmbri rencontrés en 1936. On ne sait rien des groupes encore nomades pouvant subsister à l'Est de la province de Nan et au Myanmar.

La plupart des travaux scientifiques récents concernant les Mrabri ont été menées avec les habitants sédentarisés de la communauté de Ban Huey Yuak dans la province de Nan. Une expérience d'action éducative, adaptée aux enfants Mrabri a eu lieu en avril 2000 avec un groupe, partiellement sédentarisé, à Ban Thawa dans la province de Phrae, a été étudiée. Les communautés encore nomades de l'est de Nan ou du Laos, plus difficile d'accès, sont souvent oubliées dans ces recherches.

Les remarques sur le vocabulaire concernant l'agriculture présent dans la langue des Mrabri peuvent aussi trouver leur origine dans leur emploi comme saisonniers agricoles. La langue véhiculaire utilisée entre employeurs et employés a nécessairement une influence sur la langue quotidienne. La fragilité de la culture de ces nomades forestiers peut aussi accélérer la modification de leur langue dans le cas

¹⁸ Rischler, Jørgen, Minor Mrabri : A Hunter-Gatherer. Language of Northern Indochina.

d'une culture orale. Il suffit de voir l'influence de la langue thaïe ou du Hmong sur le parler actuel des Mrabri après quelques années de sédentarisation.

N'oublions jamais que les langues et les populations de toute la région se sont entremêlées, à des degrés divers, au fil du temps, et que les légendes de retour à la nature primitive sont nombreuses sur toute la planète, de Moïse à Tarzan. Certes, plusieurs de ces histoires fondatrices convergent dans le cas des Mrabri mais ce ne sont que des légendes orales qu'il ne soit possible, en l'état actuel de nos recherches, de confirmer ni d'infirmer, encore moins de les recouper avec d'autres traditions des populations des zones où subsistent les Mrabri.

Comme on le voit à travers cette brève présentation, nous nous trouvons devant une ethnie qui est loin de nous avoir livré tous ses secrets. Pourtant, il s'agit bien là d'un peuple dont la minuscule population, l'éparpillement, la culture particulière, méritent tout notre intérêt, non seulement d'un point de vue ethnologique et linguistique mais aussi, et surtout, d'un point de vue humain. Les constatations que nous avons faites lors de notre premier terrain nous ont ainsi amenée à nous poser bien des questions sur l'avenir de ces gens : si nous nous devons, bien entendu, de tenter de les aider dans l'extrême dénuement où ils se trouvent, tant du point de vue de leur subsistance, de leur santé et de leur éducation, l'aide ne risque-t-elle pas, si elle est mal mise en œuvre, de faire disparaître à jamais un mode de vie millénaire ? C'est ce que nous examinerons maintenant rapidement, en présentant ce qui est actuellement fait pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Interventions actuelles en faveur des Mrabri

Après notre séjour sur le terrain en août 2004, les contacts que nous avons pu établir avec des informateurs et les autorités de la province de Nan, où vivent les Mrabri, ont été maintenus. Dès la fin de la saison des pluies et après les traditionnelles courses de pirogues de la ville de Nan, une série de visites et d'actions ont été menées en direction de la communauté Mrabri de Ban Huey Yuak. Ces actions qui partent souvent de bons sentiments peuvent aussi mettre en danger l'originalité des Mrabri sans apporter une réelle amélioration dans leur vie quotidienne.

Centre pour la petite enfance

Il était en construction depuis six ou sept ans comme le montraient les dates d'inventaire inscrites sur les vestiges du mobilier livré en 1998. Un terre-plein et un toit servaient de lieu ouvert pour les Mrabri et les visiteurs.



Août 2004.



Décembre 2004 avec la Croix rouge.

En quelques semaines, des cloisons ont complété cette construction qui est devenue méconnaissable. C'est maintenant un véritable bâtiment au cœur du village de Ban Huey Yuak. Son rôle exact n'est pas très bien défini mais il a fière allure au milieu du village et peut ainsi être présenté aux visiteurs. Il sert maintenant aux photos officielles et les Mrabri, costumés pour la circonstance, complètent le décor.

Un moniteur Hmong avait été recruté mais sa présence n'était qu'épisodique et son rôle incertain. Il n'est plus salarié pour ce travail mais il apparaît sur toutes les photos récentes prises dans le village. Dans les projets, ce bâtiment devait abriter une structure permettant de s'occuper des jeunes enfants sans les séparer des parents avant l'âge de six ou sept ans.

Le problème de l'école primaire est, lui, toujours aussi préoccupant et les enfants, qui doivent pour suivre les cours, séjourner hors du village, continuent à ne voir leurs parents que le samedi et le dimanche. Les conditions d'hébergement et les contacts avec les adultes sont toujours aussi déplorables. Ces enfants semblent encore moralement assez solides mais pour combien de temps ? Quels pourront être, à terme, les effets d'une éducation nécessaire, certes, mais donnée bien entendu dans la langue nationale de la Thaïlande, sur une déculturation inquiétante ?

Aide de la Croix-Rouge aux Mrabri

Depuis août 2004 et à la suite de rencontres directes avec madame Ra-bieb-rat Phongphanich¹⁹, l'épouse du ministre de l'Intérieur, il y a eu plusieurs courriers échangés avec madame le professeur Malinee Chok-suwatthanasakul²⁰, présidente de la Croix-Rouge locale et épouse du gouverneur de la province de Nan. Elle avait pris connaissance de notre projet à propos de l'avenir des Mrabri. Depuis, elle est intervenue à plusieurs reprises dans le village avec des moyens relativement importants mais surtout spectaculaires.

Une opération d'aide, de distribution de matériel et d'aide sanitaire a été organisée le 25 décembre 2004. Un groupe de personnes appartenant à la Croix-Rouge a emmené apprentis coiffeurs, personnel de santé, matériel, mais aussi la presse, rendre visite aux habitants de Ban Huey Yuak. Ces visites un peu lourdes n'ont pas pris en compte la suggestion d'une approche lente, progressive, douce et discrète, que nous avons proposée dans notre projet, pourtant rédigé en langue thaïe.



La visite de la croix rouge en décembre : les cadeaux, la photo et les coiffeuses.

Participation des Mrabri aux élections législatives

Le 6 février 2005 pour les élections législatives, les Mrabri ont voté pour la première fois. Ils sont citoyens thaïlandais, et à ce titre, ce vote est normal.

¹⁹ คุณระเบียบรัตน์ พงษ์พานิช นายกรัฐมนตรีแม่บ้านมหาดไทย, présidente de l'association des femmes au foyer du Ministère de l'Intérieur.

²⁰ อาจารย์มาลินี โชคดีวัฒนสกุล, นายกเหล่าอาสาชาชาติ และภริยาท่านผู้ว่าราชการจังหวัดน่าน.



Les élections législatives et le petit abri qui sert de lieu de réunion.

On peut s'interroger sur les motifs de la médiatisation de ce vote. Le doyen, Lung Pa, présente sa carte d'identité. Rappelons qu'il n'y a pas de chef dans un groupe Mrabri. Chaque décision est prise en complète concertation des membres du groupe. Cette démocratie directe, associée au sens du partage qui règne dans cette communauté, a permis la survie de ce peuple depuis des siècles. À Ban Huey Yuak, ces coutumes sont toujours respectées et ne posent pas de problème. Il y a quelques années, au Laos, des conflits sont apparus au sein d'une communauté de vingt-deux Mrabri et ont provoqué l'éclatement du groupe en trois parties. À l'origine de cette séparation : la désignation d'un chef.

Attribution de la Carte d'Or aux Mrabri

Le Dr Sa-ngouan Nittayaramphong ²¹, Secrétaire général du Bureau d'assurance de la Santé publique, accompagné de son adjoint Dr Piya Nétrawichien ²², a rendu visite à la communauté de Ban Huey Yuak le 2 avril 2005. Ils ont annoncé l'attribution de la Carte d'Or de la santé qui assure aux Mrabri l'accès aux soins comme à l'hôpital au tarif très bas de trente baths ²³ pour une consultation.

Cette annonce mérite d'être complétée. En effet, un dispensaire existe dans le village Hmong voisin mais son ouverture est limitée. Quant aux médicaments, ils restent, semble-t-il, payants. Disons que c'est cependant un progrès par rapport au vide sanitaire total de la situation antérieure.

Électricité chez les Mrabri

Le Directeur de l'entreprise nationale de distribution d'électricité EGAT a annoncé l'installation d'une centrale solaire fournissant de la lumière quatre heures par jour dans le village Mrabri de Ban Huey Yuak. Cette centrale fonctionne depuis le mois de mars 2005.

CONCLUSION

Toutes ces informations montrent un intérêt réel des autorités envers les Mrabri. La médiatisation est souvent excessive et on ne parle jamais des conditions dans

²¹ นายแพทย์สงวน นิตยารัมภ์พงศ์ เลขานุการสำนักงานหลักประกันสุขภาพแห่งชาติ, Secrétaire du Bureau national de la sécurité sanitaire, News Clipping, mai 2005, Bureau national de la sécurité sanitaire.

²² นายแพทย์ปิยะ เนตรวิเชียร รองเลขาธิการ, secrétaire adjoint du Dr Sa-ngouan Nittayaramphong, Bureau national de la sécurité sanitaire.

²³ 30 baths = 0,60 euro. Le salaire moyen journalier est 60 baths pour un Mrabri.

lesquelles ils travaillent ni de la pénurie alimentaire. Officiellement, le principal attrait des Mrabri semble toujours le développement du tourisme. De multiples visites de voyages organisés perturbent la vie quotidienne et ne rapportent pratiquement rien au village. Une large route a été construite pour faciliter l'accès à cette région et devrait augmenter le nombre de visiteurs. L'habillement et la préparation des visites officielles sont mal vécus par les Mrabri qui se sentent infantilisés et dépendants. Les visiteurs ne se rendent pas toujours compte des dégâts causés par leur présence et, disons-le, leurs exigences.

L'arrivée de l'électricité devrait précéder de peu celle de la télévision déjà bien présente pour les enfants qui fréquentent l'école et qui, chaque soir, reçoivent plusieurs heures de programmes pas toujours adaptés. Les progrès sur le plan sanitaire sont par contre réels et positifs.

Ces éléments modernisateurs risquent encore de précipiter la disparition de cette culture fragile et chancelante qui mériterait une protection et une approche plus douce. La sauvegarde de cette culture viendra peut-être finalement des groupes isolés à l'Est de la province de Nan, au Laos et, s'ils existent, au Myanmar.

Les Mrabri ont subi un énorme choc culturel au cours des 30 dernières années. Avant la perte de leur forêt, ils avaient subi la guerre au cours de laquelle beaucoup ont été tués par les mines ou par les armées en présence. En 1975, seize Mrabri qui vivaient au Laos se sont réfugiés en Thaïlande. Un an plus tard, sept d'entre eux étaient morts des suites d'une anorexie mentale provoquée par le télescopage moral entre leur civilisation et les camps de réfugiés.

Aujourd'hui encore, leur refus de la vie sédentaire, qui n'est exprimé qu'en privé, provoque des maladies respiratoires et des états de prostration chez certains.

Pour les groupes sédentarisés, le contact et la découverte de la vie quotidienne dans le village voisin à un impact énorme sur leur façon de vivre. Pour quelques-uns d'entre eux, il y a aussi la découverte de la grande ville. Les besoins se modifient, se créent et se modernisent. Pour les anciens, quelques tatouages et un morceau de bois passé dans un trou de l'oreille servaient de parure. Pour les plus jeunes, ce sera une montre ou un bijou moderne acheté en ville ou à la boutique du village. Ces besoins ont complètement modifié les relations économiques avec les autres populations.

Le troc a pratiquement disparu. Les petites fabrications sont vendues aux visiteurs contre de l'argent. Les travaux agricoles sont payés en espèces ou en marchandises. Il existe aussi un système d'avance sur salaire qui endette les Mrabri et les engage pour des mois ou des années. C'est une des façons de fidéliser la main d'œuvre et de prendre des intérêts sur les sommes avancées. Certains employeurs peu scrupuleux se servent de l'alcool ou de la drogue pour maintenir les Mrabri à proximité de leur village. Les dégâts commencent à être apparents sur la santé des Mrabri.

Les travaux effectués pour les agriculteurs Hmong ou Mien sont en général très pénibles. Le défrichage, le désherbage ou les ramassages se font à la main ou avec des outils rudimentaires. Le salaire est, comme nous l'avons dit précédemment, de 60 baths par jour et il n'y a pas de travail permanent. Les traitements chimiques dangereux sont payés 100 baths²⁴ mais sont effectués sans protection et provoquent de nombreuses lésions cutanées.

L'isolement du village coûte cher, un transport à l'hôpital effectué par un villageois Hmong coûte entre 1000 et 1200 baths et l'achat d'un petit cochon peut représenter six mois de travail. L'animal sera mangé par le groupe en quelques jours.

²⁴ Environ 2 euros.

Les aides ou les visites ponctuelles que nous avons évoquées ci-dessus, peuvent soutenir les Mrabri temporairement. Mais, bien souvent, après la photo souvenir, ils se retrouvent à nouveau seuls avec leurs problèmes et leur misère. La malnutrition est générale. En effet, les cueillettes traditionnelles que les habitants de Ban Huey Yuak essaient de poursuivre ne donnent que de maigres résultats. Les traditions animistes leur interdisent l'agriculture mais la survie du groupe les oblige à défricher et à cultiver pour les autres. Ils ne disposent d'aucun territoire pour eux-mêmes.

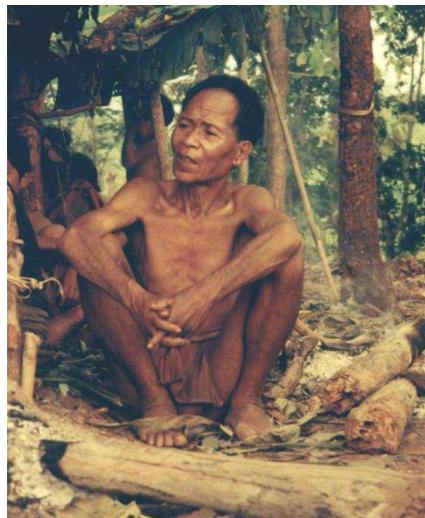
Des projets existent mais sont restés sur le papier depuis des années. La mise à leur disposition de terres agricoles et une aide technique simple leur permettraient facilement une autosuffisance en nourriture et une certaine indépendance économique.

Les préparations des visites officielles et les visites des touristes sont également un facteur d'altération des règles de vie de la communauté. La discrétion et la réserve naturelle des Mrabri ne leur permettent pas encore d'exprimer leurs souhaits de vie. Pourtant, en privé, ils ont su construire un projet qui répondrait à leurs aspirations.

La plupart des Thaïs ignorent bien souvent qui ils sont et l'idée de « Phi » - fantôme, esprit - est toujours présente dans la vision populaire que l'on a des Mrabri. Les faire mieux connaître, en expliquant ce qu'ils sont vraiment, permettrait de les sortir de ce mépris que l'on rencontre souvent lorsque l'on parle de Mrabri et qui continue à leur porter préjudice.

Eux-mêmes ignorent tout ou presque de leur passé. Ils ont exprimé leur étonnement et leur admiration devant des photos anciennes représentant leurs ancêtres. Il est dommage que l'école que fréquentent les enfants Mrabri ne dispose pas du matériel permettant de transmettre ces souvenirs qui sont leur histoire.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour sauvegarder leur culture avec une aide discrète, durable et mieux adaptée.



Mrabri : Pagne traditionnel porté par les anciennes générations.

1997 Ban Luang, province de Nan.

Photo : Wichit Leklert Siriwong (TV5)

**L'ABSENCE DE MARQUEUR (*zéro*)
ET LA PRÉSENCE DE MARQUEURS (*đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ*)
EN VIETNAMIEN**

Danh Thành DO-HURINVILLE,
Membre de la Société de Linguistique de Paris.

INTRODUCTION

Il existe deux approches opposées relatives à l'expression temporelle vietnamienne.

• **L'approche traditionnelle** : selon une conviction multiséculaire, ancrée dans l'esprit des Vietnamiens depuis le dictionnaire de A. de RHODES (1651) jusqu'à celui de Nguyễn Như Ý *et al.* (1999), en passant par une multitude de grammaires et d'articles, *đã, rồi, đang, sẽ, sắp, vừa* sont des marqueurs de temps, comme dans (1 à 6).

(1) Tôi **đã** ăn (je / marqueur passé / manger) : J'ai mangé.

(2) Tôi ăn **rồi** (je / manger / marqueur passé) : J'ai mangé.

(3) Tôi **đang** ăn (je / marqueur présent / manger) : Je suis en train de manger.

(4) Tôi **sẽ** ăn (je / marqueur futur / manger) : Je mangerai.

(5) Tôi **sắp** ăn (je / marqueur futur proche / manger) : Je vais manger.

(6) Tôi **vừa** ăn (je / marqueur passé récent / manger) : Je viens de manger.

• **L'approche non traditionnelle** : Selon Cao Xuân Hạo (1998), le vietnamien est dépourvu de temps verbaux, *đã, rồi, đang, sẽ, sắp, vừa* n'étant pas des marqueurs de temps. Nguyễn Kim Thành (1977) et Jo-wang Lin (2003) soulignent la différence fondamentale, à ce sujet, entre les langues flexionnelles et les langues isolantes, dont font partie le vietnamien et le chinois. Si dans les premières il existe des temps verbaux pour désigner le passé, le présent et le futur, en revanche, dans les secondes, ce sont les circonstanciels de temps qui permettent de le faire. En d'autres termes, dans les langues isolantes, les circonstanciels de temps jouent le même rôle que celui des temps verbaux dans les langues indo-européennes. Les énoncés *It was ten o'clock* ou *Il était dix heures* doivent être traduits en vietnamien par *Lúc bây giờ là mười giờ* (à ce moment-là / être / dix / heures), et non par *Đã mười giờ rồi* (đã / dix / heure / rồi). Le prétérit anglais *was* et l'imparfait français *était* sont rendus en vietnamien par le circonstanciel de temps *lúc bây giờ* (à ce moment là) et non par les marqueurs *đã* et *rồi*.

Il convient de noter que toutes les langues, qu'elles soient isolantes, flexionnelles ou agglutinantes, peuvent exprimer la notion de temps, car celle-ci est un concept universel. Cependant, sa représentation linguistique varie d'une langue à l'autre, d'où l'intérêt d'entreprendre une étude contrastive pour étudier les différents moyens mis en œuvre par une langue isolante comme le vietnamien, ou par une langue flexionnelle, comme le français, afin de traduire les notions de *temps* et d'*aspect*. L'extrait suivant, emprunté à R. JAKOBSON (1963 : 82), illustre bien cette opinion :

« Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer. Si telle catégorie grammaticale n'existe pas dans une langue donnée, son sens peut se traduire dans cette langue à l'aide de moyens lexicaux. »

Les temps verbaux n'existant pas en vietnamien, le locuteur doit recourir aux circonstanciels de temps (*moyens lexicaux*) situés en début d'énoncé. Dans sa thèse de doctorat à caractère sociolinguistique, Nguyễn Ngọc Thanh (2000 : 101) souligne que dans les langues pourvues de temps grammaticaux, l'obligation d'avoir recours aux

temps verbaux prime le besoin de les utiliser, mais qu'en revanche, dans les langues dépourvues de temps grammaticaux, le besoin de se servir des marqueurs prévaut sur l'obligation de les employer.

Huỳnh Văn Thông (2000 : 51) regrette vivement que la notion d'*aspect* soit encore inconnue des linguistes vietnamiens.

Que signifie la notion d'*aspect* ? Le mot *aspect* vient du mot russe *вид* qui signifie « vue ». L'*aspect* peut se définir comme le regard d'une personne porté sur l'événement dont elle parle. Cet événement peut être perçu dans son déroulement ou dans sa globalité, etc.

L. GOSSELIN (1996 : 10) distingue deux types d'aspects en français : l'aspect lexical et l'aspect grammatical. Selon Z. VENDLER (1967 : 97-121), l'aspect lexical correspond aux quatre types de procès¹ : état, activité, accomplissement et achèvement. Quant à l'aspect grammatical, il comprend l'aspect accompli, l'aspect inaccompli, l'aspect itératif, etc., et les adverbes d'aspect.

I. L'ASPECT LEXICAL

L'aspect lexical contient l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif.

1. L'ASPECT IMPERFECTIF

L'aspect imperfectif, représenté par les verbes d'état et les verbes d'activité, envisage le procès dans son déroulement, sans visée d'un terme final.

1.1. Les verbes d'état

Selon C. FUCHS *et al.*, (1991 : 145-148), les états peuvent être subdivisés en quatre types : *propriétés nécessaires* (*Le chien est un animal, deux et deux font quatre*) ; *propriétés permanentes* (*Cette table est ronde, Hà Nội est la capitale du Viet nam*) ; *propriétés contingentes stables* (*Nam est coléreux, Lan est gentille, Nam connaît le français, etc.*) ; *propriétés contingentes instables* (*Nam est malade, Nam est fatigué, Nam est triste*).

1.2. Les verbes d'activité

Chercher, marcher, manger, boire, travailler, fumer, etc., sont des verbes d'activité, car leur procès ne comporte pas de limitation intrinsèque du point de vue sémantique, mais en réalité ce type de procès ne peut se prolonger indéfiniment.

2. L'ASPECT PERFECTIF

L'aspect perfectif, télélique, non homogène, est exprimé par les verbes d'accomplissement et d'achèvement. Il envisage le terme du procès : le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme (RIEGEL *et al.*, 1994 : 293).

2.1. Les verbes d'accomplissement

Les accomplissements sont représentés par les syntagmes verbaux suivants : *courir un 100 mètres, tracer un cercle, boire un verre d'eau, écrire une lettre, fumer une cigarette, etc.* Du point de vue sémantique, ces procès sont limités par les compléments d'objet direct : *un cent mètres, un cercle, un verre d'eau, une lettre, une cigarette*.

Les verbes d'accomplissement et les verbes d'activité peuvent se combiner avec *đang* pour répondre à la question *Nam đang làm gì thế?* (Nam / đang / faire / quoi /

¹ R. MARTIN (*Temporalité et classes de verbes* : 5, 1988) : « on entend par **procès**, l'action ou l'état décrit par la phrase entière et non seulement par le verbe ».

particule) : *Que fait Nam ?* Les réponses sont les suivantes : *Nam đang chạy một trăm mét* (Nam / đang / courir / un / cent / mètre) : *Nam est en train de courir un cent mètres* ; *Nam đang uống một ly nước* (Nam / đang / boire / un / verre / eau) : *Nam est en train de boire un verre d'eau* ; *Nam đang chạy* (Nam / đang / courir) : *Nam est en train de courir* ; *Nam đang uống nước* (Nam / đang / boire / eau) : *Nam est en train de boire, etc.*

Les verbes d'accomplissement et les verbes d'activité peuvent s'associer aussi avec *đã bắt đầu* et avec *đã...xong* comme suit : *Nam đã bắt đầu chạy một trăm mét* (Nam / đã / commencer à / courir / un / cent / mètre) : *Nam a commencé à courir un cent mètres* ; *Nam đã chạy xong một trăm mét* (Nam / đã / courir / finir de / un / cent / mètre) : *Nam a fini de courir un cent mètres* ; *Nam đã bắt đầu chạy* (Nam / đã / commencer à / courir) : *Nam a commencé à courir* ; *Nam đã chạy xong* (Nam / đã / courir / finir de) : *Nam a fini de courir.*

Avec les verbes d'accomplissement, le locuteur peut poser les questions suivantes : *Combien de temps Nam a-t-il mis pour courir un cent mètres (ou pour boire un verre d'eau) ?* Avec les verbes d'activité, il est impossible de poser les questions suivantes : *Combien de temps Nam a-t-il mis pour courir (ou pour boire) ?*

2.2. Les verbes d'achèvement

Entrer, sortir, partir, naître, mourir, atteindre, trouver, arriver, gagner, exploser, etc., sont des verbes d'achèvement, car une fois son terme atteint le procès qu'ils expriment ne peut pas être prolongé. Ces verbes renvoient à des événements qui sont par nature instantanés, ponctuels ou momentanés. Par conséquent, ils ne peuvent se combiner ni avec *đang*, ni avec *đã bắt đầu*, ni avec *đã...xong* : **Nam đang chết* (Nam / đang / mourir) ; **Nam đã bắt đầu chết* (Nam / đã / commencer à / mourir) ; **Nam đã chết xong* (Nam / đã / mourir / finir de).

Tableau récapitulatif

	Verbes d'activité	Verbes d'accomplissement	Verbes d'achèvement
Dang	+	+	-
đã bắt đầu	+	+	-
Đã...xong	+	+	-
Combien de temps a-t-il mis pour...	-	+	-

II. L'ABSENCE DE MARQUEUR ET LA PRÉSENCE DE MARQUEURS

Nguyễn Anh Quế (1988) note en vietnamien une opposition entre *hình thái ẩn* (absence de forme, représentée par zéro ou Ø) et *hình thái hiện* (présence de formes, exprimée par *đã, đang, sẽ, etc.*). Dans le domaine verbal, l'auteur oppose l'absence de forme dans Ø *đi* (zéro *aller*) à la présence de formes dans *đã đi* (*đã aller*), *đang đi* (*đang aller*), etc. Dans le domaine nominal, il oppose l'absence de classificateur dans Ø *trâu* (zéro *buffle*) à la présence de classificateurs dans *con trâu* (*con buffle*).

1. L'ABSENCE DE MARQUEUR (ZERO OU Ø)

Du point de vue statistique (Nguyễn Kim Thàn, 1977 : 187-188), la fréquence d'emploi de *zéro* dépasse de très loin celle de tous les marqueurs réunis. En effet, sa fréquence d'emploi est d'environ 70 % dans la presse (contre 23 % pour *đã* et 7 % pour d'autres marqueurs) ; 80 % dans les ouvrages d'histoire et de politique (contre 14 % pour *đã* et 6 % pour d'autres marqueurs) ; 93 % dans les œuvres littéraires (contre 3 % pour *đã* et 4 % pour d'autres marqueurs). Dans les ouvrages et revues scientifiques, sa fréquence d'emploi avoisine même les 100 %.

Cette observation étaye le point de vue selon lequel les marqueurs *đã, đang, sắp, sẽ,* etc., ne sont pas les principaux moyens pour localiser les procès dans le temps compte tenu de leur très faible fréquence d'emploi tant à l'écrit qu'à l'oral. En dépit de l'importance du phénomène d'absence de marqueur en vietnamien, il n'existe pas d'études approfondies traitant de ce problème, alors que la description de ces marqueurs est présente dans toutes les grammaires.

1.1. Points de vue de linguistes vietnamiens et français sur l'absence de marqueur

G. AUBARET (1863) et L. CADIÈRE (1958) abordent ce problème d'absence de marqueur en utilisant les expressions : « aucune particule » ou « verbe seul ». Quant à Đào Thị Hợi (1965), elle pense que le verbe vietnamien toujours invariable ne peut pas indiquer le passé, le présent et le futur. Pour se faire comprendre, on doit recourir aux moyens lexicaux.

Nguyễn Ngọc Thanh (2000) pense que le vietnamien est une langue sans temps verbaux (*vô thì*), et que les formes *zéro* qui existent dans toutes les langues concernent le sujet (sujet *zéro*), l'article (article *zéro*), la relative (relative *zéro*), etc. L'auteur insiste sur l'importance de distinguer l'absence de forme de la présence de formes en vietnamien. Sur ce point, il rejoint la position de Nguyễn Anh Quế (*op. cit.*). Selon Nguyễn Ngọc Thanh, cette distinction est indispensable pour pouvoir étudier les formes *zéro* : « the ultimate semiotic warrant for the postulation of *zéro* » (N. VINCENT, R. E. ASHER, *The Encyclopedia of language and linguistics*, tome 9, p. 5083, Pergamon Press, Oxford, 1994).

Depuis longtemps les linguistes se sont penchés sur une nouvelle forme dite *zéro* considérée comme un élément fictif dont le signifiant est représenté par une absence de signifiant « an abstract unit with no physical realization in the stream of speech ». Il est indispensable de distinguer, d'après cet auteur, une forme *zéro* dite absolue dans les énoncés à valeur générique dépourvus de circonstanciels de temps, et une forme *zéro* dite non absolue dans les énoncés pourvus de circonstanciels de temps.

Concernant le domaine nominal, Nguyễn Phú Phong, dans sa thèse de doctorat (1995 : 27-28), distingue clairement l'absence de classificateur du classificateur *zéro*. Dans le premier cas, il n'y a pas d'opération d'individuation, le nom pouvant traduire des notions [\pm discret], alors que dans le second cas, il existe une opération d'individuation, le nom exprimant des notions obligatoirement discrètes.

1.2. Point de vue d'Alain Lemaréchal sur les formes *zéro(s)* en général

Dans son ouvrage ayant pour titre *Zéro(s)*, A. LEMARÉCHAL (1997) ne préconise pas l'emploi des formes *zéro* :

« D'un point de vue épistémologique, poser des marques Ø ou des constituants Ø est suspect, puisque cela revient à poser un segment, constituant ou marque segmentale, dont le signifiant

est représenté précisément par une absence de segment, donc à poser des segments fictifs, sous la pression de la théorie – ce qui comporte un grave risque d’invérifiabilité. »

Cependant, ce linguiste ajoute :

« Un des cas où il peut paraître le plus légitime d’avoir recours à des « zéro » est celui des marques \emptyset que l’on pose au sein de paradigmes constitués par ailleurs de marques segmentales : marques personnelles \emptyset , marques casuelles \emptyset , etc. [...] Le fait de poser une marque \emptyset ici peut même apparaître comme une des conquêtes de la linguistique moderne, puisqu’il est attaché aux notions de signe, signifiant, signifié, et à la théorie saussurienne de la valeur. »

Après avoir consulté les ouvrages de Nguyễn A. Quế, Nguyễn N. Thanh, Nguyễn P. Phong et A. LEMARÉCHAL, il me paraît très difficile de concilier leurs points de vue sur l’existence des formes *zéro*. Si Nguyễn N. Thanh distingue une forme de *zéro* dite absolue et une forme de *zéro* dite non absolue en vietnamien, A. Lemaréchal, quant à lui, souligne que « plutôt que des marques \emptyset dans un paradigme, il sera alors préférable de parler d’absence de marque ».

Doit-on appeler *zéro* le marqueur *zéro* dans les énoncés dépourvus de *đã, đang, sẽ*, ou doit-on distinguer, comme le fait Nguyễn P. Phong dans le domaine nominal, l’absence de marqueur et le marqueur *zéro* ? Si l’on reconnaît l’existence du marqueur *zéro* en vietnamien, cela posera les problèmes suivants : le verbe ne peut-il pas fonctionner seul ? Doit-il être précédé d’un marqueur, même du marqueur *zéro* ? Peut-on considérer celui-ci comme un marqueur à part entière à l’instar de *đã, đang, sẽ*, en sachant que ceux-ci ont à la fois un signifié et un signifiant, tandis que le signifiant du marqueur *zéro* est représenté par une absence de signe ? En nous joignant à Nguyễn A. Quế et à A. LEMARÉCHAL, nous distinguons les deux situations suivantes : l’absence de marqueur (notée désormais *zéro* dans les commentaires et représentée dans les exemples par le symbole \emptyset , et la présence de marqueurs (*đã, đang, rồi*, etc.)

1.3. Les emplois de *zéro*

Nous présentons trois emplois de *zéro* : l’emploi exclusif, l’emploi stable et l’emploi instable.

1.3.1. L’emploi de *zéro* est exclusif dans les énoncés exprimant des faits mathématiques, des faits génériques, des notions (7 à 11), etc. Ces énoncés ne supportent aucun circonstanciels de temps.

- (7) Hai với hai \emptyset là bốn (deux/ avec/ deux/ zéro/ être/ quatre) : Deux et deux font quatre.
- (8) Tam giác vuông \emptyset có một góc vuông (triangle / droit / zéro / avoir / un / angle / droit) : Le triangle rectangle a un angle droit.
- (9) Vũ trụ \emptyset bao la (univers / zéro / être infini) : L’univers est infini.
- (10) Cái bàn này \emptyset tròn (classificateur / table / ci / zéro / être rond) : Cette table est ronde.
- (11) Trái đất \emptyset quay xung quanh mặt trời (terre / zéro / tourner / autour / soleil) : La terre tourne autour du soleil.

On recourt obligatoirement à *zéro* dans les énoncés à aspect itératif à l’aide d’adverbes de fréquence (12), les énoncés impératifs (13), les énoncés performatifs

(14), les subordonnées des énoncés hypothétiques (15), les énoncés comportant le verbe *sinh* (naître) (16).

(12) Paul hay Ø hát (Paul / très souvent / zéro / chanter) : Paul chante très souvent.

(13) Ø Ăn đi ! (zéro / manger / marqueur impératif) : Mangez !

(14) Tôi Ø tuyên bố hội nghị bắt đầu (je / zéro / déclarer / congrès / commencer) : Je déclare ouvert le Congrès.

(15) Nếu tôi Ø có nhiều tiền thì tôi sẽ mua một chiếc xe hơi (si / je / zéro / avoir / beaucoup / argent / donc / je / marqueur / acheter / un / classificateur / voiture) : Si j'avais beaucoup d'argent j'achèterais une voiture.

(16) Nam Ø sinh năm 1980 (Nam / zéro / naître / année / 1980) : Nam est né en 1980.

1.3.2. L'emploi de *zéro* est stable dans les énoncés décrivant un caractère ou désignant une profession (17 et 18). Ces énoncés peuvent être accompagnés de circonstanciels de temps.

(17) Hồi nhỏ, Nam Ø nóng tính, nhưng bây giờ anh ấy Ø dịu dàng (moment / petit / Nam / zéro / être coléreux / mais / maintenant / il / zéro / être doux) : Enfant, Nam était coléreux, mais maintenant il est doux.

(18) Trước đây Nam Ø là nhà báo, bây giờ anh ấy Ø là nhà văn (avant / Nam / zéro / être journaliste / maintenant / il / zéro / être / écrivain) : Avant, Nam était journaliste, et maintenant il est écrivain.

1.3.3. L'emploi de *zéro* est instable dans les cas suivants où le locuteur peut recourir à un marqueur. Comparons les quatre couples d'exemples (19.0 à 22.1) avec les verbes d'état : *biết* (savoir), *mê* (se passionner pour), *yêu* (aimer), *ở* (habiter).

(19.0) Nam Ø biết đếm từ 1 đến 50 (Nam / zéro / savoir / compter / de / 1 / à / 50) : Nam sait compter de 1 à 50.

(19.1) Bây giờ Nam **đã** biết đếm từ 1 đến 50 (maintenant / Nam / đã / savoir / compter / de / 1 / à / 50) : Maintenant Nam sait compter de 1 à 50.

(20.0) Nam Ø mê nhạc cổ điển (Nam / zéro / se passionner pour / musique / classique) : Nam se passionne pour la musique classique.

(20.1) Hiện giờ Nam **đang** mê nhạc cổ điển (en ce moment / Nam / đang / se passionner pour / musique / classique) : En ce moment Nam se passionne pour la musique classique.

(21.0) Nam Ø yêu Lan (Nam / zéro / aimer / Lan) : Nam aime Lan.

(21.1) Hiện giờ Nam **đang** yêu Lan (en ce moment / Nam / đang / aimer / Lan) : En ce moment, Nam aime Lan.

(22.0) Nam Ø ở Pháp (Nam / zéro / habiter / France) : Nam habite en France.

(22.1) Hiện giờ Nam **đang** ở Pháp (en ce moment / Nam / đang / habiter / France) : En ce moment, Nam habite en France.

Dans (19.0) avec *zéro*, le fait de *savoir compter de 1 à 50* est valable avant et après le moment de l'énonciation t^0 , en revanche dans (19.1), cette capacité n'est valable qu'à partir de t^0 . *Đã* dans (19.1) se combine très naturellement avec *bây giờ* (maintenant), alors que *zéro* dans (19.0) n'accepte pas la présence de ce circonstanciel : ?? Bây giờ Nam Ø biết đếm từ 1 đến 50.

Dans (20.0, 21.0, 22.0) avec *zéro*, la passion de Nam pour la musique classique, l'amour de Nam pour Lan et son domicile en France sont stables, tandis que dans (20.1, 21.1, 22.1) avec *đang*, le locuteur insiste sur le goût actuel ou passager de Nam. En d'autres termes, l'emploi de *đang* et du circonstanciel *hiện giờ* (en ce moment) laisse entendre que Nam pourra se passionner plus tard pour un autre type de musique, aimer une autre femme ou habiter ailleurs qu'en France.

2. LA PRÉSENCE DE MARQUEURS

Nous présenterons, dans les grandes lignes, les emplois de *đã*, *rôi*, *chưa*, *đang*, *viên*, *sắp*, et *sẽ* pour démontrer que ces marqueurs n'expriment pas le temps.

2.1. Le marqueur *đã*

Pour mieux comprendre les valeurs de *đã*, examinons les énoncés suivants :

- (23) Thuốc đắng *đã* tật (médicament / amer / *đã* / maladie) : Le remède amer met un terme à la maladie.
- (24) Uống cho *đã* khát (boire / pour / *đã* / soif) : On boit pour assouvir sa soif.
- (25) Ăn cho *đã* miệng : (manger / pour / *đã* / bouche) : On mange pour assouvir sa faim.

Dans (23 à 25), *đã* antéposé à *tật* (maladie), *khát* (soif), *miệng* (bouche) signifie mettre un terme à quelque chose. On peut paraphraser ces énoncés comme suit : Le remède amer met un terme à la maladie ou la guérison est acquise en (23). Boire (manger) à satiété pour mettre un terme à sa soif (à sa faim) ou le rassasiement est acquis en (24 et 25). Nous pensons que « mettre un terme à quelque chose » constitue le sémantisme de base de *đã*.

Ces trois exemples nous amènent à la description des deux opérations parallèles suivantes, dans lesquelles *đã* est un marqueur indiquant un changement de situation :

- *Đã* met un terme à une situation (X') à un point de référence choisi.
- X est une situation nouvelle acquise à partir d'un point de référence choisi.

Nous étudierons maintenant la combinaison de *đã*, d'abord avec les procès *non dynamiques*, et ensuite avec les procès *dynamiques* (FUCHS *et al.*, 1991 : 12).

2.1.1. *Đã* avec les procès non dynamiques

Les procès non dynamiques (ou les verbes d'états) contiennent quatre propriétés : propriétés nécessaires, propriétés permanentes, propriétés contingentes stables, et propriétés contingentes instables. Comme *đã* indique un changement de situation, il n'est compatible qu'avec les propriétés instables, comme dans (26 et 27), dont le point de référence est simultané à t° (moment de l'énonciation).

- (26) Paul *đã* là sinh viên (Paul / *đã* / être / étudiant) : Maintenant, Paul est étudiant.
- (26a) Tháng trước, Paul Ø nói với tôi là anh ấy *đã* là sinh viên : (mois / précédent / Paul / zéro / dire / avec / je / que / il / *đã* / être / étudiant) : Le mois dernier, Paul m'a dit qu'il était désormais étudiant.
- (26b) Một tháng nữa, Paul *đã* là sinh viên (un / mois / encore / Paul / *đã* / être / étudiant) : Dans un mois, Paul sera désormais étudiant.
- (27) Trời *đã* lạnh (ciel / *đã* / faire froid) : Maintenant, il fait froid.

Dans (26 et 27), *đã* met un terme aux situations (X') suivantes : *chưa là sinh viên* (n'être pas encore étudiant) en (26), *chưa lạnh* (ne faire pas encore froid) en (27), en soulignant que les situations (X) ci-après ne sont acquises qu'à partir de t° : *là sinh viên* (être étudiant), et *lạnh* (faire froid). Dans (26a et 26b), la situation acquise (X) : *là sinh viên* (être étudiant) n'est valable qu'à partir des points de référence antérieur à t° (26a) et postérieur à t° (26b).

Précisons que le passage des situations (X') aux situations (X) ne peut s'effectuer à t°, mais, d'un point de vue cognitif, ces changements doivent être considérés comme

se réalisant à ce moment. Ainsi, (26 et 27) peuvent être glosés comme suit : en (26), Paul a mis un terme à son statut de lycéen en s'inscrivant à l'Université ; il est maintenant titulaire d'une carte d'étudiant. En (27), le locuteur fait remarquer un changement de climat : l'arrivée du temps froid a mis un terme au temps chaud (ou frais).

2.1.2. **Đã avec les procès dynamiques**

Compte tenu de ses propriétés sémantiques, *đã* est parfaitement compatible avec les procès dynamiques (achèvement, accomplissement et activité) marqués par des changements (GOSSELIN, 1996 : 56). Examinons (28), dont le point de référence est simultané à t°.

(28) Paul **đã** tới (Paul / đã / arriver) : Paul est arrivé.

(28a) Paul **Ø** ở đây (Paul / zero / être / ici) : Paul est ici.

Comme (28a) est considéré comme équivalant à (28), *đã* met un terme à une double situation (X') : *chưa tới* (n'être pas encore arrivé) ou *chưa ở đây* (n'être pas encore ici), en soulignant que la situation (X) : *ở đây* (être ici) n'est acquise qu'à partir de t°.

(29) Hôm qua, lúc tôi **Ø** gặp anh thì Paul **đã** tới (hier / moment / je / zero / rencontrer / tu / alors / Paul / đã / arriver) : Hier, lorsque je t'ai rencontré, Paul était arrivé (= Paul était là).

(30) Giờ này, tuần sau, lúc anh **Ø** đến thăm tôi thì Paul **đã** tới : (heure / ci / semaine / après / moment / tu / zero / rendre visite / je / alors / Paul / đã / arriver) : La semaine prochaine à cette heure-ci, lorsque tu me rendras visite, Paul sera arrivé (= Paul sera là).

Dans (29 et 30), la situation (X) concernant Paul : *ở đây* (être ici) n'est acquise qu'à partir du point de référence choisi, antérieur à t° en (29), et postérieur à t° en (30).

Bien que les exemples (28 à 30) soient traduits en français par le passé composé (28), le plus-que-parfait (29) et le futur antérieur (30), *đã* n'indique ni l'aspect *perfect* ni l'aspect *accompli*. Ces aspects sont en effet propres aux formes composées anglaises et aux formes composées françaises.

2.1.3. **Extension du sémantisme de base de đã**

Après avoir examiné les emplois de *đã* avec les procès non dynamiques et les procès dynamiques, nous nous intéressons maintenant à ses extensions aux emplois particuliers, d'abord dans les structures argumentatives, puis dans le discours journalistique.

2.1.3.1. **Đã dans les structures argumentatives**

Le morphème *đã*, combiné aux procès non dynamiques, forme des structures argumentatives idiomatiques. Nous avons choisi de présenter deux structures.

a. **Structure à valeur de comparaison.**

(31) Paul **đã** trẻ nhưng Jean lại còn **Ø** trẻ hơn (Paul / đã / être jeune / mais / Jean / encore / zero / être jeune / plus) : Certes, Paul est jeune, mais Jean l'est encore plus.

(31a) Paul **đã** trẻ [...] (Paul / đã / être jeune) : Certes, Paul est jeune [...]

(31b) [...] nhưng Jean lại còn **Ø** trẻ hơn (mais / Jean / encore / zero / être jeune / plus) : [...] mais Jean l'est encore plus.

(31) est un énoncé complexe pourvu de deux procès identiques *trẻ* (être jeune), placés dans chacune des deux propositions (P1 = 31a) et (P2 = 31b) pour procéder à

une comparaison entre deux personnes (Paul et Jean). S'agissant d'une structure à valeur de comparaison, dans laquelle la première opération « mettre un terme à une situation (X') », en l'occurrence ici *chưa trẽ* (n'être pas encore jeune) est neutralisée, la situation (X) : *trẽ* (être jeune) est posée comme un acquis valable à tout moment. Le locuteur peut très bien permuter les sujets (Jean / Paul), à condition de respecter l'ordre suivant : *đã* + *procès* + *zéro* + *procès*.

b. Structure à valeur d'addition

(32) Paul *đã* *thông minh* lại còn \emptyset *đẹp trai nữa* (Paul / *đã* / être intelligent / en plus / *zéro* / être beau / encore) : Paul est non seulement intelligent, mais en plus il est beau.

(32a) Paul *đã* *thông minh* [...] (Paul / *đã* / être intelligent) : Paul est non seulement intelligent [...]

(32b) [...] lại còn \emptyset *đẹp trai nữa* (en plus / *zéro* / être beau / encore) : [...] mais en plus il est beau.

(32c) Paul *đã* *đẹp trai* lại còn \emptyset *thông minh nữa* (Paul / *đã* / être beau / en plus / *zéro* / être intelligent / encore) : Paul est non seulement beau, mais en plus il est intelligent.

(32) est également un énoncé complexe pourvu de deux *procès* non identiques *thông minh* (être intelligent) et *đẹp trai* (être beau) se rattachant à une même personne et situés dans chacune des deux propositions (P1 = 32a) et (P2 = 32b). Dans cette structure, l'opération « mettre un terme à une situation (X') », en l'occurrence ici *chưa thông minh* (n'être pas encore intelligent) est neutralisée, la situation (X) : *thông minh* (être intelligent) est posée comme un acquis valable à tout moment. Le locuteur se sert de cette structure pour mettre en valeur deux qualités de Paul. Il peut très bien permuter la place des *procès* comme dans (32c), à condition de respecter l'ordre suivant : *đã* + *procès* 1 + *zéro* + *procès* 2.

(33) Paul *đã* *tham* lại còn \emptyset *ác nữa* (Paul / *đã* / être cupide / en plus / être méchant / encore) : Paul est non seulement cupide, mais en plus il est méchant.

(33a) Paul *đã* *ác* lại còn \emptyset *tham nữa* (Paul / *đã* / être méchant / en plus / être cupide / encore) : Paul est non seulement méchant, mais en plus il est cupide.

Avec cette structure le locuteur peut mettre l'accent sur deux défauts d'une seule personne comme dans (33), et il peut aussi permuter les *procès* comme dans (33a).

(34)* Paul *đã* *thông minh* lại còn \emptyset *ác nữa* (Paul / *đã* / être intelligent / en plus / *zéro* / être méchant / encore) : * Paul est non seulement intelligent, mais en plus il est méchant.

(34a)* Paul *đã* *ác* lại còn \emptyset *thông minh nữa* (Paul / *đã* / être méchant / en plus / *zéro* / être intelligent / encore) : * Paul est non seulement méchant, mais en plus il est intelligent.

Cette structure ne tolère pas un mélange de qualités et de défauts dans un même énoncé comme dans (34 et 34a).

2.1.3.2. *Đã* dans le discours journalistique

Il est très fréquent de rencontrer *đã* dans la presse, surtout dans les articles d'actualité en première page des journaux, comme dans (35), qui annoncent les visites présidentielles, les réunions de présidents, les manifestations, etc., ou dans les rubri-

ques consacrées à la présentation des grandes inventions scientifiques, etc., comme dans (36).

- (35) Ngày 24/08/2000, Bộ Giao Thông Vận Tải **đã** (Ø) tổ chức đại hội thi đua... (jour / 24/08/2000 / ministère / communications / transports / đã / organiser / rassemblement / émulation) : Le 24/08/2000, le Ministère des Transports et Communications a organisé un rassemblement d'émulation... (SGGP, 25/08/2000).
- (36) Cách đây 520 năm (30/04/1480), L. de Vinci **đã** (Ø) vẽ thiết kế máy bay lên thẳng đầu tiên (éloigné / ici / 520 / année / 30/04/1480 / L. de Vinci / đã / dessiner / projet / avion / monter / droit / premier : Il y a 520 ans, L. de Vinci a dessiné (dessinait) le premier projet d'hélicoptère (*Thế Giới Mới*, 04/2000)

Les extraits (35 et 36) sont pourvus à la fois de *đã* et des circonstanciels de temps *Le 24/08/2000* et *Il y a 520 ans*. Ce morphème souligne que *Le Ministère des Transports...*, et *L. de Vinci* ont mis un terme aux situations (X') : *chưa tổ chức* (n'avoir pas encore organisé), *chưa vẽ thiết kế* (n'avoir pas encore dessiné le projet), et que l'organisation de ce rassemblement d'émulation et le dessin du premier projet d'hélicoptère sont des choses acquises. Ce sont les circonstanciels qui localisent ces situations dans le passé par rapport à t° (moment de la rédaction du journal). L'emploi de *đã* n'étant pas exclusif, il est tout à fait possible de le commuter avec *zero* sans modifier le contenu des messages.

2.2. Le marqueur *rôi*

Selon Trương Vĩnh Ký (1883), les trois énoncés suivants sont équivalents : *Tôi đã ăn, Tôi ăn rồi, Tôi đã ăn rồi* : *J'ai mangé*. Trương Văn Chỉnh (1970 : 371) corrobore le point de vue de Trương Vĩnh Ký. En revanche, d'après L. CADIÈRE (1958), *Tôi ăn rồi* : *J'ai mangé* traduit l'achèvement présent, tandis que *Tôi đã ăn rồi* : *J'ai eu fini de manger* exprime l'achèvement passé. Nous nous posons la question suivante : *đã, rồi, đã...rôi* sont-ils interchangeable ?

Selon Trương Văn Chỉnh, *rôi* dans *Việc ấy rồi chưa ?* : *Ce travail est-il achevé ?* est comme *đã*, signifiant « achever de, mettre un terme à ». Cependant, les trois énoncés suivants avec *rôi* sont impossibles en vietnamien : **Thuốc đắng rồi tât* ; **Uống cho rồi khát* ; **Ăn cho rồi miệng*, ce qui n'est pas le cas de *đã* (voir les exemples 23, 24, 25).

2.2.1. Emplois de *đã...rôi, rồi* et *đã*

Le marqueur *đã* est antéposé aux procès, alors que *rôi*, par idiotisme², leur est postposé. Nous savons que *đã*, combiné aux procès dynamiques, indique que leur terme est atteint, alors que *rôi* pose une ouverture de l'état résultant se poursuivant encore aux moments de référence choisis, et cela grâce à la postposition aux procès qui facilite cette ouverture. Par conséquent, ces deux marqueurs sont loin d'être des équivalents parfaits. Examinons les six énoncés suivants :

- (37.0) *Tôi đã ăn rồi* (je / đã / manger / rồi) : *J'ai mangé*.
(37.1) *Tôi ăn rồi* (je / manger / rồi) : *J'ai mangé*.
(37.2) *Ăn rồi* (manger / rồi) : *J'ai mangé*.
(37.3) *Rồi* : *J'ai mangé*.
(37.4) *Tôi đã ăn* (je / đã / manger) : *J'ai mangé*.

² Selon Trương Văn Chỉnh (1970 : 378), « *rôi* est un des mots qui, par excellence, ménagent la chute harmonieuse du discours. » Nous pensons que cela est dû pour une grande partie à son accent grave.

(37.5)?? **Đã**

L'énoncé (37.0) avec *đã...rôi* est la réponse positive complète à la question alternative (49, voir plus loin) *Anh đã ăn chưa ?* (tu / đã / manger / chưa) : *As-tu mangé ?* Cet exemple peut être syntaxiquement décomposé en deux propositions : *Tôi đã ăn* et *Tôi ăn rồi*, soulignant, de ce fait, l'achèvement du procès *ăn* (*manger*) et l'ouverture de l'état résultant de cet achèvement. Etant un énoncé simple, dont le point de référence est simultané à t°, (37.0) doit être traduit par *J'ai mangé* et non *J'ai eu fini de manger* ».

(37.1) avec *rôi* peut être aussi la réponse à la question (49), mais c'est une réponse non complète par rapport à (37.0). En raison de l'emploi d'un seul marqueur, l'effet d'insistance sur l'achèvement du procès est moins fort que dans (37.0).

(37.2 et 37.3) sont des réponses tronquées à cette question, mais celles-ci sont très utilisées à l'oral. (37.2) est composé seulement du procès *ăn* (*manger*) et de *rôi*, tandis que (37.3) contient uniquement *rôi*. Dans (37.3) on utilise *rôi* pour donner une réponse positive, et on se sert de *chưa* pour donner une réponse négative. Par conséquent, à l'instar de *đã*, *rôi* s'oppose à *chưa* du point de vue sémantique.

(37.4) avec *đã* vise à exprimer l'achèvement du procès, mais on ne s'en sert pas pour répondre à cette question. Si la réponse tronquée (37.3) avec *rôi* est très fréquente à l'oral, en revanche, la réponse tronquée (37.5) avec *đã* ne l'est pas. Cependant, nous constatons que, dans certaines œuvres littéraires datées de la première moitié du XX^e siècle, des auteurs comme Ngô Tất Tố, Nguyễn Công Hoan, Nam Cao, Khái Hưng, Nhất Linh, etc., ont recours à *đã* dans la réponse à la question alternative, comme dans l'extrait littéraire suivant :

(38) U nó **đã** sang nhà cụ Nghị Quê hay **chưa** ? **Đã** (maman / il / đã / aller / maison / monsieur / Nghị Quê / ou / chưa ? đã) : Est-ce que tu es allée chez Monsieur Nghị Quê ? Oui, j'y suis allée. (*Tắt Đèn, Quand la lampe s'éteint*, Ngô Tất Tố)

Nous examinons maintenant l'extension de l'emploi de *rôi* à ses emplois particuliers : *rôi* en qualité de marqueur de liaison.

2.2.2. Rôi en qualité de marqueur de liaison

Dans les trois cas ci-dessous *rôi* fonctionne comme un marqueur de liaison entre deux ou plusieurs procès successifs d'un énoncé assertif à thème unique (39 et 40), ou entre deux procès successifs d'un énoncé injonctif à thème unique (41 à 45).

2.2.2.1. Deux procès successifs d'un énoncé assertif : procès 1 + rôi + procès 2

Rôi, utilisé dans l'énoncé assertif (39), composé de deux procès, sert à relier le premier procès *ăn* (*manger*) au second *hát* (*chanter*) tout en indiquant que ce dernier ne commence qu'une fois le premier achevé.

(39) Paul ăn **rôi** nó hát (Paul / manger / rôi / il / chanter) : Paul mange puis il chante.

2.2.2.2. Plusieurs procès successifs d'un énoncé assertif : procès 1 + rôi + procès 2 + procès 3...

On peut utiliser *rôi* pour relier plusieurs procès successifs. Lorsque l'énoncé est pourvu de plus de deux procès, il existe un signe de ponctuation : une virgule précédant *rôi*.

(40) Thúc đưa mắt trông theo những khúc gỗ [...], **rôi** quay lại đăm đăm nhìn vợ [...] (Thúc / passer / ceil / regarder / avec / des / morceaux / bois / rôi / se

retourner / fixement / regarder / femme) : Thúc suivit les morceaux de bois d'un regard plein de convoitise puis, se retournant, il fixa sa femme d'un air interrogateur (*Anh phải sống, Tu dois vivre*, Khái Hưng et Nhật Linh)

2.2.2.3. Deux procès successifs d'un énoncé injonctif : procès 1 + *đã* + *rôi* + procès 2

- (41) Ăn *rôi* *chơi* ! (manger / *rôi* / s'amuser) : Mange, tu t'amuseras après !
 (42) Ăn *đi* *rôi* *chơi* ! (manger / marqueur impératif/ *rôi* / s'amuser) : Mange, tu t'amuseras après !
 (43) Ăn *đã* *rôi* *chơi* ! (manger / *đã* / *rôi* / s'amuser) : Mange d'abord, tu t'amuseras après ! (Une fois que tu auras mangé, tu t'amuseras !)
 (44) Ăn cho *đã* *rôi* *chơi* ! (manger / pour / *đã* / *rôi* / s'amuser) : Mange pour n'avoir plus faim, tu t'amuseras après !
 (45) Ăn *đi* *đã* *rôi* *chơi* ! (manger / marqueur impératif / *đã* / *rôi* / s'amuser) : Mange d'abord, tu t'amuseras après !

Dans (41), *rôi* sert à relier deux procès, dont le second *chơi* (*s'amuser*) ne commence qu'une fois le premier achevé *ăn* (*manger*). Dans (42), l'emploi du marqueur impératif *đi* insiste davantage sur l'ordre. Dans (43), on a l'impression que la position de *đã* et de *rôi* est totalement inverse par rapport à celle de *đã* et de *rôi* dans (37.0), puisque dans (43) *đã* est postposé au procès *ăn* (*manger*) alors que *rôi* est antéposé au procès *chơi* (*s'amuser*).

Trương Văn Chình (1970 : 379) pense que dans (43) *đã* et *rôi* sont des compléments de temps signifiant respectivement « d'abord » et « ensuite ». Nous ne partageons aucunement ce point de vue, car nous sommes convaincus que, quelle que soit la position de *đã* et de *rôi* (antéposition ou postposition au procès), la nature et la valeur de ces marqueurs ne peuvent changer. Il nous paraît que (43) est un raccourci de (44), où *đã*, conformément à son sens originel, vise à « mettre un terme » à cette faim, et où *rôi*, en qualité de marqueur de liaison, indique l'achèvement du procès *ăn* (*manger*) avant le commencement du procès *chơi* (*s'amuser*). En d'autres termes, dans (43), *đã* se rattache au procès *ăn* (*manger*), alors que *rôi* sert à relier ces deux procès. Les positions diamétralement opposées de *đã* et *rôi* peuvent s'expliquer par le fait que (37.0) : *Tôi đã ăn rồi* (Je / *đã* / manger / *rôi*) : *J'ai mangé* est un énoncé assertif, tandis que (43) est un énoncé injonctif. Il se peut que le changement de type d'énoncé (assertion vers injonction) explique la postposition de *đã*. Mais quelle que soit leur position, ces marqueurs ne peuvent être considérés comme des compléments de temps, comme le souligne Trương Văn Chình. Avec *đã* et le marqueur impératif *đi*, (45) est plus comminatoire que (41 à 44), car cet énoncé souligne davantage l'achèvement du premier procès avant la réalisation du second procès. Le locuteur utilise exclusivement à l'oral ces énoncés pour ordonner ou persuader, et non pour narrer ou pour décrire.

2.3. Le marqueur *chưa*

Trương Văn Chình (*op. cit.* : 376) et Nguyễn Anh Quế (*op. cit.* : 126) pensent que *chưa* exprime le contraire de *đã*. Mais selon Cao Xuân Hạo (1998 : 15), *chưa*, marqueur négatif, étant l'opposé de *đã* et *rôi*, marqueurs positif, indique que le terme d'un procès n'est pas encore atteint aux points de référence choisis.

- (46) Paul *chưa* tới (Paul / *chưa* / arriver) : Paul n'est pas encore arrivé.
 (47) Hôm qua lúc tôi Ø gặp anh thì tôi *chưa* ăn sáng (hier / moment / je / rencontrer / tu / alors / je / *chưa* / manger / matin) : Hier, lorsque je t'ai rencontré, je n'avais pas encore pris mon petit déjeuner.

(48) Ngày mai lúc tôi Ø gặp anh thì Paul **chưa** đi Việt Nam (demain / moment / je / rencontrer / tu / alors / Paul / chưa / partir / Viet Nam) : Demain, lorsque je te rencontrerai, Paul ne sera pas encore parti pour le Viet Nam.

Dans (46 à 48), où les points de référence sont respectivement simultanés, antérieur et postérieur à t°, *chưa* indique que les procès *tôi (arriver)*, *ăn sáng (prendre son petit-déjeuner)* et *đi Việt Nam (partir pour le VN)* ne sont pas encore réalisés aux points de référence choisis.

2.3.1. L'interrogation alternative avec **đã** + procès + **chưa**

La première combinaison de *đã* avec *chưa* consiste à former une interrogation dite alternative comme dans l'exemple ci-après :

(49) Anh **đã** ăn **chưa** ? (Tu / đã / manger / chưa) : As-tu mangé ?

La question (49) est dite alternative car on peut la paraphraser de la façon suivante : *Anh đã ăn hay chưa ăn ?* (tu / đã / manger / ou / chưa / manger) : *As-tu mangé ou pas encore mangé ?* Lorsque le locuteur pose cette question (49), dont le point de référence coïncide avec t°, il veut savoir à t° si le procès *ăn (manger)* est réalisé ou non. Les réponses à cette question sont (37.0 à 37.3).

2.3.2. La structure à valeur de concession avec **đã** + procès 1 + **chưa** + procès 2

(50) Xuân **đã** đến mà hoa **chưa** nở : (printemps / đã / arriver / mais / fleur / chưa / éclore) : Le printemps est arrivé mais les fleurs ne sont pas encore écloses.

Du point de vue syntaxique, (50) est composé de deux propositions P1 et P2. La première P1 dans laquelle est située *đã* est une proposition assertive, tandis que la seconde P2, dans laquelle est placée *chưa*, est une proposition négative. Dans cet exemple, la combinaison de *đã* et *chưa* indique que le terme du procès *đến (arriver)* est atteint, mais que le procès *nở (éclore)* n'est pas encore réalisé.

2.3.3. La structure à valeur de précocité avec **chưa** + procès 1 + **đã** + procès 2

(51) **Chưa** đỗ ông nghè **đã** đe hàng tổng (chưa / réussir / monsieur / docteur / đã / menacer habitant canton) : On n'a pas encore décroché le titre de docteur que déjà on a menacé les habitants du canton (Vendre la peau de l'ours).

(52) **Chưa** học bò **đã** học chạy (chưa / apprendre/ ramper/ đã / apprendre/ courir) : On n'a pas encore appris à ramper que déjà on a appris à courir (Vouloir brûler les étapes).

Du point de vue syntaxique, (51 et 52) sont composés de deux propositions P1 et P2. La première P1, dans laquelle est située *chưa*, est une proposition négative, tandis que la seconde P2, dans laquelle est placée *đã*, est une proposition assertive. De nombreux proverbes vietnamiens (51 et 52 en l'occurrence) sont construits au moyen de *chưa...đã*. Le locuteur se sert de cette structure pour faire des reproches à son allocutaire. Ces reproches viennent du fait que les procès *đỗ (réussir)* et *học bò (apprendre à ramper)* des P1 ne sont pas encore réalisés, que le terme des procès *đe (menacer)* et *học chạy (apprendre à courir)* des P2 est atteint, et que normalement on doit respecter l'ordre des procès : les procès des P1 doivent précéder ceux des P2 pour se conformer à l'ordre logique, chronologique et naturel des choses. C'est pourquoi ces proverbes ont une valeur de précocité négative.

2.4. Le marqueur *đang*

Le vietnamien dispose, outre de *đang*, utilisé tant à l'oral qu'à l'écrit, de *đương*, considéré comme une variante phonétique de *đang*. Selon Đào Duy Anh (1950), *đương* est la transcription en vietnamien d'un verbe chinois ayant plusieurs acceptions *chính giữa* (être au milieu de), *gánh lấy việc* (se charger de), etc. Parmi ces acceptions, c'est probablement *chính giữa* (être au milieu de) qui a donné naissance au sens du marqueur *đang* (ou *đương*).

2.4.1. *Đang* avec les procès dynamiques

Antéposé aux procès dynamiques, *đang* indique que les procès sont en train de se dérouler aux points de référence choisis. *Đang* est compatible avec les verbes d'activité et les verbes d'accomplissement (53 à 55), et incompatible, en théorie, avec les verbes d'achèvement (56).

- (53) Nam **đang** chạy 100 mét (Nam / *đang* / courir / cent / mètre) : Nam est en train de courir un cent mètres).
- (54) Hôm qua, lúc trời **đang** mưa thì Nam Ø tới thăm tôi (hier / moment / ciel / *đang* / pleuvoir / alors / Nam / zéro / rendre visite / je) : Hier, il pleuvait quand Nam m'a rendu visite.
- (55) Tháng sau, khi Nam Ø lên thăm tôi thì vườn hoa nhà tôi **đang** nở rộ : mois / après / moment / Nam / zéro / rendre visite / je / alors / jardin / fleur / maison / je / M. / s'épanouir) : Le mois prochain, lorsque Nam me rendra visite, les fleurs de mon jardin seront alors en cours d'épanouissement.

(56)* Nam **đang** chết (Nam / *đang* / mourir).

L'énoncé (53), dépourvu de circonstanciel, est considéré comme en train de se dérouler à t°. Dans (54 et 55), ce sont les circonstanciels *hôm qua* (hier) et *tháng sau* (le mois prochain) qui localisent les procès *mưa* (pleuvoir) et *thăm* (rendre visite) dans le passé (54), *lên thăm* (rendre visite) et *nở rộ* (s'épanouir) dans le futur (55).

En réalité, la combinaison de ce marqueur avec les verbes d'achèvement est possible comme dans (57.0 et 58.0).

- (57.0) Nam **đang** về nhà (Nam / *đang* / rentrer / maison) : Nam est en train de rentrer à la maison. A comparer avec (4.1)
- (57.1) Nam **đã** về nhà (Nam / *đã* / rentrer / maison) : Nam est rentré chez lui.
- (58.0) Xe BMW sê ri 5 mới **đang** đến (Voiture / BMW / série 5 / nouveau / *đang* / arriver) : La nouvelle BMW de la série 5 arrive. A comparer avec (5.1)
- (58.1) Xe BMW sê ri 5 mới **đã** đến (Voiture / BMW / série 5 / nouveau / *đã* / arriver) : La nouvelle BMW de la série 5 est arrivé.

Les énoncés (57.0 et 58.0) avec *đang* signifient que Nam se dirige vers la maison dont il n'a pas encore atteint le seuil, et que la nouvelle voiture va bientôt être exposée au Salon de l'automobile. En d'autres termes, elle n'est pas encore en vente. En revanche, lorsque Nam a atteint le seuil de la porte et que la voiture BMW est disponible, c'est à *đã* qu'on doit recourir (57.1 et 58.1).

2.4.2. *Đang* avec les procès non dynamiques

Đang est strictement incompatible avec les *propriétés nécessaires* et les *propriétés permanentes* (59 et 60).

- (59)* Hai vói hai **đang** là bốn (deux / avec / deux / *đang* / être / quatre) : *deux et deux sont en train de faire quatre ;

(60)* Cái bàn này **đang** tròn (classificateur / table / ci / đang / être rond) : *Cette table est en train d'être ronde.

Đang peut se combiner avec les *propriétés stables*, mais il indique que ces procès sont provisoires (61). Ce marqueur est compatible avec les *propriétés instables* (62 et 63).

(61) Nam **đang** ở Hà Nội (Nam / đang / habiter / Hà Nội) : En ce moment, Nam habite à Hà Nội (voir aussi 1.3.3.)

(62) Nam **đang** mệt (Nam / đang / être fatigué) : Nam est fatigué.

(63) Nam **đang** buồn (Nam / đang / être triste) : Nam est triste.

2.4.3. **Đang** dans les emplois argumentatifs

Issu de l'acception « être au milieu de », *đang* met l'accent sur le moment le plus intense d'un procès comme dans (64 et 65).

(64) Gái thương chồng **đương** (ou **đang**) đông buổi chợ (femme / aimer / mari / đương / être plein de monde / marché) : L'intensité de l'amour de la femme pour son mari est comme celle d'un marché qui bat son plein (chanson populaire).

(65) Cày đồng **đang** buổi ban trưa (labourer / rizière / đang / classificateur / moment / midi) : On laboure en plein midi.

Đang souligne l'intensité de l'amour de la femme à l'égard de son mari, comparée à celle d'un marché qui bat son plein dans (64), et le moment le plus chaud de la journée dans (65).

S'appuyant sur cette acception soulignant l'intensité, le locuteur utilise *đang* pour tenter de convaincre son allocutaire ou pour accentuer un contraste, comme dans (66 et 67).

(66) Nam **đang** mệt anh để cho anh ấy yên (Nam / đang / être fatigué / tu / laisser / il / tranquille) : Nam est fatigué, laisse-le tranquille.

(67) Trời **đang** đông nhưng chẳng lạnh gì cả (ciel / đang / hier / mais / ne pas / faire froid / du tout) : On est en plein hiver mais il ne fait pas froid.

2.5. Le marqueur *vừa*

Selon les grammaires et les dictionnaires vietnamiens, le marqueur *vừa* marque un procès récent par rapport à un point de référence simultané (68), antérieur (69) ou postérieur (70) au moment de l'énonciation t°.

(68) Trời **vừa** mưa (ciel / vừa / pleuvoir) : Il vient de pleuvoir.

(69) Hôm qua khi Nam Ø tới thăm tôi thì trời **vừa** mưa (hier / quand / Nam / zéro / rendre visite / je / alors / ciel / vừa / pleuvoir) : Hier, quand Nam m'a rendu visite, il venait de pleuvoir.

(70.0)?? Tuần tới khi tôi Ø tới thăm Nam thì anh ấy **vừa** bảo vệ luận án (semaine / venir / quand / je / zéro / rendre visite / Nam / alors / il / vừa / soutenir / thèse) : ??* La semaine prochaine quand je rendrai visite à Nam, il viendra de soutenir sa thèse.

(70.1) Tuần tới khi tôi Ø tới thăm Nam thì anh ấy **đã** bảo vệ luận án : La semaine prochaine quand je rendrai visite à Nam, il aura juste soutenu sa thèse.

En vietnamien, si l'emploi de *vừa* dans (68) et (69) est très fréquent, en revanche, nous n'avons jamais rencontré celui de *vừa* comme dans (70.0). Par conséquent, l'énoncé (70.1) avec *đã* nous semble plus naturel.

En français, la périphrase *venir de* est très usitée au présent (*vient de*) comme dans (68) et à l'imparfait (*venait de*) comme dans (69). En revanche, cette périphrase est irrecevable au futur (*viendra de*) dans (70.0), selon Co VET (1980 : 34). Dans ce cas, le locuteur doit faire appel au futur antérieur (70.1).

Il convient de noter que *vừa* peut représenter des procès lointains temporellement, mais proches psychologiquement, par rapport à un point de référence choisi (Nguyễn Minh Thuyết, 1995 : 7). En voici un exemple illustratif :

- (71) Góm, sao con người **vừa** uống nước máy chảy ngược bằng vòi có vài ba tháng mà **đã** có được cái giọng đặc phố. (Tô Hoài, cité par Nguyễn Minh Thuyết) : Diantre ! A peine avait-il bu l'eau du robinet au cours de ces quelques mois, que déjà il avait pris l'accent de la ville.

2.6. Le marqueur *sắp*

D'après les grammaires et les dictionnaires vietnamiens, le marqueur *sắp* indique qu'un procès va avoir lieu juste après un point de référence choisi, qu'il soit dans le présent (72) ou dans le passé (73).

- (72) Trời **sắp** mưa (ciel / *sắp* / pleuvoir) : Il va pleuvoir.
 (73) Hôm qua khi Nam **Ø** tới thăm tôi thì trời **sắp** mưa (hier / quand / Nam / zéro / rendre visite / je / alors / ciel / *sắp* / pleuvoir) : Hier, quand Nam m'a rendu visite, il allait pleuvoir.

Il convient de noter que *sắp* peut exprimer des procès lointains temporellement, mais proches psychologiquement. En voici deux exemples illustratifs :

- (74) Con tôi **sắp** vào Đại học (enfant / je / *sắp* / entrer / Université) : Mon fils va bientôt entrer à l'Université.
 (75) Nhân loại / **sắp** / bước / vào / thế kỷ / 21, / Khoa học / Kỹ thuật / **sẽ** / phát triển / đến / mức độ / nào / trong / một vài / thập / kỷ / tới, / hoặc / trong / một / thời hạn / dài / hơn ? (Sài Gòn Giải Phóng, 2000) (humanité / *sắp* / entrer / à / siècle / 21 / science / technologie / *sẽ* / développer / à / quel / niveau / quel / dans / quelques / dix / siècle / prochain / ou / dans / un / délai / long / plus) : L'humanité va bientôt entrer dans le XXI^e siècle ; quel sera le stade de développement de la science et de la technologie au cours des siècles prochains ou à un horizon plus lointain ?

Dans (74), dont le point de référence est simultané à t^0 , le locuteur parle de son fils, lycéen, qui vient de passer son baccalauréat avec succès. Son entrée à l'Université est considérée par le père comme une suite logique au baccalauréat. Dans cet exemple, le locuteur recourt à *sắp* pour souligner une proximité psychologique, et non une proximité temporelle réelle entre le moment de l'énonciation t^0 et l'entrée à l'Université. En effet, cette distance temporelle est loin d'être considérée comme brève. Il en va de même dans (75), où l'on utilise *sắp* pour mettre en relief une proximité psychologique, car du point de vue temporel, la distance entre t^0 (date de parution du magazine : 01/2000) et le début du XXI^e siècle (01/2001) est d'une année entière. En résumé, *sắp* peut traduire des faits imminents temporellement comme dans (72 et 73), ou des faits lointains temporellement mais proches psychologiquement comme dans (74 et 75). Dans tous les cas, *sắp* équivaut à *aller + infinitif*.

2.7. Le marqueur *sẽ*

Le marqueur *sẽ* situe le moment du procès dans l'avenir, après un point de référence choisi, qu'il soit dans le présent (76), ou dans le passé (77).

(76) Ngày mai, tôi sẽ đi Paris (demain/ je/ sẽ / partir/Paris) : Demain je partirai pour Paris.

(77) Đầu năm 2004 Paul Ø nói với tôi là cuối năm sẽ lấy vợ (début / année / 2004 / Paul / dire / à / je / que / fin / année / sẽ / prendre / femme) : Au début de 2004, Paul m'a dit qu'il se marierait à la fin de l'année.

Dans (76), l'emploi de *sẽ* n'est pas obligatoire, le locuteur pouvant recourir à *zéro* (*absence de marqueur*). Le circonstanciel de temps *ngày mai* permet de localiser le procès *đi* (*partir*) dans le futur. Dans (77), le procès *lấy vợ* (*se marier*) est postérieur au procès *nói* (*dire*), daté du début de 2004, mais il est antérieur au moment de l'énonciation t°.

On peut faire appel à *sẽ* pour formuler une menace (78), ou une promesse (79) ou un serment (80).

(78) Một ngày kia, tao sẽ giết nó (un / jour / là / je / tuer / il) : Un jour, je le tuerai.

(79) Tôi sẽ giúp anh (je / sẽ / aider / tu) : Je t'aiderai.

(80) Tôi thề sẽ không bao giờ tái phạm nữa (je / jurer / sẽ / jamais / récidiver / encore) : Je jure de ne plus jamais récidiver.

2.7.1. Sẽ, marqueur de temps futur ?

Sẽ n'est pas essentiellement un marqueur de temps traduisant le futur, car selon Cao Xuân Hạo (*op. cit.*), le vietnamien est une langue dépourvue de temps verbaux. Dans (76), *zéro* peut très bien remplacer *sẽ* sans modifier le sens de l'énoncé. Examinons les exemples (81 à 84).

(81) Nếu bạn Ø vượt đèn đỏ, bạn sẽ bị phạt (si / vous / zéro / dépasser / lampe / rouge / vous / sẽ / subir / punir) : Si vous brûlez le feu rouge, vous êtes pénalisé.

(82) Nếu ta Ø bỏ vào nước một vật có tỷ trọng lớn hơn nước, nó sẽ chìm (si / on / zéro / mettre / dans / eau / un / objet / avoir / densité / grand / plus / eau / il / sẽ / couler) : Si l'on plonge dans l'eau un objet ayant une densité supérieure à celle de l'eau, cet objet coule.

(83) Nếu bây giờ tôi Ø có nhiều tiền tôi sẽ mua một căn nhà (si / maintenant / je / zéro / avoir / beaucoup / argent / je / sẽ / acheter / un / classificateur / maison) : Si j'avais beaucoup d'argent j'achèterais une maison.

(84) Nếu lúc ấy tôi Ø có nhiều tiền tôi (sẽ / đã) mua một căn nhà (si / moment / là / je / zéro / avoir / beaucoup / argent / je / (đã / sẽ) acheter / un / cl. / maison) : Si j'avais eu beaucoup d'argent, j'aurais acheté une maison.

Les exemples (81 et 82) n'expriment pas le futur mais des situations valables à tout moment. Quant à (83 et 84), ils indiquent des situations hypothétiques non réelles du présent (83) et du passé (84). En résumé, *sẽ* n'est pas un indice fiable pour désigner le futur.

2.7.2. Différences entre sẽ et sắp

Bien que *sẽ* et *sắp* indiquent que les procès se produisent après un point de référence choisi, ces marqueurs sont loin d'être des équivalents. Il est impossible d'utiliser *sắp* dans (76, 77, 78) pourvus de circonstanciels de temps et dans les énoncés hypothétiques (81 à 84). En revanche, *sắp* est compatible avec *rồi*, ce qui n'est pas le cas de *sẽ* (87b).

(85a) Ngày mai, tôi sẽ đi Paris (reprise de 76).

- (85b)* Ngày mai, tôi **sắp** đi Paris.
 (86a) Nếu bạn Ø vượt đèn đỏ, bạn **sẽ** bị phạt (reprise de 81).
 (86b)* Nếu bạn Ø vượt đèn đỏ, bạn **sắp** bị phạt.
 (87a) Trời **sắp** mưa **rồi** (ciel / sắp / pleuvoir / rồi) : Il va bientôt pleuvoir.
 (87b)* Trời **sẽ** mưa **rồi**.

CONCLUSION

Dans cet article nous nous sommes attaché à montrer qu'en vietnamien, langue isolante, il existe deux situations : l'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs (*đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ*), et que ces marqueurs n'indiquent pas le temps. Lorsque le locuteur veut localiser clairement les procès dans le temps, c'est aux circonstanciels de temps qu'il doit recourir.

Ayant adopté une approche monosémique, nous avons tenté d'homogénéiser tous les emplois de *đã* en mettant l'accent sur une double opération de ce marqueur : « mettre un terme à une situation X' » et « engendrer au même moment une situation acquise X valable à partir d'un point de référence choisi ».

L'équivalence entre *rồi* et *đã* n'existe pas. Cela est dû au fait que *đã* indique que le terme du procès est atteint, tandis que *rồi* met en relief l'ouverture de l'état résultant se poursuivant encore aux points de référence choisis.

Issu du sens « être au milieu de », *đang* désigne la valeur de *procès en cours* par rapport aux points de référence choisis. *Đang* est compatible avec les procès dynamiques de types accomplissement et activité (procès non ponctuels). Quant aux procès non dynamiques (état), *đang* est compatible avec les procès à propriétés instables et incompatibles avec certains procès à propriétés stables. *Đang* est strictement incompatible avec les procès à propriétés nécessaires et permanentes.

Tandis que *vừa* indique qu'un procès vient de se produire, *sắp* montre qu'un procès va avoir lieu après un point de référence choisi : l'un est donc le pendant de l'autre. Les marqueurs *vừa* et *sắp* peuvent traduire un procès proche temporellement ou un procès éloigné temporellement mais proche psychologiquement.

Sẽ localise un procès dans l'avenir et peut s'utiliser dans des énoncés pourvus ou dépourvus de circonstanciels de temps. On peut recourir à ce marqueur dans des énoncés hypothétiques irréels ou valables à tout moment.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBARET, Gabriel
1863 « Grammaire de la langue annamite », Paris.
- CADIÈRE, Léopold
1958 « Syntaxe de la langue vietnamienne », Paris, Ecole française d'Extrême-Orient.
- CAO XUAN Hạo
1998 « Về ý nghĩa Thì và Thể trong tiếng Việt » (*L'expression du temps et de l'aspect en vietnamien*), *Ngôn ngữ (Langages)*, n° 5, p. 1-32.
- ĐÀO Duy Anh
1950 « Hán Việt Tự Điển » (*Dictionnaire sino-vietnamien*), NXB Minh Tân, Paris.
- ĐÀO Thị Hối
1965 « Representation of Time and Time-Relationship in English and in Vietnamese », Thèse de doctorat. New York, Columbia University.
- DO-HURINVILLE Danh Thành
2004 « Temps et aspect en vietnamien. Etude comparative avec le français », thèse de doctorat, Université Paris VII.
2005 « Temps et aspect en vietnamien. Etude comparative avec le français », *L'information Grammaticale*, 106, p. 49-51.
- FUCHS, Catherine *et al.*
1991 « Les Typologies de procès », Paris, Klincksieck.
- GOSSELIN, Laurent
1996 « Sémantique de la temporalité en français », Paris, Duculot.
- HUỲNH Văn Thông
2000 « Một số nhận xét về vị từ tình thái và ý nghĩa Thể trong tiếng Việt » (*Quelques remarques sur les verbes modaux et l'expression aspectuelle en vietnamien*), *Ngôn ngữ (Langages)*, n° 8, p. 51-58.
- JAKOBSON, Roman
1963 « Essais de linguistique générale », Paris, Minuit.
- LEMARECHAL, Alain
1997 « ZERO(S) », Presses Universitaires de France.
- LIN Jo-Wang
2003 « Selectional restrictions of tenses and temporal reference of Chinese bare sentences », *Lingua*, 113, s. 3, 271-302.
- MARTIN, Robert
1988 « Temporalité et Classes de verbes », *L'Information grammaticale*, 38, p. 3-8.
- NGUYỄN Anh Quế
1988 « Hư từ trong tiếng Việt hiện đại », (*Les mots outils en vietnamien contemporain*), NXB KHXH.
- NGUYỄN Kim Thân
1977 « Động từ trong tiếng Việt », (*Le verbe en vietnamien*), NXB KHXH.
- NGUYỄN Minh Thuyết
1995 « Các tiền phó từ chỉ thời-thể trong tiếng Việt », (*Les préverbes de temps et d'aspect en vietnamien*), *Ngôn ngữ (Langages)*, n° 2, p. 1-10.
- NGUYỄN Ngọc Thanh
2000 « Phạm trù thời gian trong tiếng Việt », (*La catégorie temporelle en vietnamien*), thèse de doctorat, Hồ Chí Minh ville, Vietnam.

- NGUYỄN Như Ý *et al.*
1999 « Đại từ điển tiếng Việt », (*Le Grand dictionnaire du vietnamien*), NXB Giáo Dục.
- NGUYỄN Phú Phong
1995 « Questions de linguistique vietnamienne. Les classificateurs et les déictiques », Paris, Presses de l'École Française d'Extrême Orient.
- PHẠM Thị Thu Hằng
1998 « L'Expression du temps en français et en vietnamien. Essai d'analyse contrastive et didactologique », thèse de doctorat, Université de Rouen.
- RHODES, Alexandre de
1651 « Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum ».
- RIEGEL, Martin *et al.*
1994 « Grammaire méthodique du français », Paris, PUF.
- TRƯƠNG Văn Chình
1970 « Structure de la langue vietnamienne », Publications du Centre Universitaire des Langues Orientales vivantes, 6^e série, tome X, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- TRƯƠNG Vĩnh Ký
1883 « Grammaire de la langue annamite », Saøi Goøn : Guillaud & Martinon.
- VENDLER, Zéno
1967 « Linguistics in Philosophy », Ithaca, Cornell University Press.
- VET Co
1980 « Temps, aspect et adverbess de temps en français contemporain », Genève, Droz.

**QUELQUES CARTES FRANÇAISES DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE
CONCERNANT LE SIAM DES COLLECTIONS DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE**

Laurent HENNEQUIN (Dr. de l'INALCO),
*Enseignant de français à la faculté des Lettres
à l'université Silpakorn (Thaïlande).*

Les relations officielles entre la France de Louis XIV et le Siam du Roi Narai dans les années 1680 fournirent aux Français l'occasion de produire des cartes de ce pays qui sont fréquemment reproduites du fait qu'elles sont quasiment les seules de leur genre. Il y eut certes un effet de mode passager, toutefois les expéditions du Roi Soleil se situent dans un contexte qui devait donner de multiples dimensions à la découverte du Siam par la France. Peu avant les ambassades, la France s'était dotée d'institutions qui devaient jouer un rôle dans la vaste entreprise d'exploration du Siam et de l'Extrême-Orient en général, voire du monde. Il y eut en premier lieu la fondation de la Compagnie des Indes orientales, qui avait le monopole commercial en Extrême-Orient mais qui devait aussi prendre en charge les missions officielles diplomatiques, religieuses et scientifiques de la France. Il y eut ensuite la fondation, sous l'impulsion de Colbert, de l'Académie royales des sciences, dont une des tâches fut dès les débuts d'établir des cartes de la France et du monde et de réformer la cartographie. Il y eut par la suite la fondation de l'Observatoire de Paris, qui joua un rôle important dans le projet de la réforme de la cartographie, ainsi qu'on le verra. Il y eut encore la Bibliothèque du Roy, qui devait devenir la Bibliothèque nationale de France, qui avait pour mission d'archiver les documents sous toutes leurs formes et dont le Département des cartes et plans possède une collection unique de cartes de l'Asie et du Siam de l'époque. Nous allons présenter ici quelques unes de ces cartes, figurant dans les collections de la Bibliothèque nationale de France dans ce Département des cartes et plans, essentiellement dans le but d'apporter des informations souvent ignorées à leur propos.

Ces cartes sont souvent reproduites, toutefois sous le format de timbre poste où toutes les indications deviennent illisibles, alors que les textes figurant sur ces cartes apportent souvent des indications précieuses. D'autre part, plusieurs versions de ces cartes ont été publiées, à des dates diverses, avec des noms d'auteurs différents, éventuellement avec un cadrage différent et l'on voudrait dissiper quelques confusions règnant sur la question.

La réforme de la cartographie en France

Avant cela, il faut présenter le contexte scientifique de l'époque, dans la mesure où l'Académie royale des sciences avait entrepris une vaste réforme de la cartographie¹. Il y avait, à peu près à la même époque que les ambassades, le projet de la carte de France de Picard, celui des côtes françaises qui trouva son achèvement dans le *Neptune françois*, et le début de la cartographie détaillée des territoires de la France avec la carte dite de Cassini. Il y avait aussi un projet de cartographie avec des méthodes modernes de l'ensemble des terres de la planète, avec des problèmes différents de ceux de la cartographie de la France. D'une part, les cartes des pays lointains et plus encore des routes maritimes pour y parvenir étaient des secrets

¹ Voir Monique PELLETIER : *Géographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2001. 107 p.

jalousement gardés par les puissances ou compagnies commerciales qui les détenaient. La France n'ayant pas encore totalement percé le secret de la route des Indes, sa cartographie devait encore se contenter de données approximatives, de seconde main et parfois volontairement erronées. D'autre part, des pays lointains comme le Siam, on ne connaissait généralement que les côtes, voire certains fleuves, mais presque rien de l'intérieur des terres. De LA LOUBÈRE ne s'y trompait pas :

« La navigation a fait assez bien connaître les côtes maritimes du royaume de Siam, et d'autres auteurs les ont décrites, mais ils n'ont su presque rien du dedans des terres, parce que les Siamois n'ont pas fait une carte de leur pays, ou qu'ils la savent tenir secrète². »

On note en passant comment l'auteur transpose la politique de secret des puissances occidentales aux habitudes supposées des Siamois. En fait, à l'époque qui nous intéresse, un des enjeux de la cartographie n'est pas tant d'établir une carte du Siam, c'est-à-dire la configuration de sa façade maritime, cela avait déjà été fait avec suffisamment de précision, mais plutôt maintenant, du Bassin du Menam Chao Praya, qui, comme on le savait, constituait le cœur du Royaume de Siam.

Aussi, la science de l'époque rencontrait-elle d'énormes difficultés pour déterminer avec précisions les latitudes et, surtout, les longitudes³. Avant les technologies du chronomètre et de la télédétection, la science devait se contenter des estimations des distances parcourues, ce qui donnait souvent des résultats aberrants. L'Académie royale des sciences avait en conséquence mis au point une méthode utilisant l'astronomie à cet effet, avec l'observation des satellites de Jupiter : si deux observateurs, l'un à Paris et un autre à Ayuthaya, pouvaient observer le même phénomène céleste, par exemple une éclipse d'un des satellites de Jupiter, ils pouvaient déduire la distance les séparant et donc déterminer la différence de longitude entre ces deux lieux⁴. Dans ce but, la France envoyait des expéditions scientifiques à différents endroits un peu partout dans le monde, sauf en Asie où elle était empêchée par le monopole portugais en matière religieuse et le quasi monopole hollandais en matière de commerce et de navigation. Il a en fait fallu attendre la première ambassade française de 1685-1686 pour que l'Académie des sciences puisse envoyer certains de ses membres pour faire des observations au Siam et à la Chine, avec en l'occurrence quatre Jésuites mathématiciens. Toutefois, ils avaient été devancés par un autre Jésuite astronome, belge quant à lui, le Père Antoine Thomas, qui avait déjà fait des observations dont il avait envoyé le relevé qui a dû parvenir en France vers 1683⁵. Cohabitaient donc à cette époque deux interprétations de la cartographie du Siam : l'une, fondée sur la tradition, qui plaçait le Siam entre 137 degré ou 145 degré Est, cela variait selon les auteurs, et l'autre, fondée sur l'observation scientifique et en accord avec la cartographie moderne mais peu

² Simon de LA LOUBÈRE : *Du Royaume de Siam, par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du Roi auprès du Roi de Siam*. Paris-Amsterdam. 1691. Michel JACQ-HERGOUALC'H, *Etude historique et critique du livre de Simon de La Loubère "Du Royaume de Siam" — Paris 1691*. Edition Recherches sur les civilisations, Paris. 1987. p. 119.

³ J. H. ANDREWES, ed. : *The Quest for Longitude*, Cambridge, Massachussets, Collection of Historical Scientific Instruments, Harvard University. 2^e édition, 1998. 450 p.

⁴ PELLETIER, *op. cit.* 2001. p. 81.

⁵ Voir Laurent HENNEQUIN : " Les premières observations astronomiques occidentales au Siam à la fin du XVII^e siècle du père Thomas de la Société de Jésus. " *Aséanie*. N° 13. Juin 2004.

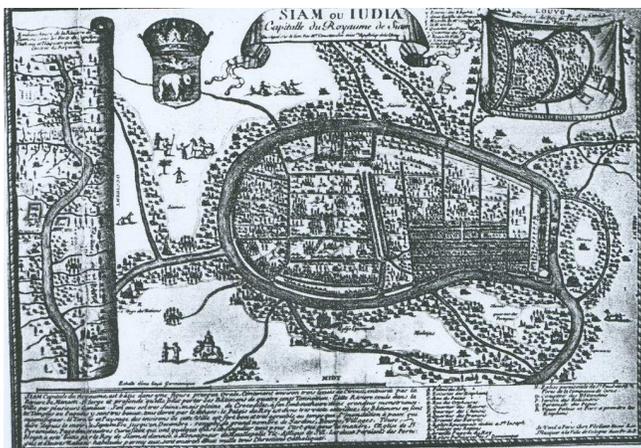
diffusée, qui le plaçait au 120° degré Est, en prenant dans les deux cas pour méridien d'origine l'Île de Fer de l'Archipel des Canaries⁶.

En fait, bien que le Siam ait joué un rôle, malgré lui, dans cette entreprise de réforme en apportant à deux reprises les premières observations pour l'Asie et bien que la mode pour le Siam à l'occasion des ambassades ait suscité une production de cartes du Siam qui aurait pu prendre en compte les nouvelles découvertes, la cartographie française est restée singulièrement conservatrice.

Le plan de COURTAULIN

Le premier document que nous souhaitons signaler est le plan de la ville d'Ayuthaya intitulé *Siam ou Iudia Capitalle du Royaume de Siam Dessigné sur le lieu Par Mr Courtaulin miss^{re} Apostolique de la Chine*⁷. Bien qu'il ne porte pas de date, il est enregistré comme datant de 1686. Son auteur, Jean DE MAGUELONNE DE COURTAULIN, était parti au Siam avec les Missions étrangères de Paris en 1670 et se rendit en 1674 en Cochinchine, avant de quitter la région et la mission pour rentrer en France en 1685⁸. C'est donc selon toute vraisemblance à son retour de France qu'il aurait fait graver ce plan sur des croquis faits sur place. Ce plan est original et n'est pas la copie corrigée d'un autre, comme il était de pratique courante à l'époque, et montre bien qu'il a été établi avec des observations effectuées sur le terrain. Il est suffisamment détaillé pour indiquer les palais, les églises (étrangement aucun temple n'y figure), les différents camps des Asiatiques et des Occidentaux, etc. Une cartouche ajoute un texte sur la ville d'Ayuthaya :

« SIAM Capitale du Royaume, est bâtie dans une figure presque Ovale, Contenant environ trois lieues de circuit, entourée par la Riviere de Menam si large et profonde qu'elle peut porter des Bâtimens de quatre cents tonneaux. Cette Riviere coule dans la ville par plusieurs Canaux. Son eau est tres saine, mais pleine de Crocodiles à son Embouchure d'une grandeur monstrueuse. les Temples ou Pagodes y sont tres beaux, tous dorés par le dehors. le Palais du Roy est d'une tres vaste estendue. les Bâtimens en sont magnifiques. le Terroir et Paysage des environs de cette Ville est fort bon et tres agreable au temps que l'inondation a



⁶ Avant de prendre Greenwich comme méridien d'origine, diverses conventions étaient utilisées. Toutefois en France, le méridien d'origine de la cartographie avait été fixé par décret royal comme étant l'extrémité occidentale de l'Île de Fer.

⁷ Jean (DE MAGUELONNE DE) COURTAULIN : *Siam ou Iudia/ Capitalle du Royaume de Siam/ Dessigné sur le lieu Par Mr Courtaulin miss^{re} Apostolique de la Chine*. F. Iollain, Paris-Cologne. BnF, Ge CC 1275 (160), Ge D 17558. Dimensions 52 x 37,5 cm Le plan est reproduit en grand format dans KLEMP Egon, compilateur et éditeur : *Asien auf Karten von der Antike bis zur Mitte des 19 Jahrhunderts. Asia in Maps from Ancient Times to the mid-19th Century*. Acta humaniora, Leipzig. 1989. Carte 41.

⁸ Adrien LAUNAY : *Mémorial de la Société des missions étrangères. Bio-bibliographie*. 2^e partie. Paris. 1916. p. 158.

passé qui dure depuis le mois de Septembre jusqu'en Decembre. remply de grand nombre de Jardins, Bourgs, Villages, Tours, ~ Pyramides, Pagodes, et autres Curiositez qui ont quelque chose de singulier tant pour l'art que pour la matiere, l'Eglise de S^t Ioseph a esté bâtie par le Roy de Siam, et donnée à Monseigneur de Metalopolis [sic] Vic. Ap.stique de Siā. Les deux Paroisses des Portugais et d'autres Nations habituées parmy eux, sont environ deux mille tous Chrestiens Catholiques. »

Le texte n'est pas très pertinent, ni toujours très correct syntaxiquement, mais au moment des ambassades, cela devait suffire pour informer un public qui ignorait tout du Siam. En fait, on voit que même un missionnaire ayant passé plusieurs années au pays se contente, ici, de donner des informations assez superficielles.

Dans le coin droit en haut du plan, l'auteur insère en cartouche un plan schématique de Lopburi avec quelques indications, telles que la localisation dans le dessin du palais royal ou la maison de Phaulcon. La légende précise :

« Louvo Residence du Roy de Siam ou son lieu de Plaisance. »

Il y a aussi sur tout le côté droit le tracé du cours du Menam Chao Praya à son embouchure :

« Embouchure de la Riviere de Siam ou sont les Forts de Bankoc, Tlakieu et Tlaquan qui deffendent l'entrée du Royaume. »

Enfin, à côté du titre, on voit des armoireries fantaisistes qui doivent être celle du Royaume, avec un éléphant et au-dessus un griffon.

Ce plan est fort célèbre, surtout par une reproduction que CORONELLI en a faite à l'identique, avec exactement la même configuration, dans un format plus petit⁹.

La carte de PLACIDE de 1686

La première carte française du Siam qui ait été produite à l'occasion de la première ambassade française vers le Roi Naraï est redevable à PLACIDE bien que certains exemplaires l'attribuent à Duval. Les premières impressions comportaient le titre suivant en cartouche : *Carte du Royaume de Siam et des Pays Circonvoisins par P. Du-Val Geographe ordin^e. du Roy dédiée A Monsieur. Mons^r. le Chevallier de CHAUMONT Ambassadeur du Roy a Siam. A Paris Chez Mlle Du-Val Fille de l'Auteur, Sur le Quay de l'horloge à la Couronne d'Or Avec Priv. du Roy pour 20 Ans. Paris. 1686*¹⁰. Toutefois, Pierre Duval était décédé depuis 1683 mais ses ayant-droits, en l'occurrence l'une de ses filles Marie-Angélique ou Michèle, étaient toujours titulaires du privilège¹¹. Un exemplaire de cette carte conservé à la Bibliothèque nationale de Paris comporte une vignette rajoutée dans la cartouche du titre corrigeant "Par le R.P. Placide Augustin Déchaussé" à la place du nom de Duval, et une autre vignette au bas de la carte également rajoutée précise :

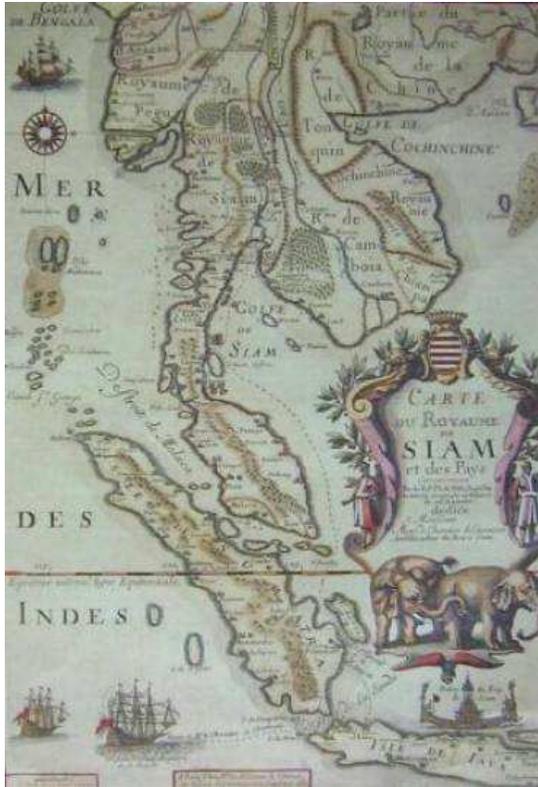
⁹ Vincenzo CORONELLI : *Siam, o Iudia*. 1696. 27 x 43 cm.

¹⁰ Ge AF pf 195 (4927), Ge AF pf 195 (4929), Ge CC 1272 (133), Ge DD 2987 B (7077). Dimensions 49 x 34 cm.

¹¹ Ronald Vere TOOLEY, compilateur : *Tooley's Dictionary of Mapmakers*. Meridian Publishing Company, Masterdam. 1979. Nouvelle édition révisée, Josephine FRENCH, ed. Map Collector Publication. 1999. p. 406.

« Cette carte a esté mise sous le nom de feu Sr Duval G[éographe] D[u] R[oi] qu'oïq^{le} ne soit pas de luy, mais du R.P. Placide, qui pour lors navoit point encor de privilege et qui a tiré tout le cours de la Riviere de Menam avec les Environs de M. de Courtaulin qui a esté 18 ans Missionnaire a Siam, d'ou il est revenu en 1686¹². »

On voit donc que c'est le Père PLACIDE, qui devait devenir plus tard géographe du Roi, qui avait réalisé cette carte mais qu'il l'avait d'abord publié sous le nom de Pierre Duval, d'ailleurs un parent à lui puisqu'il est précisé dans une version que la fille de Duval est la nièce de PLACIDE, qui était encore nominalement titulaire du privilège. Par la suite, de nouvelles éditions de cette carte furent publiées en attribuant à juste titre sa paternité au Père PLACIDE, mais sans mention de date ni de nom d'éditeur¹³. Une autre édition de cette carte a été par la suite publiée, à l'identique, à la différence que la date de 1686 est rétablie, que le nom de l'imprimeur est précisé, "Chez Mlle Duval Niesse de l'Auteur", et que le Père PLACIDE se voit attribuer le titre de "Géographe ordinaire de sa Majesté"¹⁴. On peut donc supposer que cette dernière version mentionnée est plus récente que la précédente, datant de l'époque à laquelle PLACIDE n'avait pas encore le titre de géographe du Roi qu'il aurait inmanquablement fait figurer. Une autre version encore a été imprimée, avec la seule différence du nom de l'imprimeur, qui est devenu le Couvent des Augustins auquel appartenait certainement le Père PLACIDE, qui fait également apparaître le titre de géographe du Roi¹⁵. On doit donc en conclure qu'il y a différentes versions qui ne sont pas totalement identiques, au point qu'une certaine confusion règne. Qui plus est, cette carte (le plus souvent dans la version où elle est attribuée au Père PLACIDE et publiée par Mlle Duval), a été reproduite pendant plus d'un siècle et est



titre de géographe du Roi¹⁵. On doit donc en conclure qu'il y a différentes versions qui ne sont pas totalement identiques, au point qu'une certaine confusion règne. Qui plus est, cette carte (le plus souvent dans la version où elle est attribuée au Père PLACIDE et publiée par Mlle Duval), a été reproduite pendant plus d'un siècle et est

¹² PLACIDE : *Carte du Royaume de Siam et des Pays Circonvoisins par le R.P. Placide Augustin Déchaussé dédiée A Monsieur. Mons^r. le Chevallier de Chaumont Ambassadeur du Roy a Siam.* Chez Mlle Duval, Paris. 1686. Publiée dans Pierre DUVAL, *Cartes de geographie Les plus Nouvelles et les plus fideles, Avecque leurs Divisions Regulieres, qui marquent les Bornes des Etats selon les derniers Traités de Paix.* Par P. du Val Geographe Ordinaire du Roy. Chez Mlle Du Val, Fille de l'Auteur, Paris. M DC LXXXVIII (1688). p. 63. Bibliothèque nationale de France, Ge DD 1174.

¹³ *Royaume/ del/ Siam/ et des Pays/ Circonvoisins/ par le R^d P. Placide/ Augustin Deschaussé/ dédiée/ A Monsieur. /Mons^r. le Chevalier de Chaumont/ Ambassadeur du Roy à Siam.* Ge D 7970, Ge AF pf 38 (32 a) [Dans cet exemplaire, il est visible que le nom original a été découpé pour être remplacé par celui de Placide dans une cartouche]

¹⁴ *Carte ldu Royaumel/ del/ Siam/ et des Pays/ Circonvoisins/ par le R.P. Placidel, Augustin Dechaussé/ Geographe ordinaire/ de sa Majesté/ dédiéel/ A Monsieur. /Mons^r. le Chevalier de Chaumont/ Ambassadeur du Roy à Siam.* A Paris Chez Mlle Du-Val Niesse de l'Auteur, / sur le Quay de l'horloge a la Couronne d'Or/ Avec Priv. du Roy pou 20. Ans. 1686. Ge D 13231.

¹⁵ *Carte ldu Royaumel/ del/ Siam/ et des Pays/ Circonvoisins/ par le R.P. Placide Augustin Dechaussé, Geographe ordinaire de sa Majesté./ dédiéel/ A Monsieur. /Mons^r. le Chevalier de Chaumont/ Ambassadeur du Roy à Siam.* A Paris chez les Augustins pres la/ Place des Victoires. Ge AF pf 7 (42)

restée pareillement une référence. On en a rencontré une reproduction dans un atlas de 1749¹⁶ et un auteur, Suárez, signale que la carte a été imprimée aussi tard que 1775¹⁷. À l'heure actuelle la version la plus répandue dans ses reproductions diverses est celle signée PLACIDE et publiée par Mlle Duval, comme celle du Département des cartes militaires du Ministère de la Défense, ou celle diffusée par la maison Jim Thompson.

Le Père PLACIDE reconnaît s'être inspiré de relevés effectués par le Père COURTAULIN pour le tracé du Menam, toutefois le plan de la ville de Siam que ce dernier a publié comporte certes en cartouche le tracé de l'embouchure du fleuve mais il ne suffit pas pour l'ensemble de son cours. Le Père COURTAULIN devait ainsi avoir rapporté des croquis détaillés pour l'ensemble du fleuve qui ne nous sont pas parvenus.

Les différents exemplaires sont le plus souvent en noir et blanc, avec quelquefois des traces d'aquarelle. Aucun toutefois n'offre une coloration comparable à celles qui sont diffusées en Thaïlande. Il y a en outre dans les collections de la Bibliothèque nationale de France deux exemplaires qui comportent un commentaire écrit du Père PLACIDE, concernant la géographie du pays, son économie, la route maritime pour y parvenir, etc., apparemment inédit en français¹⁸.

À part ces quelques différences qui ne prêtent guère à conséquence, sinon peut-être pour les collectionneurs, mais sèment plutôt la confusion, la carte demeure totalement identique dans ses différentes versions, que ce soit dans les proportions, les formes, le tracé du dessin, le nom des villes, etc. Il y a toutefois une différence qui nous intéresse à savoir que sur les premières versions la longitude est celle sanctionnée par la cartographie traditionnelle de 145 degrés, tandis que sur les versions postérieures c'est la longitude déterminée par les Jésuites astronomes qui est retenue, c'est-à-dire 120 degrés. On ne saurait préciser quand la correction a été effectuée.

Les cartes de CORONELLI de 1687

Une autre carte ayant un rapport avec la première expédition de Louis XIV est celle de CORONELLI, un Vénitien fabricant de globes appelé en France, intitulée *Route*

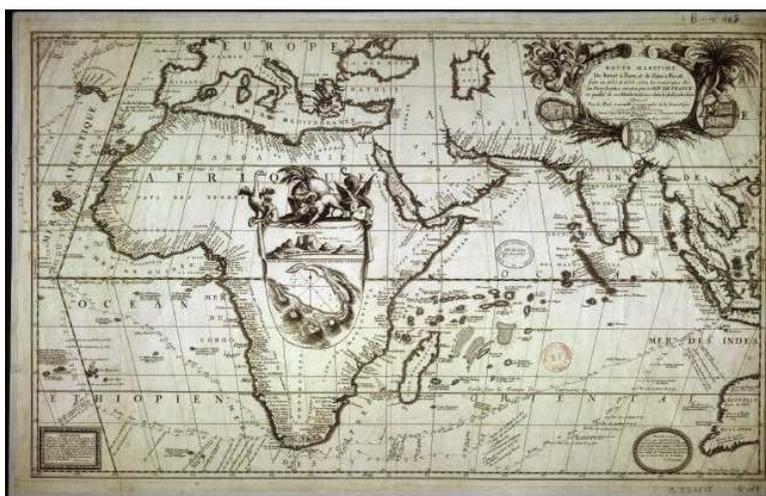
¹⁶ *Atlas géographique contenant les Cartes générales et particulières d'Asie, d'Afrique et d'Amérique*. Tome XIV. Suivant la Collection du Sr de Beaurain, Geographe ordinaire du Roi, Quay des Augustins au coin de la rue Pavée. A Paris. 1749.

¹⁷ Un exemplaire de la version Placide/Mlle Duval est reproduit dans Thomas SUAREZ : *Early Mapping of Southeast Asia*, Periplus, Singapour. 1999. p. 213. L'auteur dit ceci : « Placide incorporated data from the French embassy into older geographic models. The single greatest inspiration for Placide's map was the observation, by French envoys, of an eclipse of the moon in Lop Buri on 11th December, 1685. » Il n'en est rien : Placide ne tient pas compte de ce que pouvait déterminer l'observation de l'éclipse de Lune, à savoir la longitude du pays, mais s'en tient à la tradition. De plus, le cartographe ne prend guère en compte non plus les renseignements rapportés par les Français du Siam. Suárez parle ensuite (p. 213-216) des travaux des Français en astronomie pour la cartographie effectués au Siam mais considère, à tort, que les Français utilisaient comme méridien d'origine les Îles du Cap Vert, alors qu'ils utilisaient la pointe ouest de l'Île de Fer de l'Archipel des Canaries, et se trouve donc dans l'incapacité de mesurer l'importance de leurs découvertes pour la cartographie.

¹⁸ BnF, Ge AF pf 195 (4929) et Ge DD 1174 (p. 63).

maritime De Brest à Siam, et de Siam à Brest datant de 1687¹⁹. Cette carte n'est pas une carte du Siam à proprement parler mais représente la route empruntée par l'ambassade de 1685-1686, aller et retour, et couvre la quasi totalité de l'ancien continent de l'extrémité ouest de l'Europe, la totalité du continent africain et une bonne partie du continent asiatique. Le Siam lui-même n'y occupe donc qu'une place restreinte et n'est pas même plus détaillé que sur d'autres cartes du monde de l'époque. On trouve toutefois en cartouche les plans de Siam (Ayuthaya), Louvo (Lopburi) représentés très schématiquement, ces deux plans étant l'un comme l'autre inspirés de COURTAULIN, ainsi que le plan de Batavia, à côté du titre. L'intérêt de cette carte est de constituer probablement le premier portulan français imprimé de l'ancien monde, selon le modèle portugais. Il doit d'agir en tout cas de la première carte imprimée de la route des Indes qui nous soit parvenue. À vrai dire, les portulans étaient rarement publiés mais servaient surtout d'outils pour la navigation et étaient corrigés par les pilotes avant que les corrections soient reportées au fur et à mesure sur les autres cartes. Par la suite, les documents étaient détruits une fois qu'ils étaient dépassés ou surchargés de corrections, d'où leur rareté à notre époque.

Dans le titre, CORONELLI affirme s'inspirer des découvertes des Jésuites mathématiciens envoyés par Louis XIV dont la principale contribution avait été de déterminer la latitude et surtout la longitude de certains lieux, en particulier de Lopburi. D'après leurs travaux la longitude de Lopburi était environ de 120 degrés Est, avec l'Île de Fer des Canaries



comme premier méridien, ce qui correspond assez bien aux 100 degrés de longitude avec Greenwich comme premier méridien de la science moderne. La cartographie traditionnelle plaçait avant cela le Siam tantôt aux environs du 137 degré tantôt au 145 degré, c'est-à-dire entre 17 et 25 degrés trop à l'Est. Or CORONELLI refuse en quelque sorte de prendre parti, puisqu'il utilise deux échelles sur sa carte : l'une conforme aux découvertes des Jésuites dépêchés par Louis XIV et l'Académie royale des sciences plaçant le Siam à 120 degrés et une autre suivant la tradition le plaçant aux environs des 137 degrés. L'auteur s'en explique ainsi :

« Avertissement : Il y a [sic] sur cette Carte deux sortes de Meridiens, ou Degrez de Longitude, ceux qui sont marquez avec des points ... du Septent. au Midy sont selon l'opinion presque commune des Geograph, et ceux qui sont tracez avec des lignes continues sont suivant les

¹⁹ Vincenzo CORONELLI: *Route maritime/ De Brest à Siam, et de Siam à Brest/, faite en 1685. et 1686. selon les remarques des/ six Peres Jesuites envoiez par le ROY DE FRANCE/ en qualité de ses Mathematiciens dans les Indes, et la Chine/ Dressé/ Par le Pere Coronelli Cosmographe de la Republique/ de Venise.* J.B. Nolin, Paris. 1687. BnF, Ge DD 2987 B (143), Ge CC 1272 B (104)

memoires des PP. Iesuites Le R.P. Tachart dans son voiage de Siam rend raison des ses observations. Le P. Coronelli. »

La solution adoptée par l'auteur est passablement absurde, puisque la nouvelle géographie impliquait une réduction sensible de la taille du continent euro-asiatique, ce que CORONELLI n'a pas fait. Il a ainsi reproduit les erreurs de la cartographie traditionnelle, il est vrai que les corrections à apporter étaient considérables et ne pouvaient s'effectuer que progressivement, tout en appliquant sur elle de manière totalement incongrue des données de la science moderne sans tenir compte de leurs implications. De toute façon, CORONELLI devait par la suite continuer à se réclamer de l'Académie des sciences sans jamais modifier ses cartes sur la question des longitudes et perpétuer dans ses diverses productions les erreurs de la cartographie sanctionnées par l'autorité et la tradition que l'Académie des sciences s'efforçait précisément de corriger.

Cette carte *Route maritime ...* en annonce une autre, plus particulièrement consacrée au Siam :

« Avertissement : Ceux qui voudront voir plus particulièrement la Route qui a esté tenue depuis le Detroit de la Sonde jusqu'a Siam prendront ma carte du Royaume de Siam qui ce [sic] vend chez le S[ieur] Nolin. Le P. Coronelli. »

On trouve en effet du même auteur une carte intitulée *Royaume de Siam avec Les royaumes qui lui sont tributaires & les Isles de Sumatra, Andemaon, etc. Corrigés selon les*



*Observations des Six Peres Jesuites Envoïez par le Roy en qualité de ses Mathematiens dans les Indes, et à la Chine Ou est aussi Tracée La Route qu'ils ont tenue par le Destroit de la Sonde Jusqu'à Siam. Dressé et Dedié à Mr. l'Abbé de Dangeau Par son tres humble Serot le Pere Coronelli Cosmographe de la Republique de Venise, avec Privilege du Roy, datée de la même année 1687*²⁰. La carte *Route maritime ...* parle ainsi d'une carte de la route du Détroit de la Sonde jusqu'au Siam tandis que la carte elle-même prétend représenter le Siam. De fait, cette carte représente plus les îles de la Sonde, la Péninsule malaise et le Golfe du Siam²¹ que le Siam lui-même, car elle s'arrête au 17^e degré de latitude Nord, qui plus est, CORONELLI place une cartouche précisément sur la vallée du Menam Chao Praya et situe 'Louvo' et 'Judtija' mais ne représente rien plus au Nord. Il est vrai que pour les Français les « frontières [du Siam] s'étendent vers le Nord

²⁰ Vincenzo CORONELLI : *Royaume/ de/ Siam/ avec /Les royaumes qui lui sont tributaires,/ & les Isles de/ Sumatra, Andemaon, etc./ Corrigés/ selon les Observations des Six Peres Jesuites/ Envoïez par le Roy en qualité de ses Mathematiens dans les Indes, et à la Chine/ Ou est aussi Tracée/ La Route qu'ils ont tenue par le Destroit/ de la Sonde Jusqu'à Siam./ Dressé et Dedié/ à/ Mr. l'Abbé de Dangeau/ Par/ son tres humble Serot le Pere Coronelli/ Cosmographe de la Republique de Venise, avec Privilege du Roy/, Paris, Chez jean Baptiste Nolin, ruë S^t Jacques à l'enseigne de la Place des Victoire. 1687. BnF, Ge AF pf 195 (4926) Dimensions : 46 x 61,5 cm. Une reproduction de cette carte se trouve dans SUAREZ, *op. cit.* 1999. p. 214.*

²¹ L'illustration ne reproduit que la partie supérieure de la carte qui concerne le Siam.

jusqu'au 22^e degré²². » CORONELLI cherche ainsi plus à représenter la route maritime conduisant au Siam et représente le territoire du pays à peu près dans ce qui était considéré ses frontières. En conséquence, ce n'est pas véritablement une carte du Siam comme l'annonce le titre mais plutôt du Golfe du Siam et des îles de la Sonde, au point d'ailleurs que cette carte a pu être reproduite dans un atlas postérieur de 1749 pour illustrer les îles de Java et Sumatra²³.

On trouve également dans le fonds de la Bibliothèque nationale un exemplaire avec des annotations manuscrites très certainement en préparation d'une nouvelle édition puisque la date 1687 est rayée pour être remplacée par celle de 1688²⁴. On y rencontre un certain nombre de corrections et d'ajouts, comme celui de la ville de 'Sacottay', étrangement située sur la côte ouest, dans le Royaume de Martaban ; à 'Louvo maison royale', on voit un ajout 'Noccheboury ou Louveau' et après 'maison royale' ajout de 'et ville' et encore un autre : 'Thlée poussone Maison royale à une lieuë et à l'Est de Louvo' ; à propos du 'Royaume de Tanasserim', on trouve l'ajout suivant 'a été au roi d'Ava, est aujourd'hui une province du royaume de Siam' ; la mention ajoutée 'Le royaume de Ligor en 1685 est province du royaume de Siam' ; ou encore à l'emplacement de Khorat, 'Corsuma, ville [principale, provinciale ?] du Cambodge', bien que située à l'intérieur des frontières du Siam, etc. Les modifications apportées concernent surtout donc la géographie politique et semblent ainsi prendre en compte les renseignements rapportés par les Français de la première ambassade. Tout nous porte donc à croire que la version de 1687 avait à peine pris en compte les données récoltées par les Français sur place au Siam, si ce n'est pour la route maritime, et qu'il fallait attendre une version postérieure pour que ces données soient effectivement reportées sur la carte. De plus, on ne trouve pas sur la carte de suggestions de corrections concernant la géographie physique du pays qui semble immuable. En tout cas, le Siam est placé au 137 degré de longitude Est, en conformité avec la tradition et en contradiction avec les découvertes des Jésuites mathématiciens, sans même placer deux échelles, à la fois dans la version imprimée en 1687 et la version annotée de 1688. On comprend donc que CORONELLI avait pris la nouvelle géographie simplement à titre d'hypothèse dans sa *Route maritime ...* pour la récuser aussitôt.

CORONELLI n'a jamais publié de version corrigée de sa carte mais d'autres ont publié cette même carte, avec quelques remaniements. Peu après 1687, CORONELLI devait quitter la France pour retourner à Venise, en vendant certaines de ses planches. On trouve ainsi sa carte publiée sous un titre modifié, *Le Royaume de Siam avec les royaumes qui lui sont tributaires, & les Isles de Sumatra, Andemaon, etc. et les Isles voisine [sic] Avec les Observations des Six Peres Jesuites Envoyez par le Roy en qualité de ses Mathématiciens dans les Indes, et à la Chine Ou est aussi Tracée. La Route qu'ils ont tenüe par le Destroit de la Sonde Jusqu'à Siam*, sans mention de date ni d'auteur, par Pierre Mortier²⁵ et par Ottens²⁶. On peut estimer que ces cartes ont été imprimées au début

²² De LA LOUBÈRE in Michel JACK-HERGOUALC'H, *op. cit.* 1987. p. 119.

²³ *Atlas géographique contenant les Cartes générales et particulières d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.* Tome XIV. Suivant la Collection du Sr de Beaurain, Geographe ordinaire du Roi, Quay des Augustins au coin de la rue Pavée. A Paris. 1749. f. 38. BnF, Ge BB 565 XIV.

²⁴ Vincenzo CORONELLI : *Royaume de Siam ...* BnF, Ge AF pf 195 (4926).

²⁵ *Le Royaume/ de/ Siam/ avec les royaumes qui lui sont /tributaires,/ & les Isles del Sumatra, Andemaon, etc./ et les Isles voisine [sic]/ Avec les Observations des Six Peres Jesuites/ Envoyez par le Roy en qualité de ses Mathe/maticiens dans les Indes, et à la Chine/ Ou est aussi Tracée./ /La Route qu'ils ont tenüe par le Destroit/ de la Sonde Jusqu'à Siam.* A

du XVIII^e siècle. Les nouvelles versions n'apportent quasiment aucune modification à leur modèle, si ce n'est sur des points négligeables : par exemple dans la baie de Phuket, on trouve ajouté un nom donné à un petit groupe d'îles, 'Lange Erlandi' ; les détroits de la Sonde et de Banca sont légèrement plus détaillés ; la 'Route de Brest à Siam' ou 'de Siam à Brest' devient 'de Batavia à Siam' et inversement. De même, les corrections proposées sur la version annotée de 1687 ne sont pas reportées dans cette nouvelle édition. Par contre, les dimensions sont sensiblement plus grandes et le cadrage de la carte est différent : alors que celle de CORONELLI couvrait la région entre 130 E- ca 147 E et 17 N-7 S, celle de Mortier couvre la région entre 130-153 E, et 17 N- 13 1/2 S, sachant que les deux utilisent les mêmes références pour les méridiens. En conséquence, les îles de Borneo et de Java apparaissent complètement représentées dans Mortier, alors qu'elles ne le sont que très partiellement dans CORONELLI, et on peut donc considérer qu'il s'agit de deux cartes différentes, bien qu'elles procèdent de la même planche. On ne saurait dire comment la chose a pu être possible en termes techniques, mais c'est cette seconde version qui est la plus souvent reproduite. Notons enfin, que toutes ces versions, malgré des titres sensiblement différents, se réclament toutes de l'Académie des sciences mais ne tiennent pas compte des découvertes qu'elle diffusait et continuent de perpétuer la position du Siam à une longitude qui est plutôt celle des Philippines.

La carte de LA LOUBÈRE de 1691

Une autre carte enfin à mentionner pour notre propos est celle publiée dans le livre de Simon de LA LOUBÈRE et sobrement intitulée *Carte du Royaume de Siam*²⁷. Cette carte est sensiblement plus petite que les précédentes, puisqu'elle mesure 33,5 sur 16 cm, mais elle n'en demeure finalement pas moins la plus précise car c'est elle qui prend le plus en compte les données rapportées des Français et s'accompagne d'un commentaire par l'auteur sur la géographie du pays. On ne sait trop bien dire qui a établi cette carte, sinon, pour ce qui concerne la reproduction, le dessinateur, F. Erltinger, et le graveur, Michault. Il est probable que de LA LOUBÈRE ou son collaborateur ait pris un fond de carte copié sur un modèle existant en y apportant des modifications et, de fait, la configuration d'ensemble de la carte est la même que celles la précédant. L'auteur accompagne sa carte d'un commentaire intéressant :

« Celle [la carte] que j'en donne est l'ouvrage d'un Européen qui a remonté le Menam, principale rivière du pays, jusqu'aux frontières du royaume, mais qui n'était pas assez habile pour donner toutes les positions avec une extrême justesse. »

On peut supposer que si ledit Européen avait été un Français, de LA LOUBÈRE l'aurait mentionné, et il peut s'agir d'un missionnaire d'une autre nation. L'auteur ajoute :

Amsterdam. Chez Pierre Mortier Libraire. Avec Privilege de nos Seigneurs de nos Etats. BnF, Ge DD 2987 B (7075). Un exemplaire de cette carte est reproduit dans SUAREZ, *op. cit.* p. [4]

²⁶ *Ibid.* A Amsterdam. Chez Ioachim Ottens. BnF, Ge D 2705. 56 x 49 cm. La carte se présente sous la forme de deux feuillets.

²⁷ De LA LOUBÈRE, *op. cit.* 1691. "F. Erltinger. fecit. Michault Scripsi." T. 1. Entre p. 4 & 5. BnF, Ge FF 7435. La carte est reproduite dans JACQ-HERGOUALC'H, *op. cit.* 1987. p. 120 et dans SUAREZ, *op. cit.* 1999. p. 216.

« D'ailleurs, il [l'Européen] n'a pas tout vu, et ainsi j'ai cru nécessaire de donner sa carte à M. Cassini, directeur de l'Observatoire de Paris, pour la corriger sur quelques mémoires qu'on m'a donnés à Siam. Je sais néanmoins, qu'elle est encore défectueuse, mais elle ne laisse pas de donner des connaissances de ce royaume-là qu'on n'avaient pas eues jusqu'ici et d'être plus exacte en celles que l'on en avait ²⁸. »

Au terme de ce travail collectif, le réseau hydrographique du bassin du Chao Praya se trouve en effet beaucoup plus soigné que dans les cartes de la même époque malgré le caractère schématique de l'ensemble de la carte.

Pour regarder ce qui nous intéresse, à savoir la longitude, on constate que cette carte est la première carte publiée à situer correctement la longitude du Siam, à savoir environ 120 degrés dans les termes de l'époque, certainement grâce à la collaboration de Jean-Dominique Cassini²⁹. Pareillement, de LA LOUBÈRE situe précisément les latitudes d'Ayuthaya et de Lopburi et apporte en plus une certaine précision scientifique en citant les travaux des astronomes :

« Sa hauteur [d'Ayuthaya], selon le P. Thomas, jésuite, est de 14 degrés, 20 minutes, 40 secondes, et sa longitude de 120 degrés, 30 minutes ³⁰. »

Il est vrai que l'auteur de la carte n'avait pas à résoudre le problème des cartographes qui était de réduire l'ensemble de la configuration du continent euro-asiatique, mais ne représentait qu'une partie du monde où la mention des coordonnées géographiques n'a guère de sens en isolation.

Cette carte souffre toutefois paradoxalement d'une grande faiblesse concernant les latitudes pour le Nord du pays, où aucun relevé astronomique n'avait été fait. LA LOUBÈRE situe ainsi Chiang Maï (Chiamai) au 25^e degré Nord, plus de 5 degrés trop haut. En fait, la tradition plaçait Chiang Maï plus au Nord encore, presque dans les contreforts de l'Himalaya, à côté d'un lac du même nom d'où prenaient naissance presque tous les fleuves de la Péninsule indochinoise, dont le Menam Chao Praya³¹. Toutefois de LA LOUBÈRE ne croyait pas en l'existence d'un tel lac :

« les Siamois qui furent à cette expédition [à Chiang Maï] ne connaissent point ce lac célèbre d'où nos géographes font sortir la rivière de Ménam et auquel, selon eux, cette ville donne son nom, ce qui m'a fait penser ou qu'elle en était plus éloignée que nos géographes n'ont cru, ou que ce lac n'est point du tout ³². »

²⁸ De LA LOUBÈRE, *op. cit.* 1987. p. 123.

²⁹ L'éditeur de Simon de LA LOUBÈRE, JACQ-HERGOUALC'H, signale à juste titre (p. 199, note 3) que la référence utilisée comme méridien d'origine à cette époque était différente de la nôtre, mais ne précise pas laquelle, et parle ensuite des approximations de la science d'alors pour déterminer les longitudes. Il ne voit pas en conséquence que la carte comme le texte constituaient l'une des premières publications d'une estimation exacte de la longitude du Siam, mais au contraire les assimile aux approximations courantes à l'époque.

³⁰ De LA LOUBÈRE, *op. cit.* 1987. p. 132. L'éditeur de LA LOUBÈRE, JACQ-HERGOUALC'H, affirme arbitrairement (note 2) que le Père Thomas "était un des pères jésuites envoyés par le roi à la Chine sur les bateaux de l'ambassade française de 1685-1686 vers le Siam", alors qu'il s'était rendu dans le pays de manière indépendante en 1681.

³¹ SUAREZ, *op. cit.* 1999. *op. cit.* 152-153.

³² De LA LOUBÈRE, *op. cit.* 1987. p. 122.

Le texte évalue également la situation de la ville par la distance :

« Les Siamois disent que la ville de Chiamai est de quinze journées plus au Nord que les frontières de leur royaume, c'est-à-dire, tout au plus, de soixante à soixante-dix lieues, car ce sont des journées par la rivière et en la remontant ³³. »

En conséquence, de LA LOUBÈRE située Chiang Mai beaucoup plus au Sud que la plupart de ses prédécesseurs mais pas encore suffisamment. Il situe également Phitsanulok, appelé Porselouc, trop au Nord, probablement parce qu'il situe la ville relativement à Chiang Mai. Pourtant, la latitude de la ville était déjà précisément fixée, probablement par des missionnaires qui y avaient une implantation ³⁴. On trouve en effet dans la *Description du royaume de Siam* accompagnant la carte de PLACIDE (encore attribuée à Duval) et datant également de 1686 un commentaire qui dit ceci : « Porcelut sur le Menan, au 16. degré de latitude ³⁵ », ce qui est plus proche de la réalité. Malgré ses efforts pour s'appuyer sur des données scientifiques, de LA LOUBÈRE est obligé de faire des compromis avec la tradition sans savoir si celle-ci est fondée ou non.



Bien que quelques années seulement séparent les cartes de PLACIDE et de CORONELLI d'un côté et celle de LA LOUBÈRE de l'autre, les différences d'approche s'avèrent sensibles. Là où les premiers ignorent les travaux de l'Académie des sciences, même quand CORONELLI affirme le contraire, le second les intègre dans sa cartographie. Là où les premiers se fondent surtout sur ce qui est transmis par la tradition, le second ne prend en compte que ce qui est effectivement observé. Là où les premiers s'en tiennent à une vision du vieux monde héritée de l'autorité de Ptolémée, le second accepte la nouvelle représentation du monde fondée sur l'astronomie. Là où les premiers donnent à leur carte des titres à rallonge et insèrent des cartouches décoratives, le second se contente d'un titre sobre et n'ajoute aucune fioriture. Finalement, la différence ne réside pas tant dans la possibilité de récolter des informations sur le terrain, avantage dont seul de LA LOUBÈRE a pu bénéficier, mais dans l'approche méthodologique adoptée, de LA LOUBÈRE se situant de toute évidence dans la nouvelle école de pensée qui s'imposait en France sous l'impulsion de Descartes.

³³ *Ibid.*

³⁴ Adrien LAUNAY, *Histoire de la mission de Siam. 1662-1811. Documents historiques*. Volume 1. Paris. 1920.

³⁵ *Description du Royaume de Siam*. A Paris chez I. Besson, en l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Horloge. M DC LXXXVI (1686). Accompagnant la carte *Carte du Royaume de Siam ...* 1686. BnF, Ge DD 2987 B (7077)

**LE PROBLÈME DES DIALECTES
DANS LES ENQUÊTES DE TERRAIN :
LE CAS DU KHMER ***

Michel Rethy ANTELME,
Maître de conférences
à l'INALCO.

* Conférence donnée à l'IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), Aix-en-Provence, le 09 juin 1998, légèrement augmentée dans la présente version. Je remercie chaleureusement M. Jacques Népote qui a été l'inspirateur de ce sujet de recherche, pour l'avoir relu et pour les discussions enrichissantes qui en ont résultées. Je remercie également M^{me} Hélène Suppya Bru-Nut et MM. Grégory Mikaelian et Grégory Kourilsky pour avoir relu la présente version écrite et les remarques qu'ils m'ont faites.

I. Les raisons du choix du sujet à partir d'une expérience personnelle : rencontre avec des Khmers de Thaïlande et usage de la langue khmère comme langue de communication

Pour me présenter et vous donner une idée de mes aspirations en tant qu'orientaliste désirant se spécialiser dans les études khmères, je vais vous faire part de mon expérience dans le domaine de la recherche en tant que linguiste, plus exactement comme lexicologue. Et ceci débouche sur une démarche de type ethnologique et sociologique. Cela vous donnera une idée de mon parcours en tant que chercheur et cela me permet de poser un certain nombre de questions de méthodologie pour l'avenir.

Ayant approfondi mes connaissances en langue khmère à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), puis ayant étudié le siamois et le lao, je décidais de mettre mon savoir en pratique.

Ce que je vais vous raconter risque de vous paraître évident et vous pourrez vous demander pourquoi j'ai mis autant de temps à comprendre ce qui m'est arrivé. Sachez cependant que ce que je pensais à mes débuts, beaucoup de monde a également tendance à le penser, car la compréhension que l'on a du Cambodge est particulière peut-être à ce seul pays.

Lors d'un séjour en Thaïlande en 1986, il m'est arrivé l'histoire suivante : j'ai rencontré à Bangkok des Thaïlandais qui se sont spontanément déclarés comme Khmers. Ils étaient originaires de la province de Buriram, ancienne province khmère depuis plusieurs siècles rattachée à la Thaïlande. Pendant trois mois, nos contacts se sont faits en khmer et en siamois, cette dernière langue étant employée lorsque dans notre groupe se trouvaient d'autres personnes non-khmérophones.

II. Un postulat : la khmérité

Ce premier contact s'était fort bien passé, car j'avais joué sur la proximité culturelle et ethnique de par mes origines maternelles. Il y avait, certes, quelques différences. J'étais avec des Thaïlandais même s'ils étaient Khmers. Bien que leur accent présentât des traits particuliers et même si beaucoup de termes siamois étaient entrés dans leur langage, tout cela ne posait pas problème, et nous étions de la même génération. Bref, je me sentais en terrain connu, nous étions « entre Khmers ».

Ultérieurement de passage dans la ville de Surin, j'avais acheté dans des magasins des cassettes de chansons khmères locales, car on m'en avait parlé à Bangkok. Indépendamment des problèmes techniques que pose ce type de production artisanale en ce qui concerne la clarté de l'audition, je reconnaissais des chansons traditionnelles, et voyant leur intérêt je les achetai avec l'idée d'en faire une étude, car elles m'apparaissaient comme une expression de la khmérité.

De retour en France, je me suis cherché les outils pour pouvoir rédiger, le moment venu en 1991, un mémoire de DREA (équivalent de la maîtrise) à l'INALCO dans lequel je démontrerais que les chansons de la région concernée constituaient un moyen de résistance du khmer face à la langue officielle qu'est le siamois. Un dictionnaire

khmer Surin-thaï-anglais¹ m'a permis de resituer la prononciation dialectale de ces cassettes dans un cadre cohérent. Ce dictionnaire m'a également aidé en retrouvant le sens de quelques termes régionaux qui gênaient ma compréhension. Je ressentais tout simplement ces Khmers comme un conservatoire de la culture cambodgienne, d'autant plus que le Cambodge était en guerre, donc relativement fermé et peu propice comme champ d'observation.

Dans un deuxième temps, pour mon mémoire de DEA, je décidais de m'intéresser à un genre particulier de chants alternés et improvisés portant sur le bouddhisme, sous une forme que j'ai considérée comme étant populaire et d'expression assez ancienne, face à une forme moderniste et rationnelle mise en place depuis le siècle dernier en Thaïlande.

Je décidai de passer à un deuxième stade de mon enquête et de repartir sur le terrain en 1992, pour compléter mes observations.

Dans cette perspective, j'avais remonté une filière de production de cassettes locales et m'étais retrouvé en contact avec M^{me} Somthawil Taothaichana สมถวิล ท้าวไทยชนะ, Khmère de Surin qui vendait des cassettes de chansons enregistrées par un de ses frères. Nos contacts épistolaires se sont faits en langue siamoise, seule langue qu'elle sache écrire. Par contre une fois sur place, tous les entretiens avec elle et d'autres informateurs, en ville comme dans les villages, ont été menés en langue khmère, leur langue maternelle.

Lors de mon séjour à Surin, je me suis efforcé d'adapter ma prononciation à celle de mes interlocuteurs et d'employer certains mots d'usage régional, sans pour autant essayer de cacher mes origines, ce qui aurait été impossible.

J'avais d'autre part décidé de ne pas employer le siamois, bien que langue officielle et connu de tous, car me trouvant dans une région fortement khmérophone et voulant jouer sur une proximité « ethnique », d'autant plus que mon sujet concernait des chants en langue khmère.

III. Apparition de différences, mais toujours vision d'une certaine homogénéité culturelle

Or, plus j'avancerais dans mon enquête, et que tout semblait aller bien, plus je ressentais un certain malaise. Les différences m'apparaissaient de plus en plus marquées. Au début, je pensais à un décalage normal entre une culture de citadin acculturé et francisé, face à des gens restés proches de leurs origines villageoises et de leur terroir. J'avais toujours en face de moi des Khmers, ils parlaient khmer, se disaient Khmers, bien qu'en ville les gens se disaient pour certains tout d'abord Thaïlandais. Un des premiers malaises dont je me suis rendu compte, et encore pas tout de suite, car les gens ne m'ont rien dit au début, est que je commettais des impairs en m'adressant à eux. Cependant, cela était bien ressenti, car pour eux, en plus d'être eurasiens, j'étais un *ខ្មែរក្រោម* /k^hmɛɛr krɔɔm/ (Khmer du bas)².

Par exemple, je me suis retrouvé face à une autre manière d'aborder les pratiques sociales. J'étais déjà au courant de certaines différences que je considérais comme mineures, mais dont j'avais du mal à tenir compte à cause de mes habitudes langagiè-

¹ Par DHANAN CHANTRUPANTH et CHARTCHAI PHROMJAKGARIN (1978) (voir en bibliographie).

² Eux étant par opposition des *ខ្មែរលើ* /k^hmɛɛr lɛɛ/, des « Khmers du haut », à savoir des gens se considérant d'ethnie khmère dont l'habitat géographique, le plateau de Korat (du nom d'une province qu'ils appellent *ស្រុកក្រចេះ* /kɔɔ-riɛc ≈ kə-riɛc/), est surélevé par rapport à la plaine cambodgienne. Cette appellation ne doit pas être confondue avec celle forgée pour des raisons politiques au Cambodge dans les années 1950 et qui désigne les populations « montagnardes » et d'ethnie non khmère des provinces de Mondolkiri et Ratanakiri.

res. Ainsi, pour parler à une femme de l'âge de ma mère, j'utilisais spontanément le terme ម៉ែន /miɨŋ/ « tante cadette » ; pour un homme, le terme ម៉ែ /puu/ « oncle cadet ». Très vite, je changeai cela, tout simplement par imitation des autres locuteurs, en ម៉ែ /mɛɛ/ « mère », et ម៉ែ /ʔΛw/ « père ». Quant à M^{me} Somthawil, je l'appelais ម៉ែ /ʔom/ « tante aînée », car dans notre correspondance épistolaire, elle utilisait le terme siamois équivalent ម៉ែ /pâa/ pour parler d'elle, ce qui était en accord avec la pratique à Phnom Penh. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours, qu'un membre de sa famille m'a déclaré que l'usage local voulait que je l'appelle ម៉ែ /mɛɛ/ « mère » et que le terme ម៉ែ /ʔom/ ne pouvait être réservé qu'à ma vraie tante aînée. Ces petits détails les amusaient fort.

De retour, en France, je signalai incidemment dans mon mémoire ces usages sociaux, je dis bien incidemment, car je considérais que cela ne concernait pas mon sujet sur le bouddhisme populaire. Ces divergences culturelles ne m'ont pas empêché de traiter mon matériau, et j'ai fait en toute bonne conscience l'économie du problème linguistique. Malgré tout, je gardais toujours cette impression de malaise de n'avoir pas totalement maîtrisé toute cette histoire – et dans les usages, et dans la compréhension de termes dialectaux qui s'avéraient de plus en plus nombreux, plus j'entrais dans la pratique de cette langue.

Je terminai de manière satisfaisante mon enquête et rassemblai mes conclusions dans mon mémoire de DEA.

IV. La rédaction d'un dictionnaire bilingue et des documents sonores, ou la constatation incontournable d'une certaine fragmentation dialectale

Ce problème que j'avais mis de côté en considérant qu'il était secondaire, allait néanmoins réapparaître de manière plus aiguë à l'occasion de ma nouvelle recherche de lexicographie cambodgienne. En effet, en 1995, je commençai avec Hélène Suppya BRU-NUT, la compilation d'un petit dictionnaire français-khmer³. Le problème est vite apparu complexe, car nous voulions prendre en compte les divers niveaux de langue (langage courant, langage familier, termes triviaux, expressions idiomatiques, langage poli, termes spéciaux employés à l'égard des moines, de la famille royale, etc.). Ces divers niveaux de langue étaient, bien sûr, tout à fait normaux. Cela a déjà été maintes fois signalé. Ils formaient un tout qui est la langue khmère, langue des Khmers qui, pour citer CAMBEFORT (1950 : 1) professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes (ancêtre de l'INALCO) dans les années 1950, parlent :

« tous une même langue, pure de tout dialecte, admirablement conservée par une écriture phonétique excessivement précise. De sorte que, aussi loin que l'on s'écarte de la capitale, on rencontre, dans tous les coins du royaume (sauf bien entendu, sur les plateaux Moïs ou sur la chaîne des Cardamômes), exactement la même langue, à quelques intonations régionales près. »

Si divergences dialectales, qui donc ne pouvaient être que peu nombreuses, il y avait, elles rentraient alors plus ou moins dans ces différents niveaux de langue. À l'occasion d'autres lectures, j'ai également souvenir d'autres auteurs qui, parlant de l'aire de diffusion du khmer sur trois pays, le Cambodge, la Thaïlande, le Vietnam, signalent des dialectes mutuellement intelligibles dans les deux derniers pays par rapport au Cambodge. Pour le Cambodge, des chercheurs de la langue khmère ont considéré que le pays « était, et reste monolingue » (POU 1990 : 244).

³ Ce dictionnaire a paru trois ans après la rédaction de cette intervention : Michel Rethy ANTELME et Hélène Suppya BRU-NUT, *Dictionnaire français-khmer*, Paris, Langues & Mondes – L'Asiathèque, 2001, 911 p.

En mon for intérieur, j'avais déjà apporté un bémol à ces affirmations qui ne mentionnaient aucune originalité régionale, mais en me disant que finalement Surin étant une province thaïlandaise depuis fort longtemps, cette situation politique avait entraîné l'apparition d'un début d'originalité et de différence par rapport à la langue du Cambodge.

Pour compiler notre dictionnaire, je me suis, entre autres, mis à l'étude du *Dictionnaire cambodgien* de l'INSTITUT BOUDDHIQUE de Phnom Penh (1967-68) qui contient environ 20 000 entrées principales, et où je relevais de nombreux termes et expressions que je ne connaissais pas, mais dont les sens étaient bien sûr expliqués. D'autres ouvrages, comme par exemple, les *Cours de langue cambodgienne* de MANIPOUD (1941-42), ou bien les dictionnaires de TANDARD (1910, 1935) m'ont fourni encore d'autres termes et expressions que je ne connaissais également pas. J'avais mis cela sur le compte que, finalement, j'avais un vocabulaire assez pauvre, ce qui s'expliquait, car nul ne peut connaître une langue en son intégralité et que de plus j'étais acculturé par mon côté français. Tous ces termes m'intéressaient, car notre dictionnaire étant destiné en priorité à des Français apprenant le khmer, il fallait donner plusieurs synonymes.

Malgré tout, dérouter par ces termes, j'ai commencé par faire des sondages autour de moi, puis nous avons fait une enquête auprès de Khmers de plus de 40 ans, originaires de différentes provinces du Cambodge. Dans plusieurs cas, la réponse fut : « je ne connais pas cette expression », ou encore « cela ne se dit pas chez moi, les Khmers autrefois parlaient comme cela », ou bien « on doit dire cela dans d'autres régions. »

D'autre part, en relisant la préface du dictionnaire khmer-anglais de HEADLEY et al. (1977 : V), je me suis aperçu que les auteurs ont aussi buté sur de nombreux termes tirés du dictionnaire de TANDARD et d'autres, collectés de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle. Les « *native speakers* » qui ont travaillé à ce dictionnaire anglo-saxon ne reconnaissaient pas certains termes. Leurs hypothèses ont été que ces mots étaient soit archaïques, soit dialectaux ou relevant d'un jargon spécialisé, soit que certains mots étaient mal notés, et enfin soit « *simply wrong* ». Quand les auteurs ont décidé qu'un terme correspondait à l'une des deux dernières définitions, ils ne l'ont tout simplement pas intégré à leur ouvrage. Dans les deux premiers cas, ils ont tenu à préciser leur source pour se couvrir. Or, je me suis aperçu que certains termes de TANDARD doivent être des termes propres aux régions du Nord-Ouest comme Siem Reap ou Battambang⁴, puisque j'ai trouvé de tels termes pour Surin.

Entretemps, j'eus l'occasion de travailler sur des matériaux sonores, représentant 40 heures de tournage⁵. Quelques-uns avaient été tournés à Phnom Penh auprès d'intellectuels. Aucun problème de compréhension bien que les sujets traités fussent d'un haut niveau intellectuel (par exemple, la symbolique d'Angkor dans la mentalité khmère, ou le syncrétisme entre animisme, brahmanisme et bouddhisme).

Cependant, la majorité des enregistrements avaient été faits dans la région des temples d'Angkor auprès de paysans. Dans l'ensemble, pas de problème de compréhension globale. Je remarquai, ce que je savais déjà, une certaine proximité avec la prononciation de Surin. Mais je constatai d'autre part, au sein d'une zone réduite, une diversité d'accents, que j'avais déjà entrevue à Surin, et je me rendais compte cette fois-ci

⁴ D'après les propos du Lok Tā Ind Sunda(r) លោកតា ឥន្ទសុន្ទរី, fils du Lok Uk ឃ្លា Sutanta Prija Ind លោកឧកញ៉ា សុត្តប្រិមា ឥន្ទ – poète khmer de Battambang très connu et décédé en 1924 –, propos rapportés par TAUCH CHHUONG (1994 : 175), le père TANDARD qui a résidé à Battambang, avait étudié l'écriture khmère avec son père.

⁵ Matériaux enregistrés en 1996 et que l'on retrouve pour une partie dans le documentaire *L'Ombre d'Angkor*, réalisé par Barbara SPITZER et Pierre Oscar LÉVY, coproduction Les Films d'Ici, Réunion des musées nationaux, France 2, France 3, Kalamazoo International, diffusé sur la chaîne de télévision française France 3, le 22 mars 1997.

que cette diversité correspondait bien à des lieux géographiques très précis. On prononçait de telle façon dans tel village, de telle autre dans tel autre village. Or tel village par exemple, est connu pour avoir été autrefois un village de Samrê, une ethnie môn-khmère implantée dans la région même des temples.

D'autre part, plus j'avancé dans la traduction des rushes, plus je m'apercevais finalement que certains mots m'échappaient. En lisant alors les transcriptions qui avaient été faites pour certaines cassettes à Phnom Penh, je me suis rendu compte que le transcripteur n'avait pas non plus compris, et avait donné une transcription défectueuse, ou encore avait omis les phrases posant problème, ou encore avait donné un sens qu'il croyait être le bon, mais qui ne correspondait pas vraiment à ce que je pensais. D'autres personnes venues en renfort pour comprendre les cassettes, avaient la même compréhension globale, mais butaient sur les mêmes mots que moi. Ces personnes étaient de Phnom Penh. J'ai fini par retrouver les sens des parties de cassettes que les réalisateurs voulaient intégrer dans leur documentaire, par une enquête plus approfondie auprès d'autres informateurs, ou incidemment en les retrouvant par hasard dans le dictionnaire khmer, à une autre entrée⁶ ! Ce dictionnaire donne d'ailleurs des entrées pour lesquelles il précise និយាយតាមទម្លាប់ដោយស្រុក /ni-jiəj taam təm-löəp daoj srok/ « [mot] parlé selon des habitudes du terroir », ហៅតាមទម្លាប់ស្រុក /haw taam təm-löəp srok/ « appelé [ainsi] selon des habitudes du terroir » ou encore អ្នកស្រុកខ្លះហៅ /nəə' srok khlah haw/ « les gens de certains terroirs disent [...] », donc clairement des mots régionaux et non standards. Malheureusement, le dictionnaire omet le plus souvent de préciser leur origine géographique.

V. La fragmentation du khmer et la stratégie des ethnologues face à elle

Toutes ces expériences m'ont amené à reconsidérer l'ensemble du problème qu'est la langue khmère, et à me pencher sur le hiatus qu'il y avait entre un discours très courant qui est ខ្មែរយើង /k^hmae jəəŋ/ « nous les Khmers » que l'on entendra dire par tout Khmer conscient de la vaste communauté à laquelle il appartient, la langue khmère « pure de tout dialecte », et les divergences régionales que je remarquais de plus en plus.

Ce problème concerne les ethnologues, du moins dans le cas du Cambodge, et tout cela me conduit aux observations suivantes. La langue khmère, langue officielle n'est pas une langue uniforme sur l'ensemble du pays. Bien au contraire ! On observera des différences dialectales de région à région et parfois au sein d'une même région des imbrications dialectales complexes. Dans le cas du Cambodge, ces différences dialectales peuvent plus que certainement correspondre à des différences culturelles au-delà d'une homogénéité de façade sous le couvert du bouddhisme⁷ et d'un sen-

⁶ Ainsi, le mot *kasin* កសិណ « douve (entourant un temple) » utilisé à Siem Reap et entendu dans les rushes, n'est signalé dans le *Vacānānukram khmaer* (dictionnaire cambodgien), 5^e édition de l'Institut bouddhique de Phnom Penh, qu'à l'entrée *gū* ភូ (p. 138), de même sens, où il est précisé qu'il s'agit d'un terme ancien, encore utilisé de nos jours pour désigner les douves entourant le temple d'Angkor Vat.

⁷ Si on considère les textes bouddhiques, et plus largement les manuscrits conservés dans les pagodes khmères, les faits peuvent être trompeurs. En effet, ces manuscrits se retrouvent partout dans le pays khmer, quasiment identiques, par un processus d'échanges entre monastères et le travail des copistes. Cette homogénéité peut même être étendue aux autres pays d'obédience theravādin de la péninsule ainsi que le montrent les travaux de BIZOT et al. (voir en bibliographie). D'un autre côté, pourrait-il y avoir hétérogénéité sous cette apparente homogénéité ? Même si on retrouve un manuscrit identique à Surin, à Battambang, à Phnom Penh et à Preah Trapeang (Travinh en vietnamien), ces manuscrits sont-ils répartis de façon homogène sur toute la zone khmère ou aurait-on plutôt une répartition en « tâches de léopard », correspondant à des voies de pénétration avec des zones de résistance ? Une étude reste à faire pour apporter une réponse. Voir par exemple *infra* § XII, la mention à propos des études de NÉPOTE sur de l'implantation du bouddhisme au Cambodge.

timent ethnique partagé. Toutefois, il faut relativiser cette fragmentation. La langue khmère—à l'exception des Cardamomes—pour l'ensemble du Cambodge, et même jusqu'à Surin, si l'on excepte les nombreux emprunts au siamois ou au lao dans le dernier cas, révèle une homogénéité admirable, puisque l'inter-compréhension reste toujours possible, même si elle peut être parfois ardue. On n'a pas ce cas dans les autres langues môn-khmères, comme le nyah kur parlé sur quatre provinces dans le Nord-Est de la Thaïlande par quelques milliers de locuteurs encore, donc sur une aire géographique restreinte, et où l'on trouve deux grands dialectes, mais si l'on pousse les divisions plus loin, on arrive à six sous-dialectes en tout⁸ et dont les différences de prononciation et lexicales apparaissent très marquées.

La relative homogénéité du khmer sur une aire géographique assez large, et qui est probablement due à son statut de langue de chancellerie, de langue officielle et de langue écrite pendant plus de mille ans, fait que l'on a pu aussi facilement oublier les dialectes.

Le problème pour l'ethnologue est de pouvoir saisir ces différences dialectales qui ne sont pas évidentes à première vue, non seulement par un vocabulaire différent, mais par ce qui pourrait apparaître plus insidieux, par un usage différent de mots communs aux divers dialectes. Cela m'est apparu clairement dans le cas du khmer, en ce qui concerne les termes d'adresse qui s'appuient en grande partie sur le vocabulaire de la parenté.

Ce concours de l'ethnologue pour le linguiste qui n'a pas, lui, la formation d'ethnologue, et ne peut rester suffisamment longtemps en un même lieu, est essentielle. C'est ensuite en rassemblant les données recueillies par les ethnologues en plusieurs endroits que l'on commencera à cerner la situation.

Le problème, toujours pour l'ethnologue, peut être aggravé quand les informateurs ayant une certaine connaissance de la variante standard qui sert de *lingua franca*, vont l'employer avec lui et gommer ces différences langagières, consciemment ou inconsciemment. L'ethnologue risque donc de passer à côté de faits cruciaux pour son enquête.

Pour reformuler cela, dans mon cas personnel, j'avais cru qu'il me suffisait pour gérer mon enquête de disposer des éléments standards en les mâtinant d'une prononciation dialectale, de quelques termes dialectaux que j'avais appris et de termes empruntés au siamois. Or, force a été de me rendre compte, et encore a-t-il fallu le temps, que pour une enquête très approfondie, ce qui heureusement n'était pas le cas pour mon mémoire qui concernait une autre dimension, il faut retrouver la spécificité locale au niveau linguistique et savoir la traquer.

Cela revient à se poser clairement le problème de l'altérité avec un prochain ressenti comme proche—toujours dans mon cas personnel—, et de me rendre compte que cette altérité est structurée dans une terminologie, un accent et des coutumes, et cela revient à dire que le problème n'a guère été encore ressenti, ce, par les Cambodgiens eux-mêmes, qui à la recherche d'une unité forte dans le cadre d'un État moderne, ont voulu retrouver une continuité homogène qui remonterait à l'époque angkorienne et aurait traversé le temps malgré les bouleversements historiques, tenant les variations régionales pour des variations mineures. Peut-être nous faudrait-il repenser tout cela, et de façon heuristique, reconsidérer l'ensemble du problème cambodgien en termes de discontinuité et d'hétérogénéité au-delà d'une homogénéité qui existe néanmoins ?

⁸ Cf. DIFLOTH (1984) et THERAPHAN L. THONGKHUM (1984).

Je suis parti de ma propre expérience, sur un terrain khmer, mais situé hors du Cambodge politique. Or, je pense que le problème se pose au Cambodge même. D'autres expériences m'ont montré qu'au-delà du sentiment d'une culture commune partagée par les Khmers, ces différences dialectales parsèment l'ensemble du pays. Cela se constate par exemple, pour la zone des temples d'Angkor, au cœur de l'empire angkorien, par rapport au cœur actuel qu'est la région des Quatre Bras avec Phnom Penh la capitale.

Je vais m'essayer à développer cet aspect en posant l'hypothèse que ces différences dialectales recouvrent une réalité plus ancienne qui est l'assimilation par le biais d'une langue de chancellerie⁹ de plusieurs groupes môn-khmers qui se sont avec le temps totalement khmérés au point de se considérer comme khmers, et qu'au-delà de ce nivellement linguistique et culturel, les différences, qu'il ne faut plus considérer comme mineures, pourraient peut-être correspondre à des fractures profondes et qu'il faudrait peut-être mettre cela en relation avec l'histoire tourmentée du pays, qui contrairement à une image officielle n'a jamais été un bloc monolithique, ainsi que je vous l'expliquerai plus loin.

Je vais d'abord appuyer cette hypothèse par quelques exemples linguistiques concrets mais révélateurs, concernant les termes d'adresse.

Sous la période khmère rouge, les pronoms personnels¹⁰ et les termes d'adresse ont été remaniés dans une évidente volonté de destruction de l'individu et de la famille, tout en voulant faire primer la collectivité sur l'individu.

Ainsi, les termes désignant « je » dont le plus courant est *ខ្ញុំ* /k^hɲom/, furent bannis au profit de *យើងខ្ញុំ* /jəəŋ k^hɲom/ « nous-je¹¹ », soit « nous » (PICQ 1984-a : 42).

De même, pour s'adresser aux gens, une Cambodgienne m'a raconté qu'au début de sa déportation de Phnom Penh vers le sud, on utilisait le terme *មិត្ត* /mit/ « camarade », mais ensuite lorsqu'elle fut déportée dans la province de Battambang, les mots de *ពុក* /puk/ « père » et de *ម៉ែ* /mae/ « mère », étaient utilisés à l'égard d'autrui.

Il a été aussi rapporté que les termes « mari » (*ប្តី* /p^hdɛj/) et « épouse » (*ប្រពន្ធ* /prə-puən/) furent abolis au profit du terme général de « famille » (*គ្រួសារ* /kruə-saa/) « à résonnance paysanne » d'après PICQ (1984-a : 41) et qui, en effet, dans certaines campagnes, sert à désigner son conjoint ; et que les enfants devaient appeler leurs père et mère *ពូ* /puu/ et *ម៉ឺន* /miɲ/, soit « oncle cadet » et « tante cadette », les étrangers devenaient quant à eux, des *ពុក* /puk/ « pères » et des *ម៉ែ* /mae/ « mères » (EBIHARA 1986 : 20-21).

Ces nouveaux usages ont choqué les Khmers du centre du Cambodge, surtout les citadins. Or, si la volonté d'annihilation des Khmers rouges est évidente, plusieurs de ces nouveaux usages n'ont pas été créés spécifiquement par eux, mais ont été repris d'habitudes culturelles et sociales régionales qu'ils ont imposées de force.

Ainsi, à Surin en territoire maintenant thaïlandais, comme je l'ai déjà mentionné, on appellera les étrangers (j'entends par là ceux étrangers à la famille) de l'âge de ses

⁹ Cette idée qui m'a été évoquée par M. Jacques Népote, mérite toute considération.

¹⁰ Peut-on vraiment parler de pronoms personnels en khmer ? Hormis *អញ* /ʔaɲ/ « je » et *យើង* /jəəŋ/ « je ; nous », on peut en douter. De très nombreux termes d'adresse, pour la plupart des termes de parenté, jouent ce rôle. À ce sujet, voir POU (1979).

¹¹ En khmer standard, *យើងខ្ញុំ* /jəəŋ k^hɲom/ est plus poli que *យើង* /jəəŋ/, et est un « nous » n'incluant pas l'interlocuteur.

parents avec les termes de ឪ /ʔaw/, littéral. « père¹² » et de ម៉ែ /mæ/, littéral. « mère ». D'autre part, le *Dictionnaire cambodgien* de l'INSTITUT BOUDDHIQUE de Phnom Penh, rapporte que ម៉ែ /mae/ (voir cette entrée p. 913) était utilisé comme terme d'adresse poli dans l'ancien temps à l'égard de femmes de l'âge de la mère d'ego, et que ឪ /ʔaw/ (voir entrée p. 1821-22) servait à appeler l'oncle cadet réel d'ego ou les oncles cadets « éloignés », et qu'actuellement dans le cas de ឪ /ʔaw/, cet usage subsistait encore quelque peu. D'autre part, PORÉE-MASPERO et al. (1969 : 79) font les remarques suivantes : « pour la génération des parents la distinction entre aînés et cadets est également primordiale : tandis qu'on appelle *mè* [ម៉ែ] toute femme de l'âge de la mère, *au* [ឪ] tout homme de l'âge du père, on distingue les aînés ou aînées du père et de la mère en les appelant *thom* [ធំ] "grands", des cadets, qui sont des *pu* [ពូ] ou des *mār* [មា], et des cadettes qui sont des *min* [មីន]. » Et d'ajouter en note de bas de page que : « un usage récent dans les villes, et qui a cours dans certains villages au pied des Dangrêk, est d'appeler *mé ðm* [ម៉ែដំ ou ម៉ែដំ ?] et *au ðm* [ឪដំ] femmes et hommes de la même génération, mais plus âgés que les parents¹³. »

Les compilateurs du dictionnaire ont-ils considéré des usages locaux comme des vestiges d'usages autrefois plus répandus ? La question reste posée. PORÉE-MASPERO et al., par contre, semblent, par manque de précision, les généraliser à l'égard de tous ceux ayant l'âge des propres parents d'ego, sans le circonscrire à des régions précises, ce qui contredit la réalité. Mais on voit qu'ils se rapprochent donc de ceux imposés par les Khmers rouges.

D'autre part, dans certaines familles cambodgiennes, les enfants appellent leur mère ម៉ែន /miɛn/, littéral. « tante cadette¹⁴ ».

Enfin, je terminerai avec le terme យើង /jəɲɲ/ « nous ». À Surin, il est très fréquemment utilisé pour le singulier : « je¹⁵ » (et on l'entend aussi dans ce sens au Cambodge même), et se situe dans l'échelle de politesse entre អញ /ʔaŋ/ « je » employé en

¹² Synonyme de ពួក /puk/. Le terme complet pour « père » qui n'est pas un terme d'adresse, est ឪពួក /ʔaw-puk/.

¹³ អ៊ី /ʔom/ est probablement la déformation de ធំ /thom/ « grand ». C'est ce qui est affirmé dans le *Dictionnaire cambodgien*. La modernité de cet « usage récent » dans les villes qui se rapprocherait de celui de villages au pied des Dangrêk, donc d'une zone probablement conservatrice et que les citadins n'hésiteraient pas à considérer comme arriérée, ne manque pas de me surprendre. Ce n'est en tout cas pas l'usage dans ma famille. Ma mère, originaire de Phnom Penh, m'a confirmé que អ៊ី /ʔom/ peut être utilisé à l'égard des membres de la famille plus âgés que les parents, et des étrangers (hommes comme femmes), mais elle ne connaît pas cet usage de ម៉ែដំ /mae ʔom/ et ឪដំ /ʔaw ʔom/. D'après elle, ម៉ែដំ /mae ʔom/ (où ម៉ែ /mae/ est un terme de Phnom Penh correspondant au rural ម៉ែ /mae/) peut être utilisé à l'égard des sœurs aînées de ses parents, mais pas à l'égard d'étrangères à la famille. Toujours d'après elle, dans le cas de membres de la famille royale ou de conjoints de tels membres (hommes et femmes), plus âgés que les parents, on utilisera le terme ម្ចាស់អ៊ី /mə-cah ʔom/ (ម្ចាស់ /mə-cah/ signifiant « chef, maître »), terme à la fois poli et dénotant une certaine proximité affective. Il serait intéressant de retrouver quelles sont donc les villes auxquelles PORÉE-MASPERO et al. (1969) font allusion.

¹⁴ Cf. NÉPOTE (1992 : 94). Cela m'a été confirmé par une Cambodgienne de Phnom Penh, M^{me} Men Samane ម៉ែន សាម៉ែន, où c'était l'usage dans sa famille de classe sociale élevée. Une explication relèverait du domaine de la croyance : ne pas montrer une filiation directe en changeant de termes de parenté, serait une protection contre les esprits malévolents (mais est-ce vraiment la seule raison ?).

Outre des usages régionaux, on peut donc avoir des usages familiaux. C'était le cas dans ma famille maternelle, ma grand-mère était appelée លោកម៉ែ /ləok mæ/ « Madame mère » et non pas លោកយាយ /ləok jəj/ « Madame grand-mère », par ses petits-enfants, alors que les parents de ses derniers appelaient pourtant leur propre grand-mère លោកយាយ /ləok jəj/.

¹⁵ Pour le « nous » collectif, les Khmers de Surin disent ផ្លូវយើង /phoov jəɲɲ/, avec ផ្លូវ /phoov/ équivalent de ពួក /pua/ « groupe » en khmer standard, et à rattacher soit au siamois ฝูง /fūv/ « groupe, foule, troupe, troupeau » (devenu ហ្លួង /voov/ en khmer standard « foule, troupeau »), soit au vieux khmer ផោង *phoñ*, et allomorphe de ផង /phaav/ én khmer moderne indiquant la pluralité, comme dans ផ្អែកផង /nəv phaav/ « tout le monde », ou ផងគ្នា /phaav k^hniə/ « ensemble » (expression régionale du nord).

aparté ou de supérieur à inférieur avec une connotation péjorative, et ខ្មែរភ្នំ /k^hmaat/ ¹⁶ pour les hommes ou ខ្មែរ /k^hnom/ pour les femmes (et parfois pour les hommes, dans les chants ou les invocations) ressenti comme courtois.

Donc les Khmers rouges, dans leur volonté de modifier la société, n'ont pas toujours créé un nouveau langage en changeant le sens des mots, comme cela a été trop souvent affirmé. Ils ont aussi introduit des habitudes langagières propres à certaines régions dans d'autres régions, ou encore les ont imposées à des déportés venant d'ailleurs. Il serait intéressant de voir comment cela s'est mis en place, d'où venaient les Khmers rouges qui à tel endroit ont imposé telle ou telle habitude.

VI. Réflexion sur la notion d'ethnie khmère

J'ai déjà évoqué le sentiment de khmérité ressenti par les Khmers, sentiment à ne pas confondre avec celui d'appartenance à une nationalité au sens actuel du terme (cambodgienne, thaïlandaise, etc.), qu'ils soient du Cambodge, du Vietnam ou de Thaïlande—au-delà des frontières politiques et nationales qui sont néanmoins actuellement en train de modifier cette donne ¹⁷. Ainsi AYMONIER (1901 : 356) qui avait visité au début des années 1880 des provinces khmérophones relevant à cette époque de l'autorité de Bangkok—certaines sont depuis repassées dans le giron du Cambodge—constatait alors :

« La population [de la province de Siem Réap] est assez clairsemée, sauf au chef-lieu, Siem Réap, qui constitue un groupe important. Plusieurs villages, sur le plateau des monts Koulên, et même dans la plaine basse, par exemple le Phum Srah Daun Rik, situé à quelques lieues à l'Est d'Angkor Thom, sont habités par des représentants de la tribu aborigène des Samrê. On peut aussi rencontrer quelques Chinois au chef-lieu de la province. À part ces exceptions la population est entièrement khmère. Malgré sa profonde déchéance elle a conservé le sentiment très vif de sa nationalité, de même que les Cambodgiens de Battambang et de Sourên [Surin]. »

Pour la Basse-Cochinchine, AYMONIER (1900 : 130-131) signalait, toujours pour la même époque, que :

« Sur les deux millions d'âmes qui peuplent aujourd'hui ce pays, un dixième, deux cent mille à peine, descendent des anciens habitants qui furent brutalement repoussés ou progressivement refoulés de l'Est à l'Ouest par les Annamites qui précédèrent la conquête française. Celle-ci les trouva cantonnés en certains tertres sablonneux du delta du grand fleuve, ayant conservé leur langue, leur religion, leurs mœurs, leur costume national sans trop se mélanger au peuple conquérant qui les englobait et les pressait de toute part. »

La khmérité est le sentiment par les Khmers de partager une origine commune remontant très loin dans le passé, une même langue, les mêmes coutumes, et, en

¹⁶ Déformation de ខ្មែរភ្នំ /k^hnom baat/, terme très formel utilisé par les hommes en khmer standard. Il m'a été aussi confirmé à Siem Reap que ខ្មែរ /k^hnom/ était traditionnellement réservé aux femmes, ក្មេងភ្នំ /kə-baat/ (autre forme de ខ្មែរភ្នំ /k^hnom baat/) étant utilisé par les hommes, mais que l'emploi de ខ្មែរ /k^hnom/ pour les deux sexes se généralisait à cause de la langue standard.

¹⁷ Le sentiment national, par exemple le fait de se sentir thaïlandais pour les Khmers de Thaïlande, ne date vraiment que des années 1970 avec le désenclavement par le développement des voies de communication et surtout de la guerre qui a coupé ces populations de celles du Cambodge. L'arrivée massive de réfugiés à partir de 1979 a accentué ce phénomène, car il ne fallait pas être assimilé aux Cambodgiens en situation irrégulière sur le territoire thaïlandais. Voir, par exemple, MARTIN (1991).

principe, une même conception du monde formée par un ensemble de croyances animistes, brahmaniques et bouddhiques¹⁸. La langue semble être le facteur principal. Pour être khmer, il faut avoir comme langue maternelle le khmer. Une population non khmérophone qui abandonne sa propre langue se fond rapidement dans la masse khmère. La fusion se fait d'autant plus quand, en outre, les coutumes considérées comme khmères sont adoptées. Mais en évoquant cette notion de khmérité, il va me falloir aborder la question ethnique et faire un bref rappel, en situant les populations de l'Asie du Sud-Est et les langues parlées dans cette région, avec un survol historique plus que rapide.

VII. Bref rappel historique et suppositions à faire

Rappelons que l'Asie du Sud-Est continentale que l'on appelait auparavant la péninsule indochinoise a été soumise à l'indianisation dès le début de l'ère chrétienne. Diverses populations vont donc adopter et adapter une civilisation indo-aryenne avec l'usage du sanskrit, pour certains, du pāli pour d'autres, comme langue religieuse voire langue de chancellerie, l'adoption du brahmanisme et de différentes formes de bouddhisme, des systèmes politiques et cosmogoniques, les arts, etc.

Ces peuples qui vont être marqués dès le début sont les Môns, les Khmers, les Pyûs d'origine tibéto-birmane (et disparus depuis longtemps) et les Chams. Je ne m'intéresserai pas ici à la péninsule malaise. Plus tard, d'autres peuples tels que les Birmans et les Thaïs/Tai (Siamois, Lao, etc.) vont également recevoir cette influence culturelle lors de leur descente vers le sud. Les Vietnamiens seront eux sinisés.

On connaît bien la place prépondérante que va occuper l'empire khmer lors de la période pré-angkorienne, avec tout d'abord le Founan dans le delta du Mékong, puis le Chenla dont le centre est le temple de Vāt Ph'u dans le sud de l'actuel Laos. D'après certains chercheurs, les Khmers proprement dits seraient originaires du Moyen-Laos moderne, ou bien du Sud du Laos et du bassin de la Sé Mun¹⁹. Ils auraient soumis le Founan au milieu du VI^e siècle. La langue khmère se serait donc étendue non seulement par la conquête d'un petit groupe, mais également par le prestige de ce dernier, en devenant langue de chancellerie, elle serait devenue avec le temps la langue d'autres ethnies môn-khmères qui se sont ensuite considérées comme khmères²⁰.

Cependant la perte d'une langue est un sujet complexe. On peut constater des tendances générales dans l'histoire du monde, vite contredites par des "exceptions"²¹.

¹⁸ Un des termes pour désigner la « race » en khmer est សាសន៍ *sās(n)*, terme indo-aryen, étymologiquement rattaché à *sāsana* « religion (parole, enseignement) ». L'ensemble des Khmers partage les mêmes croyances religieuses sous couvert d'une religion officielle, le bouddhisme du Theravāda. On ne trouve pratiquement pas de musulmans chez les Khmers. Les rares cas semblent être dus à des mariages avec un conjoint musulman, ce qui, en principe, impose la conversion du conjoint bouddhiste à l'islām. Le terme « khmer Islām » a été forgé politiquement par le prince Sihanouk dans les années 1960, dans une tentative d'intégration des Chams et des Malais quand, jusqu'à récemment, dans la langue khmère, le terme « khmer » était synonyme de « cambodgien », c'est-à-dire lorsque la distinction entre « ethnies » et « nationalité » n'était pas clairement marquée. Cependant, il y a un infime pourcentage de chrétiens chez les Khmers, et ces chrétiens se considèrent toujours comme Khmers.

¹⁹ Ces thèses sont celles de nombreux historiens, dont CEDÈS (1962, 1964-1989) et GROSLIER (1980). Il est à remarquer que cette rivière semble marquer actuellement la limite septentrionale du peuplement khmer. Sé Mun ឧដុង្គ est le nom laocisé – le nom siamisé étant Ménam Mun แม่น้ำมูล – du khmer ស្ទឹងព្រៃមូល *sdīn brai mūl* ou ស្ទឹងមូល *sdīn mūl*.

²⁰ J'ai ainsi entendu la mère de Mme Somthawil Thaothaichana, rappeler à cette dernière que les Khmers du Cambodge étaient très proches des Khmers de Surin, davantage que ne l'étaient les Lao pourtant implantés dans leur région.

²¹ Un peuple qui conquiert un autre peut imposer sa langue s'il jouit d'une culture plus "forte" ou a une longue tradition administrative. Dans le cas contraire, ce peut être le peuple vaincu qui donne sa civilisation au peuple conquérant, le marquant de son empreinte linguistique, dans certains cas lui donnant même sa langue. Il y

Pour en revenir à l'origine géographique khmère, elle reste matière à discussion. Nous n'avons pas suffisamment de preuves sur le Founan pour être sûr de la langue qui y était parlée. Mais lorsqu'on passe à la période du Chenla, on constate que la majorité des stèles en langue khmère couvre un territoire ayant Angkor Borei (dans l'actuelle province de Takeo, donc dans le Sud du Cambodge) comme centre. Cette période correspond à ce qu'on appelle la période pré-angkorienne. En 802 apr. J.-C., le centre de gravité bascule vers le Nord en ayant la région d'Angkor comme point d'ancrage, mais cette fois-ci l'épigraphie qui auparavant était très peu présente dans le Nord, devient inexistante au sud d'Angkor. Au contraire, elle part à la conquête de territoires plus à l'Ouest, au Nord et à l'Est²².

L'épigraphie pré-angkorienne est bilingue : en sanskrit et dans cette langue que les inscriptions ne nomment pas, mais que les chercheurs contemporains nomment le « khmer », ayant remarqué la continuité entre la langue de ces stèles et la langue moderne.

Dès l'époque angkorienne, et ce de façon subite, la langue lapidaire connaît donc deux changements concernant sa distribution géographique, mais également d'un point de vue linguistique. Ainsi, plusieurs voyelles deviennent diphtonguées, de nombreux groupes consonantiques sont notés avec une aspiration intercalaire, et les appellatifs de personnes (dignitaires, « esclaves ») sont remplacés par de nouveaux termes. La graphie des lettres elle-même connaît une évolution, mais semble minime car elle ne pose aucun problème de lecture ; on a l'impression d'y voir une évolution stylistique plutôt qu'une rupture, et en tout cas sûrement pas l'apparition d'un nouvel alphabet²³. La question est donc de savoir s'il faut voir d'une période à l'autre un changement linguistique dû à une évolution temporelle ou y voir le passage d'un dialecte à un autre ? La rapidité du changement pourrait faire plutôt pencher vers la deuxième hypothèse. Cependant, la situation n'est pas claire. FERLUS (1992 : 76) semble voir dans l'apparition en khmer angkorien de combinaisons pour noter des diphtongues, une simple amélioration graphique pour noter des diphtongues existant déjà en pré-angkorien et qui étaient notées avec des signes graphiques de voyelles simples. Il pense néanmoins que les diphtongues du khmer angkorien proviennent d'unités plus nombreuses en khmer pré-angkorien. Il n'a, d'autre part, pas traité dans son article de 1992 du passage dans l'écriture à l'époque angkorienne des groupes consonantiques avec une aspiration intercalaire. Le problème reste donc en suspens.

a toujours des exceptions. Voyons quelques exemples dans le désordre. Les Étrusques ont disparu face aux Romains. Les Grecs vaincus militairement par les Romains, ont gardé leur langue et laissé leur empreinte dans la langue latine. Les Romains ont fini par faire disparaître de nombreuses langues celtiques lors d'un processus long de plusieurs siècles. Les Birmans vainqueurs des Mōns, leur ont emprunté leurs institutions et leur écriture, mais la langue birmane est restée une langue vigoureuse. Les Égyptiens, héritiers d'une civilisation vieille de plusieurs millénaires et d'un prestige rarement égalé, ont fini par perdre leur langue au profit de conquérantes tribus arabes du désert—le copte n'étant plus qu'une langue liturgique. Par contre, les Mandchous, également peuple de nomades conquérants et fondateurs d'une dynastie à Pékin, ont été sinisés dans les mœurs et la langue.

²² Je remercie M^{me} Hélène Suppya Bru-Nut pour avoir attiré mon attention sur ce point.

²³ Situation qui paraît bien différente des pays thaïs/tai où plusieurs écritures d'origine indienne se sont distinguées. Pour faire un tour d'horizon non exhaustif : celles du Lanna, du Yunnan, des États shan, des pays lao (Laos actuel et Nord-Est de la Thaïlande), celles du Centre et du Sud (les Siamois ayant utilisé l'alphabet khmer jusqu'au XX^e siècle tout en ayant leur propre alphabet, les deux étant utilisés aussi dans le Sud de la Thaïlande où les dialectes sont pourtant bien distincts de la langue centrale). À ce sujet, voir FERLUS (1988) qui remarque ainsi que (FERLUS 1988 : 6) : « ces écritures [tai], non soumises à un modèle central en raison même de la multiplicité des entités politiques des peuples tai, présentent une grande variabilité qui rend ardue toute étude historique ». Au Cambodge, seuls deux styles d'écriture se sont distingués avec le temps, utilisés dans toutes les régions de langue khmère, et ne présentent que des différences graphiques mineures.

Quoiqu'il en soit, le passage du khmer pré-angkorien au khmer angkorien ne paraît certainement pas être le passage d'une langue à une autre langue très différente, à tel point que des linguistes regroupent le khmer pré-angkorien et le khmer angkorien sous l'appelatif de « vieux khmer ». Ainsi POU (1992 : II) déclare-t-elle :

« Les travaux de philologie menés depuis les années 60 ont bien établi que le vieux khmer était l'ancêtre de notre khmer moderne lequel a revêtu sa personnalité propre dès la fin du 18^e siècle. Entre le 6^e siècle où débute l'histoire du Cambodge et cette date, il n'y a jamais eu d'interruption dans le développement du khmer. Il y a eu "évolution" continue de la langue bien mise en évidence par les travaux linguistiques qui concernent la période intermédiaire. D'où la nécessité qui nous incombait de distinguer conventionnellement trois époques dans l'histoire du khmer :

- Époque ancienne : 6^e-14^e siècle,
- Époque moyenne : 15^e-milieu du 18^e siècle,
- Époque moderne : milieu du 18^e siècle-aujourd'hui, étant entendu que les points d'articulation ont avant tout un sens méthodologique.

Le vieux khmer, donc, était la langue du Cambodge ancien que j'ai fait aboutir conventionnellement au 14^e siècle. »

Tout cela ne nous renseigne pas sur l'origine géographique précise de la langue khmère : Nord ou Sud ? L'antériorité d'inscriptions en langue khmère dans le Sud du pays, alors que celles dans le Nord est plus tardive, rend séduisante l'hypothèse d'une remontée de la langue du Sud vers le Nord.

D'un autre côté, certains linguistes se sont posé des questions sur l'origine de la formation de la langue khmère, soupçonnant que le khmer puisse avoir été formé à partir de plusieurs langues môn-khmères, parmi lesquelles des langues bahnariques et katouïques, dont les représentants actuels vivent dans le Sud du Laos, le Nord-Ouest du Cambodge et les plateaux du Centre-Vietnam, donc assez proches de la fameuse région de Văt Ph'ư, c'est-à-dire vers le Nord et non pas vers le Sud. Ainsi, FERLUS (1992 : 84) s'est fait les réflexions suivantes :

« Les rapports du khmer avec les langues sœurs de la même famille sont d'une grande complexité, le problème étant de départager la part du vocabulaire emprunté aux langues môn-khmer voisines de celle héritée du proto môn-khmer. Ce problème est particulièrement aigu dans le cas des rapports avec le môn. Ces deux langues qui ont été en contact pendant plusieurs siècles partagent plusieurs couches d'emprunts, essentiellement du môn vers le khmer, en plus du vocabulaire hérité de leur origine commune.

L'origine du khmer et sa place dans la famille môn-khmer gardent encore une part de mystère. Il semblerait, mais ce n'est qu'une impression, que le khmer soit le produit de la superposition de couches successives de vocabulaires issus de langues des branches bahnarique, katouïque, et môn pour l'essentiel. [...] »

On peut aussi se demander si, dans le cas où une ethnie particulière du nom de "Khmers" venue du Nord, aurait imposé son autorité, réelle ou nominale, sur des populations plus méridionales, elle n'aurait pas alors donné avec le temps son nom à la langue qui est devenue langue de chancellerie. Ce serait peut-être une *lingua franca* composée de langues très proches les unes des autres, et qui à l'origine ne serait donc peut-être pas la langue de ce groupe septentrional, ou serait formée à la base d'un dialecte d'un autre groupe ?

Que d'éléments qui peuvent paraître contradictoires et dont il faudrait arriver à reconstituer le puzzle, exercice auquel je n'oserais me livrer pour le moment.

Mais passons à un aperçu succinct des différents groupes de langues de la région.

VIII. Les familles linguistiques de l'Asie du Sud-Est continentale

Malgré l'influence très forte des langues indo-aryennes, surtout d'un point de vue lexical, les langues locales vont perdurer et se développer. On trouve plusieurs ensembles linguistiques : l'ensemble de langues austro-asiatiques, dont fait partie la famille des langues môn-khmères à laquelle je vais m'intéresser, et dans lequel on trouve également le vietnamien ; l'ensemble des langues austronésiennes dont fait partie le cham, qui est rattaché aux langues malayo-polynésiennes. Cette situation concerne le début de l'ère chrétienne.

Quelques siècles plus tard, vont apparaître la famille des langues tai/thaïes et la famille tibéto-birmane, dont les peuples vont émerger dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est continentale vers les XI^e et XIII^e siècles.

Je ne vais parler que de la famille môn-khmère. Cette famille linguistique tient son nom au fait que seuls le môn et le khmer vont entrer dans l'histoire par le biais de l'écriture. De nombreuses autres langues comme le kuoy, le samrê, le bahnar, le stieng, le khmu, le brou, le sa-auch, le pear, le chong, le nyah kur, etc.²⁴, n'accéderont pas à l'écriture, si ce n'est des tentatives récentes dues à des linguistes ou des missionnaires chrétiens. De plus, les populations parlant ces langues non écrites vont rester à l'écart du courant d'indianisation et seront, pour la plupart, repoussées dans des zones de forêts et de montagnes. Certaines de ces langues ont même disparu ou sont en train de disparaître. Tel est le cas du pear qui semble sur le point d'être remplacé par la langue khmère, le sa-auch ou le thpong, dont les locuteurs s'ils existent encore, doivent être en nombres réduits voire infimes.

De ces minorités môn-khmères, les Pear se sont bouddhisés récemment. Les Kuoy sont également bouddhistes en façade, peut-être depuis plus longtemps.

Enfin, et c'est là un point important, hormis le khmer qui doit compter entre une douzaine et une vingtaine de millions de locuteurs dans toute son aire de diffusion, et le môn un à deux millions, les autres langues ne sont, pour chacune d'entre elles, employées en général que par quelques centaines, milliers ou dizaines de milliers d'individus seulement. Ces langues sont elles-mêmes divisées en dialectes, parfois difficilement intelligibles d'un groupe à l'autre. Tout cela va dans le sens de l'hypothèse d'une expansion de la langue khmère et de la culture l'accompagnant, recouvrant d'autres populations môn-khmères.

IX. Distribution des langues môn-khmères au Cambodge et dans les anciennes provinces khmères de Thaïlande et du Vietnam

Je vais pour cela partir de la carte linguistique de la langue khmère de J. NÉPOTE (1980-a). Nous voyons que la plus forte concentration traverse le centre du Cambodge, principalement dans la zone des Quatre Bras²⁵, dans un axe Nord-Ouest/Sud-Est.

²⁴ Toutes ces langues sont elles-mêmes divisées en différents dialectes, parfois avec une inter-compréhension difficile, voire quasiment impossible. Je ne les citerai pas toutes, mais je renvoie aux excellentes cartes dressées par le laboratoire de cartographie du CeDRASEMI, dont celle sur les familles austroasiatiques et austronésienne continentale, de juillet 1971.

²⁵ En fait cette concentration dans la zone des quatre bras est récente et marque une rupture avec l'époque angkorienne, avec la disparition de la cité hydraulique.

On trouve également un peuplement khmérophone plus clairsemé dans les régions excentrées du pays. C'est dans ces régions que l'on trouve d'autres populations de langue môn-khmères, comme les Sa-auch dans la région maritime de Kampot ; les Pear dans le massif des Cardamomes ; les Chong dans la province de Battambang ; les Samrê dans les provinces de Battambang et de Siem Reap, et plus exactement dans la zone des temples d'Angkor ; les Kuoy dans la province de Kompong Thom et dont le peuplement remonte jusqu'en Thaïlande, dans les provinces de Surin, Buriram et Sisaket²⁶.

Il semblerait que les Kuoy de Thaïlande soient arrivés il y a deux ou trois siècles en provenance de la région d'Attopeu dans le sud du Laos²⁷.

Enfin, dans le nord-est du Cambodge, dans les provinces de Stung Treng, Mondol-kiri et Ratanakiri, on trouve comme populations môn-khmères les Bahnar, les Stieng, les Brou, les Mnong (ou Phnong).

Toujours dans le nord-est du Cambodge, on trouve des populations austronésiennes. Les plus connues sont les Rhadé et les Jarai.

Citons une dernière ethnie récemment arrivée dans le Nord-Est du Cambodge, comme dans les provinces khmères de Thaïlande : les Lao. Ces derniers se sont installés en nombre dans ces régions lors des déportations au XIX^e siècle à la suite de guerres siamo-laotiennes, ou bien justement pour échapper à ces déportations.

X. Le khmer, langue de chancellerie

Si l'on superpose carte linguistique et carte historique concernant le khmer, on se rend compte, au-delà des glissements de populations venant du nord (Siamois, Lao et Vietnamiens) qui vont quelque peu la réduire, que la carte linguistique correspond grosso modo à la carte politique du Cambodge après la chute d'Angkor²⁸.

Le bassin de la Menam Chao Phra Ya, actuellement peuplé de locuteurs siamois, était auparavant peuplé de Môn, dont un des royaumes les plus connus fut celui de Dvāravati. Les Môn ont été à une époque vassalisés par les Khmers, mais ils avaient toutefois conservé leur identité, et l'archéologie de cette région ne révèle que des ruines môn pour toute la période antérieure aux XII-XIII^e siècles, puis des villes siamoises (Sukhoday, Ayudhyā, etc.). Cependant, le khmer a également été langue de chancellerie dans des principautés devenues thaïophones, à la fin de l'empire angkorien, comme à Sukhoday où l'on trouve la fameuse stèle khmère du "Bois des Manguiers" datée de 1269 śaka soit 1361 apr. J.-C., panégyrique du roi *Ldaiy* ព្រះបាទ (POU 1978), ou encore les stèles de Tenasserim dans le Sud de la Thaïlande (CEDÈS 1965 ; VICKERY 1973), datées de 1384-1388 śaka soit 1462-1466 apr. J.-C. ; ou même quelques siècles après, comme l'atteste un décret royal bilingue, émanant probablement de la cour d'Ayudhyā d'après VICKERY (1973 : 53) datant de 1698 apr. J.-C. et portant sur des dons de terres et de serviteurs dans les provinces de Phatthalung et de Nakhon Sithammarat de la presqu'île malaise, le *Brah̄ Tām̄rā paramarājūdis bīea¹ kālpanā* พระดำราบรมราชูปถัมภ์เพื่อกัลปนา. Le khmer y était-il juste une langue officielle ou de

²⁶ Cf. carte du CeDRASEMI (*op.cit.*).

²⁷ Cf. articles compilés par le CENTRE CULTUREL DE LA PROVINCE DE SURIN (1990).

²⁸ D'autre part, certaines régions du Siam ont vu l'implantation de villages khmers au XIX^e siècle (et antérieurement), lorsqu'à la suite des guerres siamo-khmères, l'armée siamoise victorieuse déportait les populations vaincues pour les réimplanter sur son territoire. L'axe qui va des anciennes capitales khmères jusqu'à la capitale siamoise est un bon exemple de dissémination de villages khmérophones, mais on peut en retrouver éloignés du centre de gravité khmer. Par exemple, AYMONIER (1901 : 58) déclare que : « À l'Ouest de Bangkok, sur le fleuve Méklong et à huit ou dix lieues de la mer, un chef-lieu de province appelé Rap Ti, Rat Pri, Ratbouri, Raxabouri, du sanskrit Rājapuri "ville royale", renferme une population assez nombreuse de Cambodgiens qui durent y être fixés à la suite des grandes razzias des pierres [sic, lire probablement : guerres] modernes. »

prestige utilisée par l'élite thaïe ou y avait-il présence de communautés khmères ? La question reste à débattre. En tout cas, même s'il a très profondément marqué la langue siamoise²⁹, le khmer a fini par disparaître comme langue de communication dans les zones siamoises.

Dans la partie centrale et méridionale de la région Nord-Est de la Thaïlande, on trouve des ruines de temples khmers. Au Laos voisin, le fameux temple de Vät Ph'u dans le sud du pays, aurait été le berceau des rois khmers selon certains. Cette zone est maintenant laocisée. Les populations khmérophones y sont minoritaires³⁰. On y trouve par contre encore des populations de langues môn-khmères.

Pour en revenir à la région Nord-Est de la Thaïlande, toute la partie sud compte encore un peuplement khmérophone très conséquent avec également d'importantes zones kuoyophones souvent imbriquées, alors que plus au sud, au-delà de la chaîne des Dang Rêk, le peuplement humain est beaucoup moins dense.

Pour le Vietnam, même si le sud du pays et le delta du Mékong sont actuellement très vietnamisés, la population compte encore plus d'un million (voire plusieurs millions) de locuteurs khmers. Rappelons qu'après avoir franchi l'obstacle que constituaient les principautés chames³¹, les Vietnamiens n'ont commencé à coloniser l'ex-Cochinchine qu'à partir du XVIII^e siècle. Or, cette région du delta du Mékong devait former une partie de l'ancien royaume du Founan cité par les annales chinoises.

On sait qu'une carte géographique des emplacements de temples khmers pré-angkorien et angkorien correspond grosso-modo à une carte linguistique actuelle du khmer³². Or dans certaines zones de peuplement khmérophone, on trouve mélangé un peuplement de langues môn-khmères allogènes, principalement les Kuoy qui constituent un peuplement assez important et étendu, et les Samrê pour les provinces de Battambang et de Siem Reap, plus particulièrement dans la zone des temples d'Angkor.

Plusieurs régions de l'empire khmer ont donc connu des situations de bilinguisme, voire de multilinguisme. En fait, on peut probablement faire une comparaison avec la Gaule et sa romanisation, où le bilinguisme a duré plusieurs siècles, les campagnes ayant mis bien plus de temps que les villes à se romaniser. Les invasions germaniques ont ensuite contribué à accélérer la fragmentation dialectale. Cependant, même dans les langues romanisées, on trouve toujours un substrat celtique et également germanique. Les exemples renvoyant à un schéma similaire de par le monde, ne manquent pas : propagation et domination de l'anglais dans les îles britanniques et en Irlande au détriment des langues celtiques ; propagation de l'arabe (qui s'est d'ailleurs fragmenté en dialectes) dans le Maghreb, empiétant sur le territoire des langues berbères ; etc.

Dans le cas du Cambodge, l'étendue de la zone de dispersion des populations khmérophones ne pouvait également qu'induire des différences régionales, d'autant que plusieurs ethnies ont été concernées.

²⁹ Voir par exemple le travail fondamental de URAISI VARASARIN (1984).

³⁰ GORGONIEV (1966), parle d'environ 5000 Khmers au Laos. Nous avons entendu dans une cassette de chants khmers traditionnels de Surin, la mention de ກໍ່ເມືອ ຄຳປາສາກ /k^hmɛɛr cəm-paa-sa^h?/ Khmers de Champassak, province du sud du Laos. Pour la fin du XIX^e siècle, AYMONTIER (1901 : 157-181) montre la persistance d'un peuplement khmer dans la région au sud de Vät Ph'u (AYMONTIER 1901 : 157) : « Sur le grand fleuve, les Laos ont progressivement envahi les pays de Bassak, de Khong, d'Attopœu et de Sting Trêng, dépassant ainsi d'un degré la latitude du Moun. Mais ici, ils se trouvent encore de nos jours mêlés à nombre de races hétérogènes et notamment aux Cambodgiens qui se maintiennent en plusieurs cantons. »

³¹ Concernant la dernière principauté chame à posséder un semblant d'autonomie, cf. PO DHARMA (1987).

³² Cf. GROSLIER (1973).

Aux époques pré-angkorienne et angkorienne, même lorsque le pouvoir central était assez fort, des différences locales existaient déjà certainement. Il faut prendre avec circonspection une épigraphie qui relate les faits des dirigeants au pouvoir et peut passer sous silence d'autres réalités. Comme le dit JACQUES (1982 : 53) :

« d'un point de vue général, il paraît essentiel de se défaire de l'image d'un ancien empire khmer monolithique et autoritaire ; il faut au contraire bien voir la diversité du peuple khmer [...]. »

DUPONT (1943 : 54, cité par JACQUES) a montré ainsi qu'au VIII^e siècle, au moins cinq dynasties se partageaient le pays khmer du centre et du sud. Et JACQUES (1982 : 53) d'ajouter :

« là où les annalistes chinois décrivent *un* Fou-nan et *un* Tchen-la, il y avait probablement multitudes de petits royaumes, plus ou moins sporadiquement réunis sous l'hégémonie de l'un d'entre eux, provisoirement le plus fort [...]. »

Après la chute d'Angkor, le Cambodge, malgré la présence d'une monarchie apparemment unique, a connu des *ស្តេចត្រាវ័រ* *stec trāñ'* ou sortes de vice-rois locaux. Au-delà d'une allégeance, parfois juste symbolique, à la couronne, le Cambodge a été découpé en régions plus ou moins autonomes, administrées par des potentats locaux, membres de la famille royale ou mandarins. Il suffit de lire les chroniques royales en khmer³³ pour s'apercevoir que lorsqu'il y a affaiblissement du pouvoir central, des révoltes locales sûrement révélatrices de fractures régionales, éclatent. Ces différentes régions, ces « divers terroirs éclatés » pour reprendre l'expression de NÉPOTE (1992 : 173), doivent probablement être relus en tant qu'anciens découpages ethniques ou politiques, et une étude linguistique des différents dialectes khmers, tous incompréhensibles à des degrés divers³⁴, couplée à une étude des us et coutumes, du système d'organisation sociale, etc., pourrait faire ressortir ces découpages.

XI. Le découpage des zones dialectales

À ce jour, les grandes zones dialectales du khmer basées sur la prononciation sont schématiquement : le centre du pays, avec une sous-division pour la région de Phnom Penh, le Nord-Ouest avec les régions de Battambang et de Siem Reap où tout le monde constate une prononciation particulière et quelques termes régionaux, la chaîne des Cardamomes où le khmer parlé présente de grandes différences avec les autres dialectes, surtout par son phonétisme archaïque, au point qu'on pourrait parler d'une langue différente, mais où du fait de leurs isolement ses locuteurs sont pratiquement ignorés des autres Khmers, le khmer parlé en Thaïlande, parfois abusivement confondu à la seule région de Surin (à savoir les provinces de Surin, Sisaket et Buriram)³⁵, et le sud du Vietnam avec la minorité khmère krom³⁶.

³³ ENG SOT (1969), KHIN SOK (1988), MAK PHOEUN (1981, 1984).

³⁴ Et ce, au-delà des différences phonologiques, des emprunts lexicaux à telle ou telle langue voisine, et des affirmations qui paraissent insister sur les différences pour des motifs plus politiques que linguistiques, par exemple, en faisant coïncider zones dialectales du khmer avec frontières politiques modernes, même si avec le temps une telle superposition finit par se mettre en place.

³⁵ Des dialectes khmers sont en fait parlés sur tout le pourtour de la frontière jusqu'à la province maritime de Trat (ancienne province khmère connue sous le nom de Trach ត្រាច).

³⁶ Je n'ai pas cité d'autres zones, comme par exemple la province de Kratié, par méconnaissance de la réalité locale.

Or des travaux récents commencent à laisser entrevoir qu'il faut singulièrement affiner ce découpage. Ainsi, pour le Vietnam, MILLER (1976) distingue quatre zones principales. Les travaux de SUWILAI PREMSRIRAT et al. (1996) portant sur les alternances de consonnes finales, laissent aussi entrevoir une situation très complexe pour la région de Surin, et ce au-delà néanmoins d'une certaine homogénéité. Pour le Cambodge, signalons MARTIN (1976) qui s'est penchée sur un dialecte des Cardamomes et FERLUS (1992) qui a étudié les données recueillies par cette dernière. Il y a encore quelques autres études localisées que je ne citerai pas ici.

Une large enquête pour la seule langue khmère reste à faire pour le Cambodge. Les ethnologues sur le terrain ont permis de dresser des cartes des langues des peuples allogènes. Le travail reste à faire pour la langue « officielle ». Il manque pour le domaine khmer une étude équivalente à ce qui été fait, par exemple, en Europe sur les langues latines et leurs découpages en leur sein en fonction des évolutions phonétiques et des mots composant les substrats anciens, comme l'étude de Walther VON WARTBURG, *La Fragmentation linguistique de la Romania* (1967). Cette dernière étude a montré que les différences et les mutations phonétiques ou lexicales s'expliquaient, outre une évolution dans le temps normale, par de très anciens découpages ethniques, les déplacements de diverses populations, la propagation par influence due au prestige, etc. Ainsi, on a constaté que le dialecte toscan connaissait une aspiration des occlusives sourdes intervocaliques, laquelle remonterait à un substrat pré-latin, et que la zone concernée était la région où les Étrusques ont le plus longtemps conservé une certaine indépendance culturelle. Des raisons aussi simples que la construction d'une route ou d'une voie de chemin de fer peuvent amener des variations dialectales dans les étapes le long de ces chemins, sorte de ligne discontinue, et qui se démarquent d'autres dialectes à l'intérieur des terres à quelques kilomètres ou centaines de mètres de là.

XII. Méthodologie de recherche

Mon but aujourd'hui n'est que de rappeler l'intérêt de changer la vision courante à l'égard du Cambodge et de susciter la recherche d'une nouvelle méthodologie dans les travaux scientifiques. Tout cela implique une réflexion pour définir cette méthodologie, que je ne développerai guère ici. Mon objectif est seulement d'attirer l'attention sur la vision à avoir d'un pays donné, d'une culture ou d'une civilisation donnée : voir les tendances fédératrices, mais aussi ne pas se cacher les divergences et les différences, ainsi que cela a été fait pour le Cambodge, ce qui n'est peut-être pas le cas dans d'autres pays où cela est admis depuis longtemps.

Ainsi, le découpage régional des dialectes peut se faire par une étude des traits phonologiques qui sont révélateurs de différences transposables parfois sur le plan culturel. En effet, tel groupe sera conservateur dans la prononciation de tel ou tel trait. Tel autre aura été influencé par un dialecte ou une langue voisine à une époque donnée et gardera ces traits ensuite perdus dans la première langue³⁷.

Cette étude phonologique devra être enrichie par une étude lexicale, ce qui n'a pas été fait pour le moment, pour retrouver la répartition de termes particuliers ou de

³⁷ Pour donner un exemple précis, j'ai remarqué à Surin-ville dans ma famille d'accueil, que les jeunes enfants ne parlaient que le siamois, par volonté de la famille de leur faire bien parler la langue officielle. Ces enfants parlaient parfaitement le siamois qui était donc leur langue maternelle et apprise à l'école, en gardant avec rigueur la distinction entre /r/ roulé et /l/, distinction qui se perd à l'oral chez les populations siamoises du Centre et lao de Thaïlande. En extrapolant, on pourrait penser que si à l'avenir les Khmers de Surin oubliaient la langue khmère, ils parleraient le siamois en conservant des traits distinctifs de la langue standard, qui se perdent dans la langue parlée actuelle des populations siamoises et lao.

leur usage particulier, par exemple concernant les termes de parenté³⁸. Une telle étude demande de la prudence et une grande attention, car souvent les informateurs peuvent chercher à cacher leurs différences, s'affirmer comme purs Khmers dans une volonté d'assimilation et ne pas vouloir évoquer leurs origines. C'est le cas de certains groupes comme les Kuoy ou les Samrê. MARTEL (1967 : 42) signale lors de son enquête de terrain, que :

« pour ce qui est des minorités ethniques résidant dans la province [de Siem Reap], il est pratiquement impossible de les cerner tant est grand leur désir de se fondre dans la communauté cambodgienne. À l'interrogation, ils se déclarent Khmer avec vigueur, ajoutant éventuellement : *Khmaer suddh* [ខ្មែរស្អាត], vrai, authentique Khmer. »

Environ quatre-vingts ans auparavant, lors de son passage dans cette province, AYMONIER (1901 : 412) remarquait que :

« Tous les habitants du mont Koulên appartiennent à la tribu aborigène des Samrê, ce dont ils veulent d'autant moins convenir qu'ils ont adopté l'usage de la langue cambodgienne. »

On signale pour la Thaïlande qu'une partie des Kuoy est en voie de khmérisation, alors que l'autre partie est en train de se laociser. Une telle volonté d'assimilation n'est pas dans tous les cas signe de honte par rapport à leurs origines—même si la situation est assez ambiguë—, car d'un côté nombre de Khmers semble accepter sans problème une parenté avec d'autres ethnies môn-khmères (celles de l'Ouest et du Nord du Cambodge), tandis que d'autres montrent un certain dédain à leur égard³⁹—dédain qui se manifesterait peut-être de la part de gens de la capitale, et ce même à l'égard des Khmers des campagnes, simplement du fait qu'ils sont paysans et non pas citadins⁴⁰. JANNEAU (1870 : 63) signale que : « Les Cambodgiens prétendent que les Kuoy ne sont pas des sauvages, mais des Cambodgiens d'autrefois [ខ្មែរពីដើម] ». MOUHOT (1868 : 215 de l'édition de 1989) affirme quant à lui que ce sont les Samrê qui sont désignés du nom de « Cambodgiens d'autrefois » ou « Khmers de l'origine », *Khmaer toem* ខ្មែរពីដើម. GUESDON (1930 : 265, 866) donne ce nom à la tribu maintenant disparue des Thpong ថ្មង (Thban, qu'il note *Dhban* ធ្មង) dans le massif des Cardamomes⁴¹. Ces populations ne sont dans ce cas pas confondues avec celles du

³⁸ Non seulement les termes de parenté en tant que termes d'adresse, mais également le système de parenté en lui-même. Par exemple, les Khmers de Surin font la distinction entre វ័ជ /paj/ « tante cadette maternelle » et មីង /mij/ « tante cadette paternelle », et entre ពូ /puu/ « oncle cadet maternel » et តូច /tooc/ « oncle cadet paternel », ce à l'instar des Siamois (mais avec des termes différents). Les termes វ័ជ /paj/ et តូច /tooc/ semblent actuellement inconnus dans ce sens dans le centre du Cambodge, cependant វ័ជ /paj/ était connu à l'époque moyenne dans le sens de « tante », et on le trouve en vieux khmer sous la forme អ័ជ *apai* (POU 1992 : 319), vraisemblablement avec le même sens. GUESDON (1930 : 1034-1035) donne plusieurs sens de manière assez confuse, à savoir « protéger, protecteur ; par ext. : père, mère » — et l'on pourrait se demander si celui de « père » qu'il donne dans un des exemples, ne serait pas un homophone d'origine portugaise venant de la petite communauté catholique d'alors, cependant qu'il donne dans un autre exemple à la même entrée : វ័ជអ័ជ វ័ជ វ័ជ *pai dham ar krai* « [L]es tantes se réjouissent beaucoup ». TANDART (1935 : 1446) quant à lui, affirme que seuls « les enfants chrétiens appellent ainsi [វ័ជ វ័ជ] leur père, tandis que les païens emploient de préférence le mot ឲ្យ [ឲ្យ] ».

³⁹ C'est ce que déclarait déjà MOURA (1883 : t. I, 414) : « et c'est mal connaître les Cambodgiens [Khmers] que de les supposer capables d'avouer qu'ils peuvent provenir d'une race d'individus sauvages [les Kuoy] de nos jours et vraisemblablement de tout temps ».

⁴⁰ Pour la présente recherche, je n'ai pas pu me pencher, faute de temps, sur la question de savoir s'il s'agit d'une dichotomie citadins/paysans que l'on retrouve dans d'autres pays, où si cela est dû au fait que beaucoup de ces citadins sont des Sino-Khmers, qui tout en étant intégrés dans la Nation cambodgienne, ont gardé nombre de traits rémanents de la culture chinoise. Sur la question, voir par exemple NÉPOTE (1995).

⁴¹ Voir aussi ANTELME (1998 : 178, n. 52).

Nord-Est du Cambodge considérées avec une certaine condescendance. D'autre part, la dynastie khmère actuelle semble n'avoir jamais fait aucun mystère de la légende, qu'elle reconnaît, selon laquelle elle descendrait d'un Samrê (MOUHOT 1868 : 216 de l'édition de 1989), filiation toujours reconnue par la famille royale de nos jours.

Comme autre exemple, il suffit de voir certains Sino-khmers se considérant comme Khmers, souvent au Cambodge depuis plusieurs générations, métissés, bouddhisés (selon l'école du Theravāda), ne parlant que le khmer, mais qui vont garder des traits particuliers dans certains rites, les termes de parenté, la forme de leur habitation, etc.

Tout cela devra être comparé avec les études des ethnologues sur les coutumes, les rapports sociaux, la fréquence des pratiques religieuses. N'oublions pas que les Khmers qui se disent bouddhistes continuent à pratiquer des cultes animistes et que le brahmanisme a laissé des traces jusqu'à maintenant. Une étude de l'importance de chacune des trois religions donnera sûrement des résultats intéressants. NÉPOTE (1980-b, 1980-81, 1982-a) a dressé des cartes montrant le nombre d'habitants par monastère (l'équivalent des paroisses), ou encore la proportion de moines par rapport au nombre d'habitants. Ces cartes donnent des résultats étonnants, comme par exemple, la province de Siem Reap, cœur de l'ancien empire, comme une zone de grande résistance à la bouddhisisation, alors que pourtant les habitants de cette province se considèrent comme aussi bons bouddhistes que dans le reste du pays.

Il faudrait continuer à approfondir toutes ces recherches. Pour reprendre NÉPOTE (1992 : 62), « il reste en effet toute une géographie culturelle régionale du Cambodge à dégager. » Elle a été (NÉPOTE 1992 : 62) :

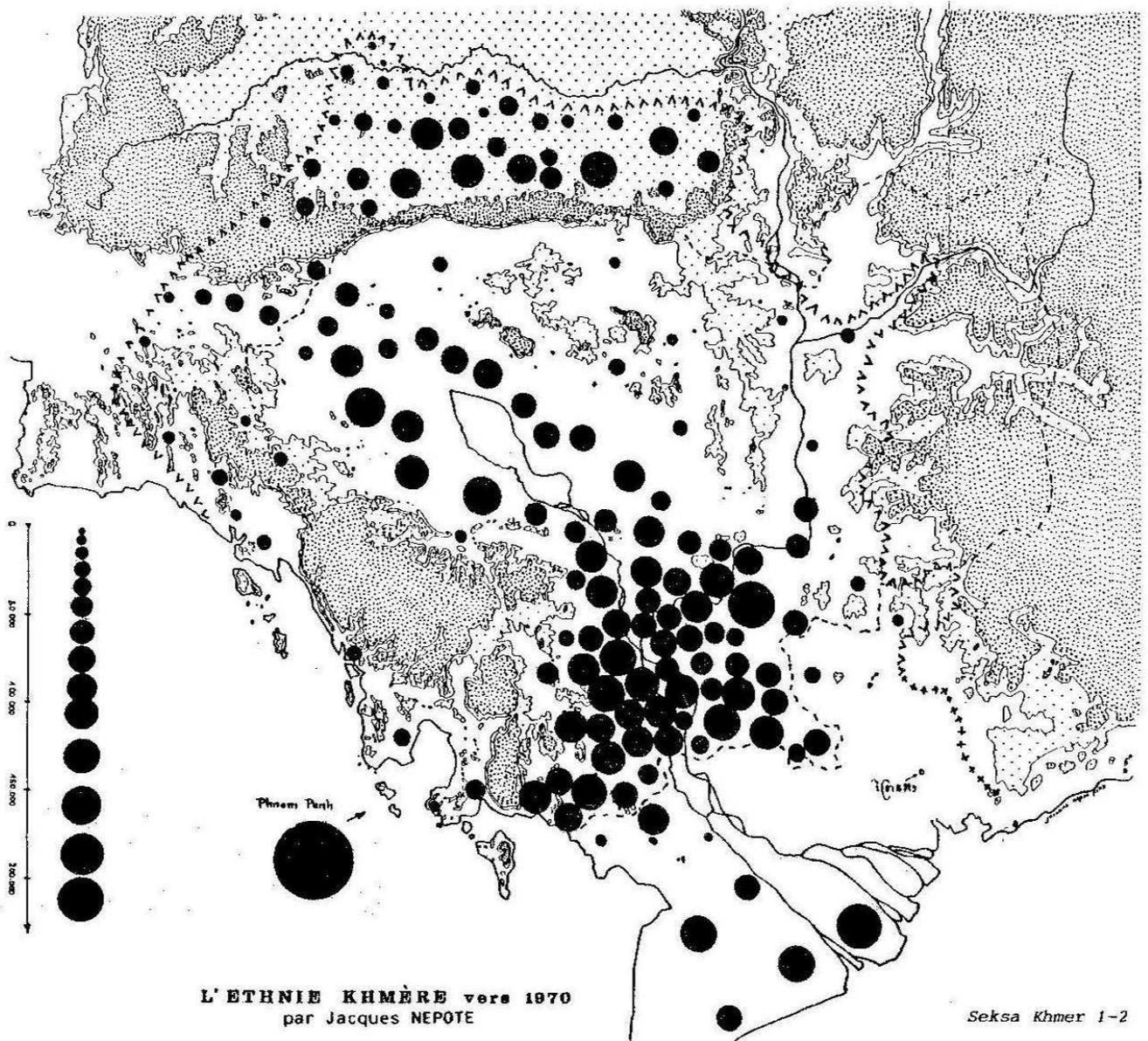
« esquissée du point de vue de la sociologie du monachisme bouddhique (NÉPOTE 1980 s.), d'autres ont abordé la dialectologie (MILLER 1976)⁴² ; elle est également sensible dans l'architecture rurale, la forme des faucilles, etc. Il est probable qu'une synthèse de tous ces éléments ferait apparaître, sous un vernis khmer standard, une réalité sociale très complexe avec des aires culturelles identifiables en relation avec l'histoire du peuplement et de l'organisation politique du Cambodge. »

De telles recherches permettraient une meilleure compréhension du Cambodge actuel qui, ainsi que j'ai essayé de le montrer, semble osciller en permanence entre homogénéité et hétérogénéité. C'est peut-être en comprenant son hétérogénéité et ses différences dans son homogénéité que l'on pourra enfin le comprendre et trouver la voie vers une solution à la crise actuelle qui est en train de détruire ce pays. Pour cela, tous les domaines de la recherche (ethnologie, linguistique, sociologie, histoire, et j'en passe) doivent bénéficier les uns des autres et se compléter.

Ainsi, pour conclure, je rappelle que l'hypothèse que l'on pourrait faire, est que les dialectes khmers pourraient, du moins pour certains d'entre eux, être les formes rémanentes de langues môn-khmères recouvertes par une langue de chancellerie. Ma propre expérience m'a prouvé que les faits linguistiques régionaux pouvaient être en décalage avec les faits dits standards. Or, comment gérer ces faits ? Faut-il les minorer ou retrouver l'origine des comportements, à savoir assurer la différence régionale en la reconstituant en système et ensuite la comparer avec la forme dite standard ? Bref, il faudrait sûrement étudier les faits locaux dans la synchronie et la diachronie.

⁴² Précisons que Miller n'a travaillé que sur le Sud-Vietnam et ne s'est attaché qu'à l'aspect phonologique.

Tout cela devra être mis en relation avec un diagnostic historique, sociologique, ethnologique, etc.



*Extrait de Seksa Khmer n° 1-2,
avec l'aimable autorisation du directeur de la publication de la revue, S.E. Nouth Narang, et de l'auteur.*

BIBLIOGRAPHIE

ANTELME, Michel

- 1991 « Les chansons khmères de la région de Surin : problèmes d’une acculturation siamoise », Paris, mémoire pour le diplôme de Recherche et d’Études Appliquées de khmer (D.R.E.A.), INALCO, multigr., 158 p. + Annexes, 227 p.
- 1993 « Aperçu sur le *chrieng brææn*, chants alternés et improvisés des Khmers de Surin (Thaïlande) », Paris, mémoire pour le Diplôme d’Études Approfondies (D.E.A.) “Extrême-Orient et Asie-Pacifique”, INALCO, multigr., 172 p.
- 1998 « Quelques hypothèses sur l’étymologie du terme “khmer” », *Péninsule* 37 (1998.2), pp. 157-192.

AYMONIER, Étienne

- 1876 *Géographie du Cambodge*, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, 69 p. + 1 carte.
- 1900 *Le Cambodge, I, Le Royaume actuel*, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, xxiii + 478 p. + 14 cartes.
- 1901 *Le Cambodge, II, Le Provinces siamoises*, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, 482 p. + 10 cartes.
- 1904 *Le Cambodge, III, Le Groupe d’Angkor et l’histoire*, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, 818 p.

BARADAT, R.

- 1941 « Les Sămrê ou Peẵr, population primitive de l’Ouest du Cambodge », *BEFEO* xli, Hanoï, 149 p. + xx pl.

BIZOT, François

- 1976 *Le Figuier à cinq branches. Recherche sur le bouddhisme khmer*, Paris, EFEO (Coll. “Publications de l’EFEO”, Vol. cvii), v + 165 p. + xv pl.
- 1992 *ផ្លូវព្រះឥន្ទ្រ* *Le Chemin de Laṅkā*, Paris, EFEO, Fonds pour l’Édition des Manuscrits du Cambodge et de Thaïlande (“Textes bouddhiques du Cambodge”, 1), 352 p.
- 1993 *Le Bouddhisme des Thaïs. Brève histoire de ses mouvements et de ses idées des origines à nos jours*, Éditions des Cahiers de France, Bangkok, 114 p.
- 1994 « La consécration des statues et le culte des morts » pp. 101-139, in F. BIZOT (éd.) : *Recherches nouvelles sur le Cambodge*, Paris, EFEO (Coll. “Études thématiques”, 1), xxiii + 366 p.

BIZOT, François et Oskar VON HINÜBER

- 1994 *ลัญจิมะสารคณชาลา* *La Guirlande de bijoux*, Paris – Chiang Mai – Phnom Penh – Vientiane, EFEO, Fonds pour l’Édition des Manuscrits de l’École française d’Extrême-Orient (“Textes bouddhiques du Cambodge”, 2), 234 p.

CAMBEFORT, Gaston

- 1950 *Introduction au cambodgien*, Paris, Librairie orientale et américaine, VIII + 80 p.

CeDRASEMI

- 1972 « Où en est l’atlas ethno-linguistique ? », *Bulletin du CeDRASEMI*, fascicule 3, vol. III, n° 4, École pratique des hautes études, VI^e section, 32 p. + 38 cartes.

CENTRE CULTUREL DE LA PROVINCE DE SURIN ศูนย์วัฒนธรรมจังหวัดสุรินทร์

- 1990 *Vădhanadharrm lu¹m mee¹ năm² Mūl : Karaṅī Khmer, Lăv, Sva¹y Surin(dr) [La Civilisation du bassin de la rivière Mūl : le cas des Khmers, des Lao, des Kuoy de Surin]*, Bangkok, Borisat Sarn Muan Ltd., 285 p.

วัฒนธรรมศูนย์วัฒนธรรมจังหวัดสุรินทร์ กรุงเทพมหานคร บริษัทสารมวลชนจำกัด น.ศ. ๒๕๓๓

- CEEDÈS, George
 1962 *Les Peuples de la péninsule indochinoise*, Paris, Dunod (Sigma, 2), 228 p.
 1965 « Documents épigraphiques provenant de Tenasserim », in : *Siam Society Felicitation Volume for Prince Dhani Nivat*, vol. II, pp. 203-209.
 1989 *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, Éd. De Boccard, (1^{re} éd. : 1948, 2^e éd. : 1964), 494 p.
- DHANAN CHANTRUPANTH et CHARTCHAI PHROMJAKGARIN ๓๓๓๓ จันทรุนันท์ และ ชาติชาย นรมจันทรินทร
 1978 *Khmer (Surin)-Thai-English Dictionary*, Bangkok, Chulalongkorn University Language Institute, Indigenous Languages of Thailand Research Project, 25 + xxx + 637 p.
 วรรณบูรณมเชมร(สุรินทร์)-ไทย-อังกฤษ สถาบันภาษา จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย โครงการวิจัยภาษาไทยและภาษานี้น เมืองถิ่นต่าง ๆ พ.ศ. ๒๕๒๑
- DIFFLOTH, Gérard
 1984 *The Dvaravati Old Mon Language and Nyah Kur*, Bangkok, Chulalongkorn University Printing House, ("Monic Language Studies", 1) IV + 402 p.
- DUPONT, P.
 1943 « La dislocation du Tchen-la et la formation du Cambodge angkorien », *BEFEO*, XLIII, pp. 17-55.
- EBIHARA, May
 1974 « Intervillage, Village-Town, and Village-City Relations in Cambodia », *Annals of the New York Academy of Sciences*, Volume 220, Article 6, New York, pp. 358-374.
 1986 *Kin Terminology and the Idiom of Kinship in Cambodia/Kampuchea*, first draft, Workshop on "Kinship and Gender in Indochina", University of Illinois.
- ENG SOT អង្គ-សុត
 1969 *Ekasār mahā puras khmaer, braḥ rāj baṅsāvātār khmaer tām sāstrā sliḥ rit bit it klaeñ klāy* [Documents sur les grands hommes khmers, chroniques royales khmères d'après les manuscrits sur olles non modifiés], Phnom Penh, 76 numéros dif-fusés quotidiennement, Phnom Penh, du 13 juin 1969 au 29 octobre 1969 (rééd. : 1^{er} février 1985, Choisy-le-Roi, Association culturelle "Pierres d'Angkor", 7 vol.), 1222 p.
 ឯកសារមហាបុរសខ្មែរ ព្រះរាជពង្សាវតារខ្មែរ ភាសាសាស្ត្រស្ថិតិសិក្សាស្ថិតិស្ថិតិស្ថិតិស្ថិតិ សុព្វយាចន្តរាជវង្ស ចំនួន ៧៦ លេខ ភ្នំពេញ ពីថ្ងៃទី ១៣ ខែមិថុនា ឆ្នាំ ១៩៦៩ ដល់ថ្ងៃទី ២៩ ខែតុលា ឆ្នាំ ១៩៦៩ ។
- FERLUS, Michel
 1988 « Langues et écritures en Asie du Sud-Est. (Les écritures d'origine indienne et leur adaptation aux langues de l'Asie du Sud-Est continentale : les consonnes) », *The 21st International Conference on Sino-Tibetan Languages and Linguistics*, University of Lund (Sweden), October 7-9, 1988, 30 p.
 1992 « Essai de phonétique historique du khmer (du milieu du premier millénaire de notre ère à l'époque actuelle) », *Mon-Khmer Studies*, XXI, Nakhon Pathom (Thaïlande), pp. 57-89.
- GORGONIEV, Iourii Aleksandrovitich
 1966 *The Khmer Language*, translated by V. Korotky, Moscou, USSR Academy of Sciences, Institute of the Peoples of Asia [coll. "Languages of Asia and Africa"], <Nauka> Publishing House, 136 p.
- GROSLIER, Bernard-Philippe
 1968 *Angkor, Hommes et pierres*, Paris, Arthaud, 245 p. (voir surtout carte p. 24-25).

- 1973 « Pour une géographie historique du Cambodge », *Cahiers d'Outre-Mer* 104, 26^e année, oct.-déc. 1973, pp. 337-379 [traduction anglaise dans *Seksa Khmer*, 8-9, 1985-86, Paris, pp. 31-76].
- 1980 « Prospection des sites khmers du Siam », *Coûts et profits en archéologie*, Table ronde interne du C.R.A. (Centre de recherches archéologiques), novembre 1977, Éditeur : B.P. Groslier, Paris, Éditions du CNRS, pp. 53-58.
- GUESDON, Joseph
1930 *Dictionnaire français-cambodgien*, Paris, Plon, 2 tomes, première partie de A អ à TO ១ inclus : 15 + 848 p., deuxième partie de THO ៣ à la fin : pp. 849-1982.
- GUILLEMINET, Paul et R.P. Jules ALBERTY
1959-63 *Dictionnaire bahnar-français*, Paris, EFEO (Coll. "Publications de l'EFEO", vol. XL), tome premier, première partie, 1959, et tome deuxième, première partie, 1963, 991 p.
- HEADLEY, Robert K., Jr., KYLIN CHHOR, LAM KHENG LIM, LIM HAK KHEAN et CHEN CHUN
1977 *Khmer-English Dictionary*, Washington D.C., the Catholic University of America Press, 2 tomes, XXVII + 1495 p. + 13 planches.
- INSTITUT BOUDDHIQUE ពុទ្ធសាសនបណ្ឌិត្យ
1967-68 *Vacanānukram khmaer*, *Dictionnaire cambodgien*, Phnom Penh, Éd. de l'Institut bouddhique, 5^e éd. (rééd. : s.d., Paris, Institut de l'Asie du Sud-Est), par Samtec Braḥ Saṅgharāj Gaṇa: Mahānikāy CHUON NAT Jotaññāṇo, 2 vol., 5 + 1858 p.
សម្តេចព្រះសង្ឃរាជគណៈមហានិកាយ ជួន ណាត រដ្ឋាភិបាល បណ្ឌិត្យស្ថាន ២ ភាគ បោះពុម្ពត្រាច៍ ៥ ការ ផ្សាយរបស់ពុទ្ធសាសនបណ្ឌិត្យ ភ្នំពេញ ព.ស. ២៥១១-២៥១២ គ.ស. ១៩៦៧-១៩៦៨ ។
- JACQUES, Claude
1982 « Nouvelles orientations pour l'étude de l'histoire du pays khmer », *ASEMI (Asie du Sud-Est et Monde Insulindien)*, vol. XIII – 1-4, Paris, pp. 39-57.
- JANNEAU, Gustave
1870 *Manuel pratique de la langue cambodgienne, contenant de nombreuses listes de mots usuels groupés par catégories de dialogues applicables aux circonstances ordinaires de la vie pratique et une carte politique du royaume de Khmer*, Saigon, Imprimerie impériale, XVIII + 116 p.
- KHIN SOK
1988 *Chroniques royales du Cambodge (de Bañā Yāt à la prise de Lañvaek) (de 1417 à 1595). Traduction française avec comparaison des différentes versions et introduction*, Paris, EFEO (Collection de textes et documents sur l'Indochine, XIII), 471 p.
- LE MESLE, G.
1866 « Les Cambodgiens », *Bulletin de la Société de Géographie*, août 1866, pp. 113-139.
- LECLÈRE, Adhémar
1909 « Les Sâauch », *Bulletin de la Société des Études indochinoises*, n° 57, pp. 93-114.
- MAK PHOEUN
1981 *Chroniques royales du Cambodge (de 1594 à 1677). Traduction française avec comparaison des différentes versions et introduction*, Paris, EFEO (Collection de textes et documents sur l'Indochine, XIII), 524 p.
- 1984 *Chroniques royales du Cambodge (des origines légendaires jusqu'à Paramarājā 1^{er}). Traduction française avec comparaison des différentes versions et introduction*, Paris, EFEO (Collection de textes et documents sur l'Indochine, XIII), 465 p.

- MANIPOUD, L.
1941-42 *Cours de langue cambodgienne*, Phnom-Penh, 3 tomes.
- MARTEL, Gabrielle
1975 *Lovea village des environs d'Angkor, aspects démographiques, économiques et sociologiques du monde rural cambodgien dans la province de Siem-Réap*, Paris, EFEO (Coll. "Publications de l'EFEO", vol. XCVIII), 359 p. + 29 planches.
- MARTIN, Marie Alexandrine
1976 « Le dialecte cambodgien parlé à Tatey, massif des Cardamomes », *ASEMI* VII (1), pp. 71-79.
1989 *Le Mal cambodgien. Histoire d'une société traditionnelle face à ses leaders politiques 1946-1987*, Paris, Hachette (Histoire des gens), 304 p.
1991 « Les Khmers de Thaïlande, de l'isolement à l'assimilation », in : *Aspects du monde tropical et asiatique, hommage à Jean Delvert*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, pp. 133-145, photos + planches.
- MILLER, John Francis, Jr.
1976 *Diglossia: a Centrifugal Force in Socio-Cultural Relationships, the Case of the Khmer Minority in South Vietnam*, Carbondale, Southern Illinois University, Department of Anthropology in the Graduate School, a Dissertation submitted in partial fulfillment of the Requirements for the Doctor of Philosophy Degree, 6 + VI + 200 p.
- MORIZON, René
1936 *Essai sur le dialecte des populations Pears des Cardamomes*, Paris, Les Éditions Internationales, 69 p.
- MOUHOT, Henri
1868 *Voyages dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*, Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur par Ferdinand DE LANOYE, 1^{re} édition : 1868, Paris, Hachette, rééd. Éditions Olizane (Coll. "Objectif Terre"), Genève, 1989, 319 p.
- MOURA, Jean
1883 *Le Royaume du Cambodge*, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, tome I, VIII + 518 p. + 1 carte, tome II, 483 p.
- NÉPOTE, Jacques
1980-a « Cartographie de l'ethnie khmère en 1970 », *Seksa Khmer*, 1-2, CeDORECK (Centre de recherche et de documentation sur la civilisation khmère, Paris), pp. 11-18 + 1 carte.
1980-b « Pour une approche socio-historique du monachisme Theravada », *Péninsule*, 1/80, pp. 94-135.
1980-81 « Pour une approche socio-historique du monachisme Theravada (suite) », *Péninsule*, 2/81, pp. 119-184.
1982-a « Pour une approche socio-historique du monachisme Theravada. (III) La résistance à la bouddhisiation », *Péninsule*, 4-5/81, pp. 135-187.
1982-b « Combien sont les Khmers Krom ? », *Seksa Khmer*, 5, CeDORECK, pp. 117-144.
1992 *Parenté et organisation sociale dans le Cambodge moderne et contemporain. Quelques aspects et quelques applications du modèle les régissant*, Genève, Éditions Olizane (Coll. "Études orientales"), 261 p.
1995 « Les nouveaux sino-khmers acculturés : un milieu social perturbateur ? », *Péninsule* 30, 1995 (1), pp. 133-154.

- PICQ, Laurence
 1984-a *Au delà du ciel. Cinq ans chez les Khmers rouges*, Paris, Éditions Bernard Barrault, 213 p.
 1984-b « De la réforme linguistique et de l'usage des mots chez les Khmers rouges », *ASEMI* 15 (1-4), Paris, pp. 351-357.
- PO DHARMA
 1987 *Le Pāṇḍuraṅga (Campā) 1802-1835, ses rapports avec le Vietnam*, Paris, EFEO (PEFEO, tome I et tome II (annexes), vol. CXLIX), tome I, 198 p. + tome II, 273 p.
- PORÉE-MASPERO, Éveline, PICH SAL, SO BAUV et HANG ARUN
 1969 *វិចិត្រសិក្ខាសាស្ត្រ [Jīvaḥāb kasikar khmaer] La Vie du paysan khmer*, Phnom Penh, Éd. de l'Institut bouddhique, 1^{re} éd., 105 p.
- POU, Saveros
 1978 « Inscription dite de *Brai Svāy* ou “Bois des Manguiers” de Sukhoday », *BEFEO* LXV, pp. 333-359.
 1979 « Les pronoms personnels du khmer : origine et évolution », *Pacific Linguistics*, series C, n° 49, vol. 4, Nguyen Dam Lien (Ed.), Canberra, The Australian National University, Department of Linguistics, Research School of Pacific Studies, pp. 155-178.
 1990 « Le khmer et ses locuteurs », in István Fodor et Claude Hagège (éds) : *Language Reform, History and Future*, vol. v, Hamburg, Helmut Buske Verlag, pp. 239-252.
 1992 *Dictionnaire vieux khmer-français-anglais, An Old Khmer-French-English Dictionary, ចក្រវិទ្យាសាស្ត្រខ្មែរ-បារាំង-អង់គ្លេស*, Paris, Centre de documentation et de recherche sur la civilisation khmère (CeDORECK) (Coll. “série B : Travaux et recherches”), 586 p. + v pl.
- SHELL (société)
 1991 *Thailand Highway Map, 1991 Edition* แผนที่ทางหลวงในประเทศไทย ฉบับ ๒๕๓๔, s.l., Road Association of Thailand, 48 p.
- SMALLEY, William
 1964 « Ethnolinguistic Survey of Northern Khmer Speaking People in Northeast Thailand (with Data on Kuy) », February (typescript), pp. 1-38.
- SOK VANNY
 1984 « Réflexion sur la khmérité », *ASEMI* 15 (1-4), Paris, pp. 141-144.
- SUWILAI PREMSRIRAT สุวิไล เปรมศรีรัตน์ et ORAWAN POO-ISARAKIT อรวรรณ ภู่อิสระกิจ
 1996 *Lākṣaṇaḥ leḥ kār kraḥcāy khaṅ bhāṣā khmer thi¹n daiy, atīt, pāccupān, anāgaṭ khaṅ byāñjanaḥ saḥkat*, *The Characteristics and Distributions of Northern Khmer: the past, present and future of some dynamic final consonants*, Salaya (Thaïlande), Institute of Languages and Cultures Regional Development, Mahidol University, VIII + 87 p.
 ลักษณะและการกระจายของภาษาเขมรถิ่นไทย อดีต ปัจจุบัน อนาคต ของพยัญชนะสะกด สถาบันวิจัยภาษาและวัฒนธรรมเพื่อชนบท มหาวิทยาลัยมหิดล น.ศ. ๒๕๓๔
- TANDART, Sandulphe
 1910 *Dictionnaire français-cambodgien*, Hongkong, Imprimerie de la Société des Missions-Étrangères, 2 tomes, tome I : 8 + 1106 p., tome II : 4 + 1139 p.
 1935 *Dictionnaire cambodgien-français*, Phnom Penh, Impr. Albert Portail, 2 vol., 2473 p.

TAUCH CHHUONG តូច ឈួង

1994 *Pāt' Tāmpañ samăy Lok Mcās'* [Battambang à l'époque du Lok Mcās'], Phnom Penh, CeDORECK (Centre de recherche et de documentation sur la civilisation khmère), 2^e édition (1^{re} édition : Phnom Penh, 1974), 233 p.

ប្រាក់ដំបូងសម័យសោតម្ភាន់ មជ្ឈមណ្ឌលឯកសារស្រាវជ្រាវអារ្យធម៌ខ្មែរ ភ្នំពេញ រោងពុម្ពលើកទី ២ ឆ្នាំ ១៩៩៤
(រោងពុម្ពលើកទី ១ ភ្នំពេញ ឆ្នាំ ១៩៧២) ។

THERAPHAN L. THONGKHUM

1984 *Nyah Kur (Chao Bon)-Thai-English Dictionary*, Bangkok, Chulalongkorn University Printing House, ("Monic Language Studies", II) XII + 528 p.

URAI SI VARASARIN

1984 *Les Éléments khmers dans la formation de la langue siamoise*, Paris, SELAF, 411 p.

VICKERY, Michael

1973 « The Khmer Inscriptions of Tenasserim : a Reinterpretation », *Journal of the Siam Society*, January 1973, vol. 61, part I, pp. 51-70.

WARTBURG, Walther (von)

1967 *La Fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, Librairie C. Klincksieck, Bibliothèque française et romane (série A : manuels et études linguistiques, XIII) (traduction française de *Die Ausgliederung der Romanischen Sprachräume*, Berne, Verlag Francke, 1950), 150 p. + 17 cartes.

ACHEVÉ EN
NOVEMBRE 2005

Dépôt horodaté : 4^e trimestre 2005